



Bulletin Officiel

N° 5932 Vendredi 06 Septembre 2019

www.cmf.tn

24^{ème} Année

ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ADVANS 2019-2

2-5

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATL 2019-1

6-10

INFORMATIONS POST AGO-AGE

SITS – AGO -

11-15

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF - AGE -

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17-18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019

- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB -
- ENNAKL AUTOMOBILES
- SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA
- HEXABYTE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES (SELON REFERENTIEL IFRS) ARRETES AU 30 JUIN 2019

- ENNAKL AUTOMOBILES

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2019

- ENNAKL AUTOMOBILES

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES (SELON REFERENTIEL IFRS) ARRETES AU 30 JUIN 2019

- ENNAKL AUTOMOBILES

ANNEXE VI

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

- SICAV BH OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES

**Emission d'un Emprunt Obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

ADVANS TUNISIE SA



Société Anonyme au capital de 16 000 000 dinars divisé en 1 600 000 actions de nominal 10 dinars

Siège social : Immeuble Vie III, Zac Khareddine, Lac III, Tunis

Identifiant unique : 1317726X

Matricule fiscal : 1317726X/A/M/000

Tél : 36 410 510

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi 2011-117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédit

**Emission d'un Emprunt Obligataire
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
« ADVANS 2019-2 »**

**De 10 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 15 000 000 DT
Prix d'émission : 100 DT**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **05/04/2019** a autorisé l'émission par la société Advans Tunisie d'un ou plusieurs emprunts Obligataires pour un montant global de 40 millions de dinars au cours des exercices 2019 et 2020, et a donné, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités nécessaires.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société a décidé d'émettre un emprunt obligataire de **10 millions de dinars susceptible d'être porté à 15 millions** de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes validées par le Conseil d'Administration du **30/08/2019** :

CATEGORIE	DUREE	TAUX D'INTERET	AMORTISSEMENT ANNUEL
Catégorie A	5 ans	13,25% et/ou TMM+3,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	13,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant :**

Le montant nominal de l'emprunt obligataire est fixé à 10 millions de dinars susceptible d'être porté à 15 millions de dinars divisé en 100 000 obligations susceptible d'être portées à 150 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « ADVANS 2019-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

- Suite -

✓ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **09/09/2019** auprès de MAC SA, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **09/10/2019**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 15 millions de dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **09/10/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **08/11/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

En cas de placement d'un montant supérieur à 10 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **09/10/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

✓ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la société visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la société envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

1. Caractéristiques des titres émis :

- **Dénomination de l'Emprunt :** ADVANS 2019-2.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.
- **Nature des Titres :** Titres de créance.
- **Forme des Titres :** Nominative.
- **Catégorie des Titres :** Ordinaire.
- **Modalité et délais de délivrance des Titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par la société « Advans Tunisie ».
- **Prix de souscription et Prix d'émission :** Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des Intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **09/10/2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **09/10/2019**.
- **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 13,25% et/ou variable TMM+3,75%
 - Catégorie B : d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce au taux fixe de 13,75% l'an

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 13,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 375 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 13,75% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **09/10/2024** pour la catégorie A et le **09/10/2026** pour la catégorie B.
- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **09/10** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **09/10/2020**. Le premier remboursement en capital aura lieu le **09/10/2020** pour la catégorie A et le **09/10/2022** pour la catégorie B. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.
- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 13,25% l'an pour la catégorie A et 13,75% l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.
- **Marge actuarielle (souscription à taux variable)** : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'Août 2019 à titre indicatif, qui est égale à 7,554% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 11,304%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,75% pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**
 - ✓ **Durée totale**
Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans pour la catégorie A.
Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce pour la catégorie B.
 - ✓ **Durée de vie moyenne**
La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « ADVANS 2019-2 » est comme suit :
 - 3 ans pour la catégorie A ;
 - 5 ans pour la catégorie B.
 - ✓ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**
La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.
La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,571 années pour la catégorie A et 3,856 années pour la catégorie B.

- Suite -

- **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

- **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

- **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

- **Domiciliation de l'emprunt :**

La tenue du registre des obligations émises sera assurée durant toute la durée de vie des obligations par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

- **Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- **Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019, pour tout placement sollicité après le 31/08/2019. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2019.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE**« ATL 2019-1 »****DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **23/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **09/08/2019** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « ATL 2019-1 » d'un montant de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars aux conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	11,60%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,50%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant de l'emprunt :**

L'emprunt obligataire « ATL 2019-1 » est d'un montant de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars divisé en 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2019-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/09/2019** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **06/12/2019**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

- Suite -

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/12/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/12/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/12/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16/09/2019** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2019 des mises en force qui s'élèvent à 250 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 29,4 millions de dinars par des emprunts obligataires, 12,6 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2019-1 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3: des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligation détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **06/12/2019** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **06/12/2019**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2019-1 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- *Taux fixe* : Taux annuel brut de **11,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

- *Taux variable* : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **06/12/2024** pour les deux catégories.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **6 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **06/12/2020** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **06/12/2020** pour les deux catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **11,60%** pour la catégorie A.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2019 à titre indicatif, qui est égale à 7,5058%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,0058%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- Durée totale

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

- Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

La durée de vie moyenne est de 3 ans pour les obligations des deux catégories.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,615 années**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, AFC intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 09/08/2019, la note à long terme « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « ATL 2019-1 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu en date du 21/08/2019 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB - (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : F3 (tun) ;

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ATL 2019-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « ATL 2019-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «ATL 2019-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **26/08/2019** sous le n°**19-1029**, du document de référence « ATL 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **26/08/2019** sous le n°**19-004**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019, pour placement sollicité après le 31/08/2019 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2019.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2019 et le 20/10/2019.

AVIS DES SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة

الشركة العقارية التونسية السعودية

مقرها المركز العمراني الشمالي - مركز المدينة الدولي-برج المكاتب بتونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 26 أوت 2019 تنشر الشركة العقارية التونسية السعودية ما يلي :

- ♦ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- ♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ♦ قائمة تطور الأموال الذاتية بالاعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

اللائحة الأولى:

تسجل الجمعية العامة العادية للشركة العقارية التونسية السعودية انعقادها في موعد متأخر عن التاريخ المحدد بالقانون الأساسي للشركة وبالتشريعات الجاري بها العمل، وبحكم أن هذا الموعد لا يضر بمصالح المساهمين فهي تبرء ذمة مجلس الإدارة عن هذا التأخير، وتقر بأن دعوتها تمت بصفة قانونية وفق مقتضيات الفصل 276 من مجلة الشركات التجارية والفصل 31 من القانون الأساسي للشركة، كما تقر بصحة انعقادها وما يترتب عنها من قرارات.

وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثانية:

بعد اطلاعها على التقريرين السنويين لنشاط الشركة العقارية التونسية السعودية والتقريرين العامين لمراقبي الحسابات المتعلقين بالسنتين الماليتين 2016 و 2017، تصادق الجمعية العامة العادية على تقرير النشاط للسنتين الماليتين 2016 و 2017، كما تصادق على القوائم المالية الفردية المقفلة في 31 ديسمبر 2016 والتي تفرز نتيجة سلبية قدرها 1.741.663.463 دينار وعلى القوائم المالية الفردية المقفلة في 31 ديسمبر 2017 والتي تفرز نتيجة سلبية قدرها 317.705.534 دينار.

وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثالثة:

بعد اطلاعها على التقريرين الخاصين لمراقبي الحسابات للسنتين الماليتين 2016 و 2017 المتعلقة بالشركة العقارية التونسية السعودية تصادق الجمعية العامة العادية على جميع الاتفاقيات والعمليات الواردة بهذين التقريرين.

وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الرابعة:

بعد اطلاعها على تقرير نشاط المجمع والقوائم المالية المجمعة للشركة لسنتي 2016 و 2017، وعلى تقرير مراقبي الحسابات لنفس الفترة، تصادق الجمعية العامة العادية على تقرير النشاط وعلى القوائم المالية المجمعة المختومة في 31-12-2016 والتي تفرز نتيجة سلبية قدرها 3.625.525.564 دينار وعلى القوائم المالية المجمعة المقفلة في 31-12-2017 والتي تفرز نتيجة سلبية قدرها 1.096.672.747 دينار.

وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

- Suite -

اللائحة الخامسة:

تبرئ الجمعية العامة العادية للمساهمين ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم بعنوان السنتين الماليين 2016 و 2017.
وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة السادسة:

تقرر الجمعية العامة العادية للمساهمين تخصيص النتيجة الصافية السلبية لسنة 2016 ضمن النتائج المرحلة وذلك بما قدره 1.682.951.923 دينار والإستهلاكات المؤجلة بما قدره 58.711.540 دينار.
وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة السابعة:

تقرر الجمعية العامة العادية للمساهمين تخصيص النتيجة الصافية السلبية لسنة 2017 ضمن النتائج المرحلة بما قدره 632.194.551 دينار والإستهلاكات المؤجلة بما قدره 73.339.766 دينار.
وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثامنة:

تقرر الجمعية العامة العادية ضبط منحة الحضور لكل عضو من أعضاء مجلس الإدارة بمبلغ ألفي (2.000) دينار صافية من الأداء عن كل حضور اجتماع وذلك بداية من 11 جوان 2018.
كما تقرر ضبط مكافآت أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بمبلغ ألفي (2.000) دينار صافية من الأداء عن كل حضور اجتماع وذلك بداية من 11 جوان 2018.
وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة التاسعة:

تسجل الجمعية العامة العادية أن نيابة مكتب مراقبة الحسابات FINOR تنتهي على إثر انعقاد جلستها لهذا اليوم وتقرّر تعيين مكتب تدقيق-تصرف-استشارة CMC كمراقب حسابات لمدة ثلاث سنوات (2018 و 2019 و 2020) تنتهي على إثر انعقاد الجمعية العامة العادية التي تبنت في القوائم المالية لسنة 2020.
وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.
وقد عبّر السيد شريف بن زينة أصالة عن نفسه ونيابة عن مكتب تدقيق-تصرف-استشارة CMC على قبوله لهذه المهام وأمضى هذا المحضر تأكيداً لهذا القبول. كما صرح بلقنه لا تشملته - لا شخصياً ولا المكتب الذي يمثله - أي من الموانع الواردة بالقانون عن تأدية المهام الموكلة إليه.

اللائحة العاشرة:

تفوض الجمعية العامة العادية للممثل القانوني للشركة القيام بإجراءات التسجيل والإيداع والنشر وكل العمليات المستوجبة قانوناً.
وتمت الموافقة على هذه اللائحة بالإجماع.

- Suite -

2 - الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية:

الموازنة		
(مقصد بالدينار التونسي)		
31 ديسمبر		المذكرات
2016	2017	التفسيرية
		الأصول
		الأصول غير الجارية
		الأصول الثابتة
32 318	35 968	- الأصول الثابتة غير المالية
(22 068)	(21 328)	- الإستهلاكات
10 250	14 640	
1 082 281	1 448 918	- الأصول الثابتة لمالية
(687 859)	(726 462)	- الإستهلاكات
394 422	722 456	
10 936 568	10 923 461	- الأصول المالية
(70 094)	(64 460)	- المدخرات
10 866 474	10 859 001	
11 271 146	11 596 097	مجموع الأصول الثابتة
11 271 146	11 596 097	مجموع الأصول غير الجارية
		الأصول الجارية
40 654 415	39 464 680	- المخزونات
5 926 739	1 129 154	- الحرقاء والحصائل المتصلة بهم
9 127 878	9 040 800	- أصول جارية أخرى
349 969	3 194	- توظيفات وأصول مالية أخرى
575 174	1 115 835	- الميولة وما يعادل الميولة
56 634 175	50 753 663	مجموع الأصول الجارية
67 905 321	62 349 760	مجموع الأصول

- Suite -

الموازنة		
(مخصص بالدينار التونسي)		
31 ديسمبر		المذكرات
2016	2017	التفسيرية
		الأموال الذاتية والخصوم
		الأموال الذاتية
15 600 000	15 600 000	- رأس المال الإجتماعي
1 560 000	1 560 000	- احتياطات قانونية
11 430 301	11 430 301	- منح إصدار
4 478 760	4 479 230	- احتياطات أخرى
(1 648 326)	(612 197)	- للنتائج المؤجلة
-	-	- نتائج في انتظار للتخصيص
31 420 735	32 457 334	مجموع الأموال الذاتية قبل احتساب نتيجة السنة
-	-	- نتيجة السنة
31 420 735	32 457 334	مجموع الأموال الذاتية قبل التخصيص
		الخصوم للغير للجارية
4 006 807	6 970 768	- للقروض
400 000	400 000	- مخزونات
4 406 807	7 370 768	مجموع الخصوم للغير للجارية
		الخصوم للجارية
3 009 371	1 664 686	- للمزودون والحصائل المتصلة بهم
13 371 839	16 046 550	- للخصوم الجارية الاخرى
13 954 906	4 810 422	- للمساعدات البنكية وغيرها من الخصوم المالية
30 336 116	22 521 658	مجموع الخصوم الجارية
34 742 923	29 892 426	مجموع الخصوم
66 163 658	62 349 760	مجموع الأموال الذاتية والخصوم

- Suite -

3- قائمة تطور الأموال الذاتية باحتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية

جزء العمليات المسجلة على الأثر القاتية

في 31 ديسمبر 2017

(مخرب بالدينار التونسي)

المصروع	توزيع الأرباح	نتيجة العملة	تتبع في انتظار لتخصيص	انتدح المرجلة	إحتياطي إعانة إستثمار معلقة	إحتياطات المستوفى الإجتاعي	متح إستثمار	إحتياطي القنوني	رأس المال الإجتاعي	
36 063 256	1 560 000	1 886 720	-	1 580 280	4 436 921	41 834	11 430 301	1 560 000	15 600 000	الرصيد في 31 ديسمبر 2015
(1 560 000)	1 560 000	(1 886 720)	-	326 720	-	-	-	-	-	التصحيحات المسجلة عليها من طرف اللجنة العامة المالية للمنحة في 03 جوان 2016
805	-	-	-	-	-	805	-	-	-	فرق على المخزون الإجتاعي
(1 741 663)	-	(1 741 663)	-	-	-	-	-	-	-	نتيجة السنة
33 162 398	1 560 000	(1 741 663)	-	1 835 000	4 436 921	41 839	11 430 301	1 560 000	15 600 000	الرصيد في 31 ديسمبر 2016
-	-	1 741 663	(1 741 663)	-	-	-	-	-	-	تأجيل في انتظار لتخصيص
470	-	-	-	-	-	470	-	-	-	فرق على المخزون الإجتاعي
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	نتيجة السنة
33 162 868	-	-	(1 741 663)	1 835 000	4 436 921	42 309	11 430 301	1 560 000	15 600 000	الرصيد في 31 ديسمبر 2017
(705 534)	-	-	1 741 663	(1 741 663)	-	-	-	-	-	التصحيحات المسجلة عليها من طرف اللجنة العامة المالية للمنحة في 26 لوت 2018
				(705 534)	-	-	-	-	-	التصحيحات المسجلة عليها من طرف اللجنة العامة المالية للمنحة في 26 لوت 2018
32 457 334	-	-	-	(62 197)	4 436 921	42 309	11 430 301	1 560 000	15 600 000	الرصيد في 31 ديسمبر 2017 بعد تخصيص

بلاغ الشركة

قرارات الجلسة العامة الخارقة للعادة

الصناعات الكيماوية للفليور

المقر الاجتماعى : 04 مكرز لبح الابن العباسى 1002 - تونس البافيدو

إثر إنعقاد الجلسة العامة الخارقة للعادة بتاريخ 23 أوت 2019 تتشر شركة الصناعات الكيماوية للفليور القرارات المعتمدة التالية:

القرار الأول:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة، بعد إطلاعها على التحويرات المزمع القيام بها بالعقد التأسيسى للشركة والتي لها علاقة بالقانون عدد 47 لسنة 2019 المؤرخ في 29/05/2019 الميتم أساسا بتحسين مناخ الإستثمار، تصادق على كل التحويرات المذكورة طي هذا المحضر (النسخة المحيئة من العقد التأسيسى).

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة تمنح كل الصلاحيات لكاتب الجلسة للقيام بكل الإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإعلام وبكل ما ينص عليه القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	185,449	185,475		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	126,521	126,540		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	107,040	107,053		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	111,938	111,959		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	110,945	110,963		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	106,298	106,320		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	107,560	107,574		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	44,437	44,442		
9	SICAV BH CAPITALISATION ***	BH INVEST	22/09/94	30,220	30,846	30,849		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,427	16,429		
11	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	119,866	119,878		
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,151	1,151		
13	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	109,704	109,722		
14	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,870	10,871		
15	FCP BNA CAPITALISATION ****	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	152,958	152,989		
16	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	11,005	11,006		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
17	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,704	1,706		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
18	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	60,121	60,129		
19	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	129,383	129,382		
20	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	116,639	116,542		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	136,535	136,562		
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,875	503,387	503,275		
23	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	128,746	128,962		
24	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	134,855	135,164		
25	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	131,735	131,806		
26	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	111,834	112,108		
27	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	110,745	110,791		
28	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	175,482	174,965		
29	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,012	99,253	99,038		
30	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	117,000	116,967		
31	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	173,868	174,107		
32	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	148,481	148,731		
33	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	106,012	106,063		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	22,929	22,892		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
35	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2059,050	2061,298		
36	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	128,294	128,219		
37	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	164,492	164,427		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	203,468	204,703		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	18,342	18,267		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,830	2,835		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,476	2,478		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,460	76,747	76,049		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,201	1,194		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,206	1,207		
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,166	1,164		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,140	1,139		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	123,189	122,405		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	129,136	128,230		
49	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1095,846	1145,577	1148,144		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	12,021	11,981		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,642	10,644		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
52	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	96,969	96,911		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
53	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19	5,200	109,439	107,904	107,918
54	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	103,334	101,719	101,730
55	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	105,807	104,503	104,518
56	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	103,871	102,878	102,894
57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/04/19	5,505	105,483	104,477	104,495
58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,002	106,797	106,812
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	105,907	104,416	104,431
60	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	102,369	101,638	101,653
61	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	104,049	102,498	102,507
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19	4,979	105,467	105,159	105,177
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	108,153	107,077	107,095
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,732	104,526	104,539
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,336	103,550	103,562
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,017	103,119	103,134
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,041	103,678	103,690
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	103,954	102,568	102,585
69	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	23/05/19	4,756	104,881	103,989	104,007
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,127	105,206	105,217
71	SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	103,956	102,770	102,786
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	103,658	102,256	102,269
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,318	105,407	105,420
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,125	101,965	101,977

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	104,096	103,082	103,094
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	104,660	103,703	103,719
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	105,717	104,858	104,873
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	108,263	108,615
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	60,686	59,034	58,928
80	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	100,978	96,913	96,933
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,578	18,428	18,408
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	310,924	302,239	302,121
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2484,413	2411,687	2408,305
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	77,578	73,754	73,715
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	58,053	56,717	56,697
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	117,754	115,394	115,253
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20 **	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,641	11,476	11,463
91	FCP IRADETT 100 **	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	14,496	13,830	13,783
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,365	16,482	16,438
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	14,055	14,112	14,078
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	158,189	153,257	153,228
96	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	8,871	8,658	8,659
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	125,596	118,018	117,525
98	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	86,052	87,464	86,958
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	90,561	89,892
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	100,297	97,653	97,612
101	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	108,902	101,655	101,757
102	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	97,714	94,187	93,815
103	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	10,156	10,150
104	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	100,049	96,121	95,827
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	162,324	159,390	159,278
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	111,307	109,728	109,302
107	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	112,317	112,586	112,682
108	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	120,672	120,844
109	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	206,410	198,509	197,335
110	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	187,875	183,021	182,507
111	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	163,505	159,820	159,610
112	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	24,099	23,958
113	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	149,555	148,969
114	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	128,460	138,734	138,924
115	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	9549,089	9040,305	9019,989
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1047,449	1074,124	1073,732
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5956,682	6020,831	5992,568
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5259,834	5298,718	5289,899
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	91,894	93,006	93,000
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5166,279	5163,738
121	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	-	10,217	10,182
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	123,003	120,127	119,101
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 963,015	11 809,767	11 818,922

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation anticipée

*** initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

**** initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification des dénominations sociale de la Banque de l'Habitat en BH BANK et de la société Assurances SALIM en BH ASSUANCE, par l'ouverture au public de FCP CEA BANQUE DE TUNISIE, Capital'Act Seed Fund, START UP MAXULA SEED FUND, MAXULA JASMIN PMN et de FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA (I), par le déclassement de FCP VALEURS QUIETUDE 2018 et FCP SMART CROISSANCE et par le changement du gestionnaire de IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
17. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
18. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
19. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
20. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
21. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

30. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
31. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
35. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
36. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000

67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
20.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120

55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
58. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Sfax	74 468 190
70. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75. Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2 ^{ème} entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79. Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81. Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82. Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2 ^{ème} étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION (3)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM-Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
33	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
41	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
42	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex

51	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION (4)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) Initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

(4) Initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne de Banque « STB »

Siège social : Rue Hédi Nourra 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque –STB–, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019, accompagnés de l’avis des commissaires aux comptes, Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN

Arrêté au 30/06/2019

(En 1.000 DT)

		Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>ACTIF</u>					
AC 1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	5.1	360 301	302 774	300 833
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	5.2	529 857	414 484	445 990
AC 3	Créances sur la clientèle	5.3	7 261 244	6 604 919	7 133 408
AC 4	Portefeuille titres commercial	5.4	334 796	540 029	322 265
AC 5	Portefeuille d'investissement	5.5	1 089 427	1 129 793	1 155 076
AC 6	Valeurs immobilisées	5.6	129 241	126 346	128 267
AC 7	Autres actifs (*)	5.7	1 061 490	986 556	1 033 993
TOTAL ACTIF			10 766 357	10 104 901	10 519 832
<u>PASSIF</u>					
PA 1	Banque centrale et C.C.P	5.8	1 670 114	1 570 238	1 731 309
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	243 030	226 943	292 262
PA 3	Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	6 651 473	6 173 745	6 356 968
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	5.11	257 518	258 888	284 825
PA 5	Autres passifs	5.12	1 013 424	1 036 175	984 290
TOTAL PASSIF			9 835 559	9 265 989	9 649 654
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
CP1	Capital	5,13	776 875	776 875	776 875
CP2	Dotation de l'Etat	5,13	117 000	117 000	117 000
CP3	Réserves	5,13	466 304	465 851	466 076
CP4	Actions propres	5,13	-5 509	-5 509	-5 509
CP5	Autres capitaux propres	5,13	24 276	24 978	24 510
CP6	Résultats reportés	5,13	-508 540	-576 105	-575 637
CP7	Résultat de l'exercice	5,13	60 392	35 822	66 863
TOTAL CAPITAUX PROPRES			930 798	838 912	870 178
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			10 766 357	10 104 901	10 519 832

(*) Données au 30/06/2018 retraitées pour les besoins de comparabilité.

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2019 au 30/06/2019

(En 1.000 DT)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	376 220	264 623	622 188
PR 2	Commissions	48 121	42 908	91 151
PR 3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	34 896	36 125	60 252
PR 4	Revenus du portefeuille-titres d'investissement	37 262	36 977	72 587
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		496 499	380 633	846 177
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-212 928	-169 249	-367 541
CH 2	Commissions encourues	-3 080	-2 393	-5 249
CH 3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-216 009	-171 642	-372 790
PRODUIT NET BANCAIRE		280 491	208 991	473 387
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif (*)	-67 560	-75 836	-181 226
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-14 725	3 426	3 828
PR7	Autres produits d'exploitation	3 724	4 088	7 881
CH6	Frais de personnel (*)	-78 544	-65 928	-143 341
CH7	Charges générales d'exploitation	-31 174	-30 721	-66 511
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-5 635	-4 481	-9 908
RESULTAT D'EXPLOITATION		86 576	39 539	84 110
	- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	1 770	10 056	11 501
	- Impôts sur les sociétés	-27 955	-12 360	-25 800
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		60 392	37 235	69 812
	- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	0	-1 413	-2 949
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		60 392	35 822	66 863
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		0	13 988	13 988
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		60 392	49 810	80 851

(*) Données au 30/06/2018 retraitées pour les besoins de comparabilité.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 30/06/2019

(unité : en 1000DT)

	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		442 848	438 992	807 017
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-218 467	-170 023	-371 569
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		301	98 335	115 420
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-151 274	-582 821	-1 195 757
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		289 827	207 456	399 532
Acquisitions/cessions des titres de placement		-5 500	-185 662	139 045
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-67 376	-82 229	-151 081
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-72 278	-72 909	-268 241
Impôts sur les sociétés payés		-1 269	-1 656	-2 366
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	8.1	216 812	-350 516	-528 001
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		34 290	7 271	61 959
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		48 714	20 224	-146 333
Acquisitions / cessions des immobilisations		-6 609	-7 151	-7 284
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	8.2	76 395	20 344	-91 658
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emissions d'actions		0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-24 219	-25 917	-2 937
Dividendes versés		0	0	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	8.3	-24 219	-25 917	-2 937
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		268 988	-356 089	-622 596
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-1 398 184	-775 588	-775 588
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	8.4	-1 129 196	-1 131 677	-1 398 184

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30-06-2019

(unité : en 1000DT)

	30-06-2019	30-06-2018	31-12-2018
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions, avals et autres garanties données	1 337 486	1 283 688	1 373 598
HB 2 Crédits documentaires	527 246	381 911	413 083
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 864 732	1 665 599	1 786 681
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	128 229	205 480	154 502
HB 5 Engagements sur titres	7 186	859	859
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	135 414	206 339	155 361
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	1 915 197	1 529 192	2 132 046

Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2019

(Montants exprimés en mille dinars-mDT)

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mDT et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouria 1001 Tunis.

Son réseau comprend 146 agences et 185 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 juin 2019 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A/ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 546 297	767 731	98.82%
L'ETAT TUNISIEN	111 160 004	555 800	71.54%
ENTREPRISES PUBLIQUES	18 408 461	92 042	11.85%
PERSONNES MORALE PRIVEES	10 066 695	50 333	6.48%
RACHAT DE LA BANQUE DE SES TITRES	679 987	3 400	0.44%
PERSONNES PHYSIQUES	13 231 150	66 156	8.52%
B/ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 828 703	9 144	1.18%
PERSONNES MORALES	1 159 135	5 796	0.75%
PERSONNES PHYSIQUES	669 568	3 348	0.43%
Total	155 375 000	776 875	100.00%

2. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2019 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 _Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

- *Comptabilisation des engagements hors bilan*

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

- **Comptabilisation des crédits à la clientèle**

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

- **Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle**

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat du premier semestre 2017 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement fin du mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la B.C.T n° 91-24 du 17 décembre 1991, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la B.C.T n° 91-24 du 17 décembre 1991 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

- **Comptabilisation des intérêts de retard**

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 373 532 mDT.

- **Provisions sur engagements**

- **Provisions individuelles**

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la B.C.T n° 91- 24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » notamment la circulaire de la BCT n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	:	actifs courants	0%
• B1	:	actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	:	actifs incertains	20%
• B3	:	actifs préoccupants	50%
• B4	:	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Pour la détermination du montant de cette provision, la Banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n° 2013-21 du 30 décembre 2013 portant division, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2 _Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1_ Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres émis par l'Etat « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

- Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

- Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

- Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2_ Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3 _Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22 du 17 décembre 1991.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

3.4 _Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Et le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5 _Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6 _Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 _Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobiliier et matériel de bureau	10 % 15% 20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15% 33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.8 _Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la Banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite.

Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.9 Reclassement et retraitement au niveau de certains postes des états financiers

Pour une meilleure présentation, certains reclassement ont été opérés et les soldes au 30 Juin 2018 ont été retraités pour le besoin de comparabilité :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 30/06/2018
Créances envers TUNIS RE	AC7	AC2	120 502
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	CH6	PR5/CH4	9 056

4_ FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

4.1_ Créance de la STB envers la Tunis-Ré

En vertu du contrat de couverture du risque de change conclu par la STB, La banque a remboursé l'emprunt syndiqué contracté en devise au cours de la date de remboursement et a supporté ainsi une différence de change de l'ordre de 127,121 millions de dinars.

Cette différence de change doit être réglée par l'État et ce en application du contrat de couverture contre le risque de fluctuation du taux de change par le fond national de garantie.

La créance envers TUNIS-RE, gestionnaire de ce fond, est ainsi de l'ordre de 110,467 millions de dinars.

4.2_ Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés.

Le dernier départ réalisé courant le 1^{er} semestre 2019 a concerné 92 employés.

4.3_ Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant le 1er semestre 2019.

L'enveloppe totale des créances radiées s'élève à 103,4 millions de dinars dont 42,6 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.4 Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1_ Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève 360 301 mDT au 30/06/2019 contre 300 833 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Caisse	63 613	55 799	73 337
Caisse en dinars	43 424	36 722	53 439
Caisse en devises	20 189	19 077	19 898
- BCT	296 166	246 562	227 326
BCT dinars	14 738	2 025	27 065
BCT devise	281 428	244 537	200 261
-CCP	518	409	166
-TGT et Reprise de liquidité	4	4	4
Total en mDT	360 301	302 774	300 833

Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	7 546 708	17 725 811	9 885 043	307 763
Plus d'un trimestre	3 562 041	1 000 524	5 326 490	1 246 605
Plus d'un semestre	3 863 796	58 114 684	54 206 432	3 948 068
Plus d'un an	10 846 900	127 539 095	134 631 423	11 723 958
TOTAL	25 819 445	204 380 114	204 049 388	17 226 394

Les comptes BCT en devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Devise	antériorité	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
BHD	Plus d'un an		3			3	0	7,625	23	
	Plus d'un semestre		3	255	8	258	8	7,625	1 967	5
	Total BHD		6	0	255	8	8		1 990	5
CHF	Moins d'un trimestre	25 933			428	25 933	428	2,945	76 360	1 26
	Plus d'un an	783	21 095	239 657	2 261	240 440	23 356	2,945	707 985	68 77
	Plus d'un semestre	11 698	169 250	42 680	624	54 378	169 874	2,945	160 117	500 20
	Plus d'un trimestre	86 430		9 040	43 361	95 470	43 361	2,945	281 114	127 67
Total CHF		124 843	190 345	291 377	46 674	416 220	237 019		1 225 577	697 91
DKK	Moins d'un trimestre	7 338	1 980		24 828	7 338	26 809	0,438	3 217	11 755
	Plus d'un an		100	349 000	1 373	349 000	1 473	0,438	153 025	646

	Plus d'un semestre	125	89 150	500	134	500	89 284	0,438	274	39 106
	Plus d'un trimestre	50		11 450	101	11 450	101	0,438	5037	44
Total DKK		7 513	91 230	360 950	26 436	360 950	117 667		161 387	51 538
DZD	Plus d'un an	0	0	4 000	323 720	4 000	323 720	0,024	97	7 83
Total DZD		0	0	4 000	323 720	4 000	323 720		97	7 83
EUR	Moins d'un trimestre	1 510 589	4 727 744	3 570 482	14 786 664	5 081 071 19 842	19 514 408	3,273	16 630 346	63 870 65
	Plus d'un an	15 367 381	4 882 352	4 475 322	1 891 543	702	6 773 895	3,273	64 945 165	22 170 95
	Plus d'un semestre	10 802 256	1 080 259	2 163 572	984 990	12 965 828	2 065 248	3,273	42 437 154	6 759 55
	Plus d'un trimestre	257 587	860 324	1 372 889	423 976	1 630 476	1 284 301	3,273	5 336 547	4 203 51
Total EUR		27 937 812	11 550 679	11 582 265	18 087 173	39 520 077	29 637 852		129 349 213	97 004 68
NOK	Moins d'un trimestre	72	44 722	1 000 069	90	1 000 141	44 812	0,337	337 050	15 10
	Plus d'un an	520	165 500	100 096	750	100 617	166 250	0,337	33 908	56 02
	Plus d'un semestre	197	48 000	31 800	181	31 997	48 181	0,337	10 783	16 23
	Plus d'un trimestre	425	5 000		218	425	5 218	0,337	143	1 75
Total NOK		1 214	263 222	1 131 966	1 239	1 133 180	264 460		381 884	89 12
QAR	Moins d'un trimestre	78 535		1 325	3 597	79 860	3 597	0,765	61 112	2 75
	Plus d'un an	0	35	0	0	0	35	0,765	0	2
	Plus d'un semestre	1 619	63 902	86 055	29 825	87 674	93 726	0,765	67 091	71 72
	Plus d'un trimestre	233	55 000	28 560	47 075	28 793	102 075	0,765	22 033	78 11
Total QAR		80 387	118 937	115 940	80 497	196 328	199 434		150 236	152 61
SEK	Moins d'un trimestre	3 390	79 362		1 218	3 390	80 579	0,310	1 051	24 97
	Plus d'un an	343	15 100	345 474	1 850	345 817	16 950	0,310	107 182	5 25
	Plus d'un semestre	701	58 570	27 100	571	27 801	59 141	0,310	8 617	18 33
	Plus d'un trimestre	26 312		18 250	13 367	44 562	13 367	0,310	13 812	4 14
Total SEK		30 745	153 032	390 824	17 006	421 569	170 037	1	130 661	52 70
USD	Moins d'un trimestre	95 596 958	19 952 172	2 724 407	27 083 432	98 321 364	47 035 604	2,874	282 614 930	135 19 13
	Plus d'un an	20 146 888	39 813 465	6 891 993	11 311 834	27 038 881	51 125 299	2,874	146 95 77 720 561	146 95 55
	Plus d'un semestre	17 730 680	868 732	751 889	2 004 736	569	2 873 467	2,874	53 126 297	8 259 49
	Plus d'un trimestre	701 726	853 573	2 443 112	1 670 835	3 144 838	2 524 408	2,874	9 039 522	7 256 15
Total USD		134 176 252	61 487 942	12 811 401	42 070 836	146 987 653	103 558 777		422 501 310	297 66 34
AED	Moins d'un trimestre	50 124	9 147	105	456	50 229	9 603	0,783	39 329	7 51
	Plus d'un an	25	66 891	330 000	58 752	330 025	125 643	0,783	258 410	98 3 8
	Plus d'un semestre	157	3 860	38 410	288	38 567	4 148	0,783	30 198	3 24
	Plus d'un trimestre	39	230	6 500	65	6 539	295	0,783	5 120	23
Total AED		50 345	80 128	375 015	59 560	425 360	139 687		333 057	109 3 5

Ratio de liquidité :

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 100% à partir de l'année 2019.

La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

Date	Ratio
30/06/2019	100.18%
30/06/2018	101.16%
31/12/2018	96.9 %

5.2_Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 529 857 mDT au 30/06/2019 contre 445 900 mDT au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Créances sur les établissements bancaires et financiers :	29 260	72 811	97 062
- Comptes courants des banques résidentes	2	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	29 257	66 326	96 996
- Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	6 483	64
Prêts aux établissements bancaires et financiers:	340 396	163 923	180 584
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	70 000	70 000	70 000
- Prêts hors marché en Dinars			5 000
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	270 396	93 923	105 584
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (*)	158 027	175 502(*)	165 968
Créances rattachées	2 174	2 248	2 376
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	85	61	150
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	2 089	2 187	2 226
Total	529 857	414 484	445 990

(*) : Données juin 2018 retraitées pour le besoin de comparabilité

- ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient éligibles ou non au refinancement de la BCT

Description	Eligibles au refinancement de la BCT	Non éligibles aux refinancement de la BCT	TOTAL
Créances sur les établissements bancaires et financiers	0	527 683	527 683

- ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire

description	Matérialisés par des titres du marché interbancaire	Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements bancaires et financiers	0	527 683	527 683

Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise. Ces comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté

CLASSE	DEVICES	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
Moins d'un trimestre	AED	483		64 517	736	65 000	736	0,783	50 866	5 6
Moins d'un trimestre	CHF	37 537	2 840	19 511	10 704	57 048	13 544	2,945	167 980	39 8 1
Moins d'un trimestre	CNY			442	71 380	442	71 380	0,419	185	29 8 3
Moins d'un trimestre	DKK				2 479	0	2 479	0,438	0	1 0 7
Moins d'un trimestre	DZD				744	0	744	0,024	0	8
Moins d'un trimestre	GBP	2 784 402	2 885 238	500 020	558 126	3 284 422	3 443 363	3,656	12 006 861	12 5 7 9 3
Moins d'un trimestre	JPY	268 787			20 105 787	268 787	20 105 787	0,027	7 173	536 5 7
Moins d'un trimestre	MAD	54 498	23 084		7 707 465	54 498	7 730 549	0,300	16 371	2 322 2 7
Moins d'un trimestre	NOK			10	3 400	10	3 400	0,337	3	1 1 6
Moins d'un trimestre	SAR			2 000	200 125	2 000	200 125	0,766	1 533	153 3 8
Moins d'un trimestre	SEK		25 000	25 000	7 667	25 000	32 667	0,310	7 749	10 1 5

Plus d'un an	AED	49 496		4 173	314 340	53 669	314 340	0,783	41 999	245 9 0
Plus d'un an	CHF	419 253	455 268	379 066	113 470	798 319	568 738	2,945	2 350 681	1 674 6 1
Plus d'un an	CNY		428		260 058	0	260 486	0,419	0	109 0 4
Plus d'un an	DKK	6 699	13 505	11 382	3 201	18 081	16 705	0,438	7 928	7 3 5
Plus d'un an	DZD	2 864 966	10 200	12 340 148	676 289	15 205 114	686 489	0,024	367 812	16 6 6
Plus d'un an	GBP	1 177 239	1 905 785	376 935	450 284	1 554 174	2 356 070	3,656	5 681 595	8 613 0 4
Plus d'un an	JPY	4 028 355	69 604	157 509	683	4 185 864	3 781 287	0,027	111 713	100 9 6
Plus d'un an	KWD	6 017		79	3 212	6 096	3 212	9,474	57 753	30 4 0
Plus d'un an	LYD	594 488	758 460	437 176	350 021	1 031 665	1 108 481	2,066	2 131 007	2 289 6 8
Plus d'un an	MAD	220 215	10 601	160 683	227 861	380 898	238 462	0,300	114 422	71 6 4
Plus d'un an	MRO	5 421 190		300 165		5 721 355	0	0,077	443 119	0
Plus d'un an	NOK	1 883	29 544	6 425	29 000	8 308	58 544	0,337	2 800	19 7 0
Plus d'un an	SAR	4 719	2 196	10 350	18 602	15 069	20 798	0,766	11 550	15 9 0
Plus d'un an	SEK	45 082	69 318	125 094	72 611	170 176	141 930	0,310	52 744	43 9 0

Plus d'un semestre	AED			1 738 346	500	1 738 346	807 508	0,783	1 360 360	631 9 3
Plus d'un semestre	CHF	24 838	7 408	2 694	22 883	27 532	30 292	2,945	81 069	89 1 5
Plus d'un semestre	CNY		2 100		108	0	2 208	0,419	0	9 4
Plus d'un semestre	DKK	3 750		864	3 343	4 614	3 343	0,438	2 023	1 4 6
Plus d'un semestre	DZD			26 112	744	26 112	744	0,024	632	8
Plus d'un semestre	GBP	61 554	180	44 546	26 130	106 100	26 310	3,656	387 871	96 1 0
Plus d'un semestre	JPY	1 800 000	9 000	365 109	162 650	2 165 109	171 650	0,027	57 783	4 5 1
Plus d'un semestre	KWD	315 711			315 681	315 711	315 681	9,474	2 991 075	2 990 7 1
Plus d'un semestre	MAD	11 518	8 506	60 950	362 511	72 468	371 017	0,300	21 769	111 4 3
Plus d'un semestre	MRO			30 017		30 017	0	0,077	2 325	0
Plus d'un semestre	NOK			1 770	8 199	1 770	8 199	0,337	596	2 7 3
Plus d'un semestre	SAR		1 100		225	0	1 325	0,766	0	1 0 6
Plus d'un semestre	SEK		125 117	31 487	20 237	31 487	145 354	0,310	9 759	45 0 1
Plus d'un trimestre	AED				400	0	400	0,783	0	3 3

Plus d'un trimestre	CHF	1 200	14 008	26 161	14 008	27 361	2,945	41 247	80 5
Plus d'un trimestre	DKK	7 500	210	2 312	210	9 812	0,438	92	4 3
Plus d'un trimestre	DZD			744	0	744	0,024	0	8
Plus d'un trimestre	GBP	2 920	73 315	3 556	73 315	6 475	3,656	268 018	23 6
Plus d'un trimestre	JPY	2 200 207			2 200 207	0	0,027	58 720	0
Plus d'un trimestre	KWD			6	0	6	9,474	0	7
Plus d'un trimestre	MAD	81 254	3 053	236 311	81 254	239 364	0,300	24 409	71 9
Plus d'un trimestre	NOK		20	3 325	20	3 325	0,337	7	1 1
Plus d'un trimestre	SAR		19 970	20 150	19 970	20 150	0,766	15 306	15 4
Plus d'un trimestre	SEK			8 460	0	8 460	0,310	0	2 6

5.3 Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 30 Juin 2019 et Décembre 2018 se présente comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Comptes courants débiteurs	1 134 582	1 173 865	1 187 789
- Crédits sur ressources spéciales	147 667	203 479	155 279
- Les créances prises en charge par l'Etat	26 522	30 793	26 522
- Bonification prise en charge par l'Etat	6 177	6 177	6 177
- Comptes courants associés	155 504	172 199	166 999
- Autres concours à la clientèle	8 062 003	7 520 880	7 898 961
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	93 197	69 064	40 982
Total Brut	9 629 207	9 180 019	9 486 271
Provisions	1 336 120	1 390 154	1 331 290
- Provisions sur comptes courants	213 621	225 480	205 477
- Provisions sur ressources spéciales	46 766	82 721	53 446
- Provisions sur autres concours à la clientèle	929 405	962 087	928 020
- Provisions sur comptes courants associés	63 305	64 389	62 764
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	82 568	55 022	81 128
- Agios réservés	1 002 526	1 168 758	987 972
- Agios réservés sur comptes courants	97 855	101 358	96 102
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	798 288	966 869	800 372
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 037	38 037	38 037
- Agios réservés sur ressources spéciales	46 512	46 512	46 511
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	18 727	12 875	3 843
- Produits perçus d'avance	29 319	16 188	33 601
Total Net en mDT	7 261 244	6 604 919	7 133 408

(*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2019 se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Agios réservés sur C/C	97 855	101 358	96 102
Agios réservés sur Avals et Cautions	3 845	5 388	4 061
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	157 601	191 722	159 328
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	261 139	290 563	275 470
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	2 171	2 461	2 316
Agios réservés sur Ressources Spéciales	46 512	46 512	46 511
Agios réservés sur C/C Associés	38 037	38 037	38 037
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	373 532	476 735	359 197
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	18 727	12 875	3 843
Sous Total	1 002 526	1 168 758	987 972
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	4 617	5 457	5 037
Total en mDT	1 007 143	1 174 215	993 009

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 30/06/2019 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 134 582	-165 327	-48 294	-97 855	-	23 106
C/ Ressources spéciales	147 667	-28 130	-18 636	-46 512	-	54 389
Comptes courants associés	155 504	-47 494	-15 810	-38 037	-	54 163
Autres concours à la clientèle	8 094 702	-432 868	-496 538	-798 288	-29 319	6 337 689
Créances à abandonner	3 562	-455	-	-3 107	-	0
Créances rattachées	93 197	-	-	-18 727	-	74 470
Total	9 629 207	-674 274	-579 278	-1 002 526	-29 319	7 341 817
Provisions collectives						-82 68
Encours net en mDT						7 261 244

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 373 532 mDT.

5.3.1_ Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre 2019, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 17 985 mDT.

Ainsi, au 30 Juin 2019, le solde des provisions additionnelles s'élève à 612 422mDT.

5.3.2_Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

5.3.3_Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 26 522millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4_Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 334 795 mDT au 30/06/2019 contre 322 265mDT au 31/12/2018. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<i>Titres de transaction</i>	15 455	80 250	530
Bons de trésor à court terme	16 231	81 773	556
Intérêts perçus d'avance	(776)	(1 523)	(26)
<i>Titres de placements</i>	319 340	459 779	321 735
Bons de trésor assimilables (1)	324 825	455 179	317 364
Primes/Décotes sur BTA	(11 132)	(2 874)	(8 421)
Créances et dettes rattachées	5 647	7 474	12 792
Total en mDT	334 795	540 029	322 265

5.5_Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titre d'investissement s'élève à 1 089 427mDT au 30/06/2019 contre 1 155 076 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
BTA d'investissement	796 900	812 019	835 662
Décote/primes sur BTA d'investissement	- 28 163	- 29 807	-30 544
Créances rattachées	24 865	25 383	27 075
Total BTA d'investissement	793 602	807 595	832 193
Emprunts obligataires	55 557	59 799	59 099
Emprunt national	28 000	42 174	42 175
Provisions Emprunts obligataires	- 650	- 650	- 650

Créances rattachées	1 844	1 743	3 177
Fonds commun de placement	30 397	29 209	30 459
Provisions Fonds commun de placement	-1 688		
Total autres titres d'investissement	113 459	132 276	134 260
Fonds gérés	77 442	77 380	76 867
Provisions Fonds gérés	-50 803	- 50 416	- 50 484
Total Fonds gérés	26 639	26 965	26 383
Parts dans les entreprises liées	147 732	172 838	168 410
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	40 883	49 555	46 331
Autres titres de participations	96 365	96 712	96 670
Participations en rétrocession	18 935	19 709	19 379
Sociétés en liquidation	30	30	30
Provisions titres de participation	- 147 888	- 175 553	- 168 248
Créances et dettes rattachées	-332	- 332	- 332
Total Titres de participation	155 726	162 958	162 240
Total général	1 089 427	1 129 793	1 155 076

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Solde au 30/06/2018	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Reclassement		Solde au 30/06/2019
					(+)	(-)	
Titres d'investissement BTA	812 019	27 081	(42 200)				796 900
Emprunts obligataire	101 973		(18 416)				83 557
Fonds gérés Sicar	77 380			62			77 442
Fonds commun de placement	29 209	1250	(62)				30 397
Titres de participation	96 712	50	(397)				96 365
Parts ds les entreprises associées et co-entrp	49 555		(8 672)				40 883
Parts dans les entreprises liées	172 838	6 377	(31 483)				147 732
Société en liquidation	30						30
Participation en rétrocession	19 709		(774)				18 935
Total en mDT	1 395 425	34 758	(102 004)	62	0	0	1 292 241

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 30/06/2019 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2019	Solde au 30/06/2018	Solde au 31/12/2018
- Titres cotés	19 139	20 002	20 002
- Titres non cotés	476 202	318 811	519 418
Valeur Brute en mDT	495 341	338 813	539 420

Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieurs	Restitutions fonds/Rachat action	Résultats capitalisés	Solde au 30/06/2019
FG STB 1	8 000	2 127	-	-1 166	4 707
FG STB 2	8 000	4 331	-	1 380	5 049
FG STB 3	5 000	2 077	-	917	3 840
FG STB 4	6 500	2 008	-	1 457	5 949
FG STB 5	6 824	2 633	-	1 468	5 659
FG STB 6	2 707	1 085	-	307	1 929
FG STB 7	800	140	-	74	734
FG STB 8	6 752	3 852	-	3 466	6 364
FG STB 9	4 800	519	-	306	4 587
FG STB 10	8 748	186	-	178	8 740
FG STB 11	6 000	-	-	671	6 671
FG STB 12	9 898	-	-	1 846	11 744
FG STB 13	10 000	10 000	-	-	-
FG ID 1	2 000	1 630	-	861	1 231
FG ID 2	2 000	957	-	215	1 258
FG ID 3	5 436	2 839	-	1 182	3 779
FG ID 4	360	28	-	55	387
FG ID 5	1 133	173	-	265	1 225
FG ID 6	4 000	1 023	-	630	3 607
Total en mDT	98 958	35 608	-	14 092	77 442

5.6 _ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 129 241 mDT au 30 Juin 2019. Les mouvements enregistrés au cours du premier semestre 2018 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisition/ Cession 1 ^{er} semestre 2019	Valeur Brute au 30/06/2019	Amort/ prov. Au 31/12/2018	Dotation / Prov. 2019	Amort 30/06/2019	Valeur Nette au 30/06/2019
Immobilisations Incorporelles	22 696	1 111	23 807	18 540	1 367	19 907	3 900
Logiciel informatique	22 639	1 111	23 750	18 540	1 367	19 907	3 843
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	267 546	5 499	273 045	143 435	4 269	147 704	125 341
Terrains	17 554	-	17 554	-	-	-	17 554
Constructions	75 056	-	75 056	34 256	762	35 018	40 038
Mobilier de bureaux	6 391	18	6 409	5 785	130	5 915	494
Matériel de transport	1 903	-	1 903	1 071	74	1 145	758
Matériel informatique	42 667	1 368	44 035	37 471	1 513	38 984	5 051
Matériel de communication	3 227	7	3 234	2 340	70	2 410	824
Matériel de bureaux	17 014	155	17 169	16 053	152	16 205	964
Matériel de sécurité	4 625	317	4 942	2 771	126	2 897	2 045
Matériel de climatisation	5 802	3	5 805	5 005	123	5 128	677
Agencements, amén. et instal.	39 304	2 363	41 667	28 321	879	29 200	12 467
Mob- bureau hors expl	33	-	33	31	-	31	2
Mat-outil hors exploit	377	-	377	330	4	334	43
Immeubles hors exploit	44 629	-	44 629	10 001	436	10 437	34 192
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-	-
Imm. En attente affectation	8 964	1 268	10 232	-	-	-	10 232
TOTAL	290 242	6 610	296 852	161965	5 636	167 611	129 241

5.7_Autres actifs

Au 30/06/2019, les autres postes d'actif totalisent 1 061 490 mDT contre 1 033 993 mDT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Prêts au personnel	134 082	155 245	155 086
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	2 590	21 735	7 931
- Stock divers	2 880	1 795	2 557
- Écart de conversion	-	-	-
- Différence de change à la charge de l'état	433	206	226
- Siège, succursales et agences	111 814	56 172	155 887
- Comptes de régularisation actif	230 085	132 085	160 352
- Valeurs présentées à la compensation	103 650	53 871	72 777
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	1 887	1 195	4 596
- Charges payées d'avance	1 406	601	3 408
- Produits à recevoir	7 296	2 591	4 299
- Créances cédées	2 120	2 136	2 120
- - Différence PF encaissement exigible après encaissement (*)	17 015	27 407	22 327
- Autres	442 978	528 265	439 173
Total en Mdt	1 061 490	986 556	1 033 993

(*) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 17 015 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et aux valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	98 999
Valeurs exigibles après encaissement	(81 984)
Total en mDT	17 015

5.8_ – Banque central et CCP

Au 30/06/2019 ce poste totalise 1 670 114 mDT contre 1 731 309 mDT au 31/12/2018

Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Appel d'offre	1 542 000	1 071 000	1 288 000
- Facilité de prêt	19 000	363 000	311 000
- Utilisations auprès de la BCT en dinars	103 579	132 757	127 604
- Utilisations auprès de la BCT en devises	3 421	2 369	2 260
- Dettes rattachées	2 114	1 112	2 445
Total	1 670 114	1 570 238	1 731 309

Le compte BCT en Dinars présente des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	229 324 108	118 824 272	242 628 237	18 152 431
Plus d'un trimestre	5 881 821	3 067 680	7 117 582	3 779 543
Plus d'un semestre	5 683 338	11 229 392	12 582 720	5 411 530
Plus d'un an	45 062 479	53 501 365	52 272 239	37 902 516
TOTAL	285 951 747	186 622 709	314 600 777	65 246 020

Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Devises	Antériorité	LC	LD	NC	ND	LC ET NC NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
CAD	Moins d'un trimestre	70 032	3 224		40	70 032	3 264	2,196	153 769	7 168
	Plus d'un an	49 487	3 246	9 817	20 022	59 304	23 268	2,196	130 213	51 090
	Plus d'un semestre	112	24 915	17 725	312 760	17 837	337 675	2,196	39 164	741 433
	Plus d'un trimestre	7 609	40	6 805	879 672	14 414	879 712	2,196	31 648	1 931 583
Total CAD		127 239	31 426	34 347	1 212 494	161 586	1 243 920		354 795	2 731 275
CNY	Moins d'un trimestre	3			4	3	4	0,419	1	2
	Plus d'un an	2	520			2	520	0,419	1	218
	Plus d'un semestre			10 270	27	10 270	27	0,419	4 298	11
	Plus d'un trimestre	7			8	7	8		3	4
Total CNY		12	520	10 270	39	10 282	559		4 308	234
GBP	Moins d'un trimestre	2 042	1 070	1 001		3 043	1 070		11 127	3 913
		188	505	768	51	956	556	3,656	791	630
						1 042				
	Plus d'un an	879 961	56 876	162 698	42 158	659	99 034	3,656	3 811 648	362 039
Plus d'un semestre	116 583	41 750	14 140	93	130 723	41 843	3,656	477 883	152 967	
Plus d'un trimestre	163 378	750	17 609	81 754	180 987	82 504	3,656	661 634	301 609	
Total GBP		3 202 109	1 169 881	1 196 216	124 056	4 398 325	1 293 937		16 078 956	4 730 245
JPY	Moins d'un trimestre	1 195				2 070				
		442		875 000	875 250	442	875 250	0,027	55 256	23 359
		2 574				2 574				
	Plus d'un an	503	40 000		198 900	503	238 900	0,027	68 709	6 376
Plus d'un semestre	1 591				1 626					
Plus d'un trimestre	040	210 000	35 000	1 909	040	211 909	0,027	43 396	5 655	
	100 240		3 000	50 199	103 240	50 199	0,027	2 755	1 340	
Total JPY		5 461 225	250 000	913 000	1 126 258	6 374 225	1 376 258		170 117	36 730
KWD	Moins d'un trimestre	6 003			3	6 003	3	9,474	56 875	32
	Plus d'un an	6	3 000	10 100	25	10 106	3 025	9,474	95 745	28 662
	Plus d'un semestre	11	280	3 208	21	3 219	301	9,474	30 493	2 851
	Plus d'un trimestre	6	217	120	7	126	224	9,474	1 192	2 123
Total KWD		6 026	3 497	13 428	57	19 454	3 554		184 305	33 667
MAD	Plus d'un an			612		612	0	0,300	184	0

Total MAD		0	0	612	0	612	0	184	0	
SAR	Moins d'un trimestre	418 948		21 581	769	440 529	769	0,766	337 648	589
	Plus d'un an	100 285	50 237			100 285	50 237	0,766	76 864	38 505
	Plus d'un semestre	200 804	122 986	182 819	655	383 623	123 641	0,766	294 032	94 766
	Plus d'un trimestre	74	8 550		37 688	74	46 238	0,766	57	35 439
Total SAR		720 111	181 773	204 400	39 111	924 511	220 884		708 600	169 299
MRO	Plus d'un an	5 421 190	-	300 165	-	5 721 355	-	0,07745	443 119	
	Plus d'un semestre	-	-	30 017	-	30 017	-	0,07745	2 325	
Total MRO		5 421 190	330 181		5 751 371	-			445 444	

5.9_ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2019 ce poste totalise 243 030 mDT contre 292 262 mDT au 31/12/2018. Sa répartition est la suivante :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Comptes à vue	43 498	35 080	90 254
Comptes à vue des établissements bancaires	42 986	34 730	89 798
- Banques de dépôts	1	1	1
- Banques non résidentes	42 985	34 729	89 797
Comptes à vue des établissements financiers	512	350	456
Emprunts auprès des établissements bancaires et financiers	199 532	191 863	202 008
Emprunts auprès des établissements bancaires	199 532	191 863	202 008
-Emprunts en dinars	53 000	39 000	55 000
-Emprunts en dinars hors marché	40 000		
-Emprunts en devises	106 497	152 847	146 997
-Dettes rattachées	34	16	11
Emprunts auprès des établissements financiers	0	0	0
Total en mDT	243 030	226 943	292 262

- La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation ou non des emprunts par des titres du marché interbancaires

Description	Matérialisés par des titres	Non matérialisés par des titres	Total
Emprunts auprès des établissements financiers	0	243 030	243 030

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

CLASSE	DEVOIR	DEVISES	SUSPENS				LD ET ND		COURS	LC ET NC BCT		LD ET ND	
			LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	BCT		EN DT	BCT	EN DT	
Moins	d'un trimestre	CAD	9 931	1 697 926	2 611 874	3 970	2 621 805	1 701 896	2,196	5 756 697	3 736 852		
Moins	d'un trimestre	USD	9 784 411	5 352 884	10 054 222	22 195 010	19 838 632	27 547 894	2,874	57 024 165	79 183 666		
Moins	d'un trimestre	EUR	23 152 043	15 625 153	12 850 423	18 270 963	36 002 466	33 896 116	3,273	117 836 071	110 941 989		
Plus	un an	CAD	1 405 225	986 595	244 263	395 581	1 649 488	1 382 176	2,196	3 621 782	3 034 844		
Plus	un an	NLG	50				50	0	1,000	50	0		
Plus	un an	USD	59 007 600	43 055 290	50 080 349	39 109 672	109 087 949	82 164 962	2,874	313 562 400	236 174 966		
Plus	un an	EUR	86 220 086	104 142 895	46 297 423	26 299 007	132 517 509	130 441 902	3,273	433 729 807	426 936 345		
Plus	un semestre	CAD	108 817	45 836	1 231 333	8 400	1 340 150	54 236	2,196	2 942 568	119 087		
Plus	un semestre	USD	6 821 180	2 501 323	10 796 228	10 752 934	17 617 408	13 254 256	2,874	50 639 477	38 098 035		
Plus	un semestre	EUR	14 948 773	6 120 922	6 081 896	3 172 367	21 030 669	9 293 289	3,273	68 833 380	30 416 935		
Plus	un trimestre	CAD	2 737	8 768	34 450	1 953	37 186	10 721	2,196	81 650	23 540		
Plus	un trimestre	USD	4 469 380	452 490	2 214 536	6 970 063	6 683 916	7 422 554	2,874	19 212 249	21 335 388		
Plus	un trimestre	EUR	1 401 989	995 889	5 177 218	5 032 537	6 579 207	6 028 426	3,273	21 533 745	19 731 037		

5.10 Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 6 651 473mDT au 30/06/2019 contre 6 356 969 mDT au 31/12/2018. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dépôts à vue	1 676 237	1 506 057	1 548 371
Dépôts épargne	2 836 009	2 678 783	2 773 420
Compte à terme	445 837	471 558	462 615
Comptes en dinars convertibles	83 623	80 117	84 426
Dépôts en devises	662 647	525 682	620 993
Placements en devises	160 902	196 546	162 631
Bons de caisse	468 729	379 669	441 979
Autres sommes dues à la clientèle	197 389	188 558	161 609
Dettes rattachées	(11 900)	(7 725)	(16 575)
Certificats de dépôts	132 000	154 500	117 500
Total en mDT	6 651 473	6 173 745	6 356 969

Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	2 422 507				2 422 507
Dépôts à vue dinars	1 676 237	-	-	-	1 676 237
Comptes en dinars convertibles	83 623	-	-	-	83 623
Comptes en devises	662 647	-	-	-	662 647
Dépôts épargne	2 796 046		39 963		2 836 009
Comptes spéciaux d'épargne	2 796 046	-	-	-	2 796 046
Autres comptes d'épargne		-	39 963	-	39 963
Dépôts à terme	433 356	504 638	269 474		1 207 468

Compte à terme	158 639	183 491	103 707	-	445 837
Bons de caisse	77 833	231 273	159 623		468 729
Certificats de dépôts	107 000	24 500	500	-	132 000
Placement devises	89 884	65 374	5 644		160 902
Autres sommes dues à la clientèle	197 389	0	0	0	197 389
Total	5 849 298	504 638	309 437	0	6 663 373

5.11_Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 257 518 mDT au 30/06/2019 contre 284 825 mDT au 31/12/2018 et se réparti comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Emprunts obligataires & privés	140 505	145 306	170 178
Ressources spéciales	119 053	116 215	113 351
Ressources budgétaires	43 129	38 557	37 971
Ressources extérieures	75 924	77 658	75 380
Intérêts sur emprunts obligataires	3 079	2 369	7 392
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 187	1 133	974
Dettes rattachées	388	388	388
Couverture du risque de change	(6 694)	(6 523)	(7 458)
Total en mDT	257 518	258 888	284 825

5.12_ Autres passifs

Ce poste totalise 1 013 424 au 30/06/2019 contre 984 290 mDT au 31/12/2018 :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Provisions pour passifs et charges (1)	226 752	226 111	227 478
État, impôts, taxes et dettes sociales	32 891	32 555	32 316
Effets financiers non échus	82 124	75 130	46 190
Agios réservés pris en charge par l'État	4 616	5 457	5 037
Charges à payer	45 659	42 904	52 558
Créditeurs divers	2 677	2 838	2 832
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	29 774	11 421	30 792
Comptes de régularisation-Passif	359 393	338 388	257 720
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	132 409	196 934	206 192
Autres crédits	633	501	501
Crédits à régulariser	6 726	2 769	4 523
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 717	13 718	13 718
Ecart de conversion	70 138	81 534	98 518
Total en mDT	1 013 424	1 036 175	984 290

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme du premier semestre de l'année 2019 s'élèvent à 226 752 mDT contre 227 478 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	Provision 31/12/2018	Dotation 2019	Reprise / Réaff. 2019	Provision 30/06/2019
Engagements par signature	55 711	4 413	728	59 396
Départ à la retraite	66 055	345	15 008	51 392
Débiteurs divers	3 304	3	590	2 717
Compte suspens	13 933	1 124	274	14 783
Risques FAS	1 284	0	0	1 284
Escompte papier commercial étranger	647	0	0	647
Comptes figés	2 494	0	0	2 494
Insuffisance d'inventaire	8 777	0	0	8 777
Suspens correspondants et écart de conversion	47 243	1 814	0	49 057
Comptes du personnel	1 798	0	0	1 798
Portefeuille à l'encaissement	109	0	0	109
Affaires en cours	10 924	8 175	0	19 099
Créances cédées	2 137	0	0	2 137
Comptes monétique	662	0	0	662
Autres provisions	12 400	0	0	12 400
Total en mDT	227 478	15 874	16 600	226 752

5.13_Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2018	Affectation du résultat 2018	Autres imputations	Résultat de la période	Solde au 30/06/2019
Capital social	776 875	-	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	9 596	-	228	-	9 824
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	-	-	45 028
Actions propres	- 5 509	-	-	-	- 5 509

Autres capitaux propres (*)	24 510		-234	-	24 276
Résultats reportés	-575 637	66 863	234	-	- 508 540
Résultat net de l'exercice	66 863	- 66 863		60 392	60 392
TOTAL	870 178	-	228	60 392	930 798

(*)Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT). En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

- **Résultat par action**

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
-Bénéfice net de l'exercice avant modification comptable (en mDT)	60 392	35 822	66 863
-Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	155 375 000
-Nombre d'actions propres	679 987	679 987	679 987
-Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	154 695 013	154 695 013	154 695 013
-Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 695 013	154 695 013	154 695 013
-Bénéfices revenant aux actions propres (en DT)	265 723	157 619	294 197
-Bénéfice par action de valeur nominale de 5DT (en DT)	0.389	0.231	0.430

5.13.1_ Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTE AU 30 JUIN 2019

6.1 Passifs éventuels

Le poste passif éventuel se détaille au 30 Juin 2019 comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	864 291	762 983	826 312
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	473 195	520 705	547 286
Total cautions, avals et autres garanties données	1 337 486	1 283 688	1 373 598
Crédits documentaires et acceptations import	413 849	363 269	336 794
Crédits documentaires et acceptations export	113 397	18 642	76 289
Total crédits documentaires	527 246	381 911	381 911
Total passifs éventuels en mDT	1 864 732	1 665 599	1 786 681

6.2 Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 Juin 2019 à 135 414 mDT contre 155 361 mDT au 31 Décembre 2018.

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Engagements de financement	128 229	205 480	154 502
Engagements sur titres	7 186	859	859
Total	135 414	206 339	155 361

6.3 Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 Juin 2019 à 1 915 197mDT contre 2 132 046 mDT au 31/12/2018 :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Contre garanties reçues des Banques installées à l'étranger	473 195	520 705	547 287
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	18 675	16 350	21 221
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	824 832	642 250	919 475
Garanties reçues de la clientèle	598 495	349 887	644 063
Total en mDT	1 915 197	1 529 192	2 132 046

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

7.1_Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 Juin 2019 à 376 220mDT contre 264 623 mDT au 30 Juin 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	8 556	9 913	17 666
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire dinars	3 091	2 560	5 629
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire devises	5 465	7 353	12 037
Intérêts sur créances sur la clientèle	357 340	244 347	581 149
• Intérêts en agios sur comptes débiteurs	55 739	39 696	94 540
• Intérêts sur crédits à la clientèle	301 601	204 651	486 609
Revenus assimilés	10 324	10 363	23 373
<i>Total en mDT</i>	376 220	264 623	622 188

7.2_Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 Juin 2019 à 48 121 mDT contre 42 908 mDT au 30 Juin 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Chèques, effets, virements et tenue de compte	21 864	18 882	42 292
Opérations sur titres	79	49	492
Opérations de change	4 697	4 531	9 169
Opérations de commerce extérieur	1 429	989	2 463
Coffre-fort	17	15	30
Études	9 198	8 185	17 479
Autres	10 837	10 257	19 226
<i>Total en mDT</i>	48 121	42 908	91 151

7.3_Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2019 à 34 896mDT contre 36 125mDT au

30

Jun 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	308	2 479	5 278
Gains/Pertes nets sur titres de placement	(2 584)	1229	(8 343)
Intérêts sur titres de placement	9 701	13 784	25 880
Gains nets sur opérations de change	27 471	18 633	37 437
Total	34 896	36 125	60 252

7.4_Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 30 Juin 2019 à 37 262 mDT contre 36 977 au 30 Juin 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/ 06/2019	30/ 06/2018	31/12/2018
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	3 000	4 199	7 609
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	28 067	25 935	54 617
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	6 195	6 843	10 361
Total en mDT	37 262	36 977	72 587

Au 30/06/2019, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises associées se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	885	3 464	1 310		5 659
Jetons de présence	82	18	68		168
Revenus Sicar	368				368
Total en Mdt	1 335	3 482	1 378		6 195

7.5_ Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 Juin 2019 à 212 928 mDT contre 169 249 mDT au 30 Juin 2018 se détaillent comme suit :

Libellé	30/ 06/2019	30/ 06/2018	31/12/2018
Opérations avec les établissements bancaires	68 526	45 746	108 154
Opérations avec la clientèle	136 676	116 849	245 622
Emprunts et ressources spéciales	7 726	6 654	13 726
Autres intérêts et charges	0	0	39
Total en mDT	212 928	169 249	367 541

7.6_Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	- 56 964	-69 552	-165 100
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-66 255	- 30 393	-95 768
- Dotations aux provisions additionnelles	-22 790	- 55 565	-96 084
- Dotations aux provisions collectives	- 1 440	-	-26 106
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	41 202	23 741	123 079
- Reprises sur provisions additionnelles	40 768	39 919	121 794
- Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	-	-
- Créances cédées à STRC ou radiées	-61 508	- 50 341	-268 292
- Créances cédées ou passées par pertes	-372	- 1 908	- 4 430
- Reprise agios réservés sur créances abandonnées	13 431	4 996	80 707
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 10 596	- 6 285	- 16 126

- Dotations aux provisions pour risques et charges	- 11 460	- 10 977	- 17 960
- Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	-	-	- 4 272
- Indemnités et pensions liées à l'assainissement social(*)	-15 008	- 9 056(*)	-20 349
- Reprises de provisions pour risques et charges	864	3 463	4 081
- Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	15 008	10 285	22 374
TOTAL	- 67 560	-75 836	-181 226

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

7.7_ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2019, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-6	-196	-886
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-2107	-1 745	- 1 866
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	-6 024	4 814	2 407
Pertes sur fonds SICAR	-	-	-
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	20 366	31	8 026
Pertes sur titres de participations	- 27 054	-	- 4 427
Reprises sur provisions pour fonds gérés	100	522	574
Total en mDT	-14 725	3 426	3 828

7.8_ Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation ont atteint au 30 juin 2019 un total de 3 724mDT contre 4 088mDT au 30 juin 2018, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Revenus des immeubles	552	667	1 111
Intérêts sur crédits au personnel	3 135	3 404	6 736
Autres produits accessoires	37	16	34
Total en mDT	3 724	4 088	7 881

7.9_ Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 juin 2019 un total de 78 544 mDT contre 65 928 mDT au 30 juin 2018, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Rémunération du personnel	56 070	49 825(*)	110 093
Charges sociales et fiscales	21 348	15 121	31 251
Autres charges liées au personnel	1 126	982	1 997
Total en mDT	78 544	65 928	143 341

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

7.10_ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 30 juin 2019 un total de 31 174 mDT contre 30 721 mDT au 30 juin 2018, détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Loyer	2 036	1 848	3 573
Entretiens et réparations confiés à des tiers	4 584	3 719	10 473
Primes d'assurance	491	295	558
Cotisation Fond de garanties	8 897	9 300	18 500
Travaux et façons exécutés par des tiers	4 186	3 740	8 571
Impôts et taxes	896	812	1 277
Fournitures faites à l'entreprise	1 080	895	1 915
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	940	665	1 413
Frais divers de gestion	6 368	7 886	17 011
Transport et déplacement	140	163	458
Autres	1 556	1 398	2 762
Total en mDT	31 174	30 721	66 511

7.11_ Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 30 juin 2019 à 1 770 mDT contre 10 056 mDT au 30 juin 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Gains provenant des autres éléments ordinaires	3 353	13 422	15 036
- Plus-value de cession	-	-	-
- Subvention TFP	-	1 259	1 259
-Gain sur créances radiées	326	9 798	10 153
- Autres gains	3 027	2 365	3 624
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	- 1 583	-3 366	-3 535
Total	1 770	10 056	11 501

7.12_ Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéficiaires s'élève au 30 Juin 2019 à 27 955 mdt contre 12 360 mdt au 30 Juin 2018.

Libellé	30/06/2019	31/12/2018
Résultat fiscal	79 871	73 714
Impôts sur les sociétés	27 955	25 800

8. Notes sur l'état des flux de trésorerie

8.1_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2019, un flux positif net de 216 812mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

-Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 224 381mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.

-Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 151 274mDT.

-Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un excédent de 289 827mDT

-Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 5 500mdt.

-Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 67 376mDT.

-Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement de 72 278mDT.

8.2_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours du 1^{er} semestre 2019, un excédent de 76 395 mDT.

8.3_ Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé au cours du 1^{er} semestre 2019, un flux net négatif de 24 219mDT.

8.4 _Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Caisse, CCP et reprise de liquidité	64 135	56 212	73 507
BCT(*)	-1 371 834	-1 322 563	-1 501 538
Banques et organismes spécialisés	-48 940	38 081	7 264
Prêts emprunts sur le marché monétaire	211 988	16 343	22 053
Titres de transactions	15 455	80 250	530
Total en mDT	-1 129 196	-1 131 677	-1 398 184

(*) Les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la banque envers la BCT.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB»**

Introduction

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2019. Les états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2019, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêté du tableau des engagements, à l'auxiliarisation des produits et à la comptabilisation des opérations en devises, ont limité l'étendue de nos travaux d'examen limité.

2. Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.1, 5.2, 5.8 et 5.9, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

3. Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 13,741 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés et les crédits accordés aux personnels sur fonds propres de la banque. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

4. La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 1 à 4, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La convention relative à cette dotation signée avec l'État Tunisien en date du 9 octobre 2012 mettant à la charge de la banque la communication au Ministère des Finances, avant la fin du mois de juin de chaque année, d'un rapport portant sur les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier dûment approuvé par le conseil d'administration et certifié par les commissaires aux comptes.

En dépit de nos recommandations, les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier relatifs aux exercices allant de 2012 à 2018 demeurent, à ce jour, non établis par la banque.

2. Les actifs de la banque comportent 27 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
3. Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

Tunis, le 29 aout 2019

Les Co-commissaires aux comptes

CFA
Fathi Saidi

Groupement CSL- CNH
Samir Labidi

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lasâad Borji et Mr Salah MEZIOU.

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêté au 30 juin 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	Au 30 juin		Au 31
		2019	2 018	décembre
				2 018
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		2 583 222	2 438 039	2 583 222
Moins : Amortissements		<2 427 483>	<2 298 105>	<2 366 607>
	A-1	155 739	139 934	216 615
Immobilisations corporelles		93 423 385	79 970 799	92 110 437
Moins : Amortissements		<26 219 613>	<23 044 728>	<24 571 392>
	A-1	67 203 772	56 926 071	67 539 045
Participations et créances liées à des participations	A-2	72 856 687	73 516 687	73 516 687
Moins : Provisions	A-2	<3 190 035>	-	-
Autres immobilisations financières	B-1	2 651 528	2 713 895	2 503 001
		72 318 180	76 230 582	76 019 688
Total des actifs immobilisés		139 677 691	133 296 587	143 775 348
Total des actifs non courants		139 677 691	133 296 587	143 775 348
Actifs courants				
Stocks		79 341 012	63 655 991	74 198 606
Moins : Provisions		<1 377 563>	<1 716 684>	<1 991 345>
	B-2	77 963 449	61 939 307	72 207 261
Clients et comptes rattachés		50 319 314	42 833 751	36 892 081
Moins : Provisions		<1 304 667>	<1 368 951>	<1 247 806>
	B-3	49 014 647	41 464 800	35 644 275
Autres actifs courants		14 306 538	14 688 985	9 480 693
Moins : Provisions		<338 090>	<100 495>	<513 794>
	B-4	13 968 448	14 588 490	8 966 899
Liquidités et équivalents de liquidités	B-5	11 021 061	4 015 549	11 012 819
Total des Actifs Courants		151 967 605	122 008 146	127 831 254
TOTAL DES ACTIFS		291 645 296	255 304 733	271 606 602

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêté au 30 juin 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 30 juin		Au 31
		2019	2 018	décembre
				2 018
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves		68 980 463	63 040 463	63 040 463
Fonds social		987 185	1 881 768	689 648
Résultats reportés		4 625	2 651	2 651
Total des capitaux propres avant résultat		99 972 273	94 924 882	93 732 762
Résultat de l'exercice		11 860 832	18 778 922	24 063 973
Total des capitaux propres après résultat	B-6	111 833 105	113 703 804	117 796 735
Passifs Non Courants				
Emprunts	B-7	13 061 890	17 667 282	15 408 625
Provision pour risques et charges	B-8	5 882 376	5 718 608	5 679 954
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000	4 000
Autres passifs non courants	B-9	595 820	129 139	681 418
Total des Passifs Non Courants		19 544 086	23 519 029	21 773 997
Passifs Courants				
Fournisseurs & comptes rattachés	B-10	115 233 966	88 371 378	114 922 064
Autres passifs courants	B-11	24 381 037	25 418 795	7 665 371
Concours bancaires et autres passifs financiers	B-12	20 653 102	4 291 727	9 448 435
Total des Passifs Courants		160 268 105	118 081 900	132 035 870
Total des Passifs		179 812 191	141 600 929	153 809 867
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		291 645 296	255 304 733	271 606 602

ETAT DE RESULTAT
ENNAKL AUTOMOBILES
Pour la période close au 30 juin 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 30 juin		Au 31 décembre
		2 019	2 018	2 018
Revenus	R-1	187 242 226	160 562 172	358 114 718
Coût des ventes	R-2	<159 384 938>	<131 958 926>	<304 709 349>
Marge brute		27 857 288	28 603 246	53 405 369
Autres produits d'exploitation	R-3	1 930 022	1 407 290	2 751 751
Frais de distribution	R-4	<11 275 817>	<10 437 531>	<20 843 215>
Frais d'administration	R-4	<7 351 489>	<5 807 360>	<11 688 880>
Autres charges d'exploitation	R-5	<251 047>	<277 798>	<1 500 877>
Résultat d'Exploitation		10 908 957	13 487 847	22 124 148
Charges financières nettes	R-6	<1 463 804>	<925 270>	<2 184 176>
Produits des placements	R-7	9 012 931	9 106 060	9 134 278
Autres gains ordinaires	R-8	508 049	666 730	986 452
Autres pertes ordinaires	R-9	<3 503 644>	<228 794>	<513 090>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		15 462 489	22 106 573	29 547 612
Impôt sur les bénéfices		<3 601 657>	<3 327 651>	<5 483 639>
Résultat net de l'exercice		11 860 832	18 778 922	24 063 973

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
ENNAKL AUTOMOBILES
Pour la période close au 30 juin 2019
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Au 30 juin		Au 31
	2 019	2 018	décembre 2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	11 860 832	18 778 922	24 063 973
Ajustements pour :			
• Amortissements	1 873 556	1 770 973	3 708 820
• Régularisation des amortissements	-	-	374 576
• Provisions nettes de reprises de provisions	2 659 832	<125 921>	424 604
• Variation des :			
- Stocks	<5 142 406>	<19 077 739>	<29 620 354>
- Créances	<13 453 180>	<15 928 775>	<9 987 105>
- Autres actifs	<4 777 094>	<3 654 662>	1 553 630
- Fournisseurs et autres dettes	364 587	11 399 328	37 950 013
- Autres passifs	<684 334>	1 269 306	3 015 882
• Plus ou moins-values de cessions	<50 673>	<160 954>	<364 604>
• Revenus des placements et des participations	<37 851>	<107 707>	<51 769>
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<7 386 731>	<5 837 228>	31 067 665
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants	<1 626 022>	<4 513 579>	<17 583 238>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	158 277	188 950	460 183
Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations financières	-	<11 787 688>	<11 787 688>
Encaissement provenant du remboursement des obligations	660 000	660 000	660 000
Encaissements provenant des opérations de placement	3 373	107 707	51 769
Encaissements (Décaissements) sur prêts du personnel et cautions	<148 527>	222 686	433 581
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<952 899>	<15 121 923>	<27 765 393>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	-	-	<19 500 000>
Décaissement net fond social	<510 060>	<526 774>	<1 188 979>
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts	<2 189 779>	<2 040 991>	<4 142 940>
Décaissements affectés aux billets à ordre	<9 889 981>	-	<4 974 899>
Encaissements provenant des billets à ordre	10 442 042	-	9 974 899
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<2 147 778>	<2 567 765>	<19 831 919>
Variation de trésorerie	<10 487 408>	<23 526 915>	<16 529 647>
Trésorerie au début de l'exercice	11 012 819	27 542 466	27 542 466
Trésorerie à la fin de la période	525 411	4 015 549	11 012 819

I. Présentation de de la Société

La société ENNAKL AUTOMOBILES est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la BVMT à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange, le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société ENNAKL AUTOMOBILES est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et SKODA.

A partir de l'exercice 2018, la société Ennakl Automobiles a étendu son activité à l'achat et la revente de véhicules d'occasion sous le label Das Welt Auto.

II. Référentiel Comptable

Les états financiers de la société ENNAKL AUTOMOBILES ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

II.1-Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la Société Ennakl Automobiles pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

II.2- Méthodes comptables pertinentes

Les méthodes comptables les plus significatives retenues pour la préparation des comptes se résument dans ce qui suit :

a. Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b. Unité monétaire :

Les états financiers de la Société Ennakl Automobiles sont libellés en Dinar Tunisien.

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon

le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33,33%
- Equipements de bureau	10%
- Agencements et aménagements	10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 200 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société Ennakl Automobiles sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments. Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

e. Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f. Participations

Les titres de participation sont valorisés à leurs coûts historiques. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g. Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h. Impôts sur les bénéfices

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 25% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 1%. La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible. Il est à préciser que la société est soumise à l'IS au taux de 35% à partir de l'exercice 2019.

III. Notes sur le Bilan

B.1 Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Prêts au personnel LT	1 960 817	2 014 876	1 823 682
Dépôt et cautionnement	690 711	699 020	679 319
Total	2 651 528	2 713 896	2 503 001

B.2 Stocks

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Stock véhicules neufs	78 089 937	62 562 627	72 619 753
Volkswagen	16 334 563	15 216 654	5 511 094
Volkswagen Utilitaires	6 126 368	2 580 550	2 561 634
Audi	15 649 364	7 396 633	10 559 767
Porsche	7 068 743	6 286 083	5 695 397
MAN	214 281	680 281	447 281
SEAT	16 858 670	12 741 641	13 492 938
Škoda	3 532 471	2 755 423	3 236 141
Stock en transit et encours de dédouanement	12 305 477	14 905 362	31 115 501
Stock véhicules d'occasions	196 350	209 000	604 500
Stock travaux en cours	1 034 391	791 846	967 033
Stock carburants et lubrifiants	20 334	13 587	7 320
Stock pièces de rechange	-	78 931	-
Sous-total	1 251 075	1 093 364	1 578 853
Total Brut	79 341 012	63 655 991	74 198 606
Provision (*)	<1 377 563>	<1 716 684>	<1 991 345>
Total Net	77 963 449	61 939 307	72 207 261

(*) La politique de provision du stock des véhicules neufs de la société Ennakl Automobiles est la suivante :

- Pas de provision pour les modèles dont l'âge moyen en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% est constituée à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les modèles dont l'âge moyen en stock est > 2 ans.

Le montant de la provision sur stock au 30.06.2019 est de 1.377.563 DT composée d'une provision sur stock de véhicules neufs de 829.150 DT et une provision sur stock OR de 548.413 DT.

B.3 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Clients compte courant	10 130 759	9 754 072	9 172 413
Clients leasing	14 478 013	11 078 826	6 461 666
Effets à recevoir	24 656 913	20 915 092	20 193 674
Clients douteux	875 305	857 691	862 191
Effets et chèques impayés	178 324	228 071	202 137
Sous-total	50 319 314	42 833 751	36 892 081
Provision (*)	<1 304 667>	<1 368 951>	<1 247 806>
Total	49 014 647	41 464 800	35 644 275

(*) La politique de provisionnement des créances douteuses de la société Ennakl Automobiles est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice sont totalement provisionnées.

B.4 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants				
		juin-19	juin-18	déc.-18
Avances et prêts au personnel	1	1 067 338	1 111 099	942 733
Autres comptes débiteurs		905 616	862 527	357 926
Crédit d'impôt		-	-	764 881
Fournisseurs avances et acomptes		2 272 472	3 648 081	302 289
Charges constatées d'avance		950 562	398 307	444 681
Produits à recevoir	2	9 110 550	8 668 971	6 668 183
Sous-total		14 306 538	14 688 985	9 480 693
Provision		<338 090>	<100 495>	<513 794>
Total		13 968 448	14 588 490	8 966 899

1 Avances et prêts au personnel

Avances et prêts au personnel				
		juin-19	juin-18	déc.-18
Prêts au personnel CT		930 433	899 239	777 302
Avances et oppositions sur salaires		136 905	211 860	165 431
Total		1 067 338	1 111 099	942 733

2 Produits à recevoir

Produits à recevoir	juin-19	juin-18	déc.-18
Supports et ristournes constructeurs	3 022 544	2 489 221	3 935 200
Dividendes	5 533 134	5 999 700	1 999 700
Remboursement assurance	200 368	-	500 000
Loyers à recevoir	109 800	-	109 800
Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire	19 873	49 813	82 500
Intérêts créditeurs	17 536	19 051	16 932
Autres produits à recevoir	207 295	111 186	24 051
Total	9 110 550	8 668 971	6 668 183

B.5 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	juin-19	juin-18	déc.-18
Banques créditrices	4 079 613	1 785 409	8 753 045
Chèques à l'encaissement	5 199 861	1 453 826	2 245 563
Caisses	11 450	11 450	11 450
Effets à l'encaissement	110 336	47 834	2 761
Intermédiaires en bourse, trésorerie disponible	1 619 801	-	-
Placement SICAV	-	421 981	-
Placements à court terme	-	295 049	-
Total	11 021 061	4 015 549	11 012 819

B.6 Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Capitaux propres	juin-19	juin-18	déc.-18
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Fonds social	987 185	1 881 768	689 648
Résultats antérieurs	4 625	2 651	2 651
Réserves et Autres capitaux propres	68 980 463	63 040 463	63 040 463
Total des capitaux propres avant résultat	99 972 273	94 924 882	93 732 762
Résultat de l'exercice	11 860 832	18 778 922	24 063 973
Total des capitaux propres avant affectation	111 833 105	113 703 804	117 796 735

B.7 Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Emprunt Attijari Bank	13 061 890	17 667 282	15 408 625
Total	13 061 890	17 667 282	15 408 625

B.8 Provision pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provision pour risques et charges			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Provision pour litiges	1 829 881	1 692 766	1 730 865
Provision pour autres risques et charges	4 052 495	4 025 842	3 949 089
Total	5 882 376	5 718 608	5 679 954

B.9 Autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs non courants			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Indemnité pour départ à la retraite	595 820	129 139	681 418
Total	595 820	129 139	681 418

B.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Fournisseurs locaux	2 778 306	2 809 079	2 661 807
Fournisseurs d'immobilisations	281 635	1 199 849	1 533 295
Fournisseurs groupe	3 465 304	1 198 961	999 417
Fournisseurs étrangers 1	105 915 469	66 135 741	76 111 801
Fournisseurs effets à payer	244 178	60 430	13 428
Fournisseurs retenues de garantie	2 549 074	1 983 026	2 486 815
Fournisseurs factures non parvenues	-	14 984 292	31 115 501
Total	115 233 966	88 371 378	114 922 064

1 Fournisseurs étrangers

Fournisseurs étrangers			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Volkswagen	57 762 593	29 963 019	39 101 276
Audi	15 698 198	10 542 415	16 308 362
SEAT	27 131 071	20 734 723	16 822 119
Škoda	5 047 833	3 658 529	2 123 146
Porsche	-	759 856	1 748 938
Autres fournisseurs étrangers	275 773	477 199	7 960
Total	105 915 469	66 135 741	76 111 801

B.11 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Etat, impôts et taxes	2 124 796	1 592 430	2 539 563
Actionnaires dividendes à payer	17 400 000	19 500 000	-
Provision pour congés payés	656 288	782 235	565 472
Débours douanes	24 550	24 550	24 550
Débours cartes grises	139 442	110 750	64 277
Caisse de sécurité sociale	1 521 666	1 062 904	1 383 733
Assurance groupe	224 740	200 093	266 723
Charges à payer	2 220 811	2 058 321	2 710 524
Produits constatés d'avance	24 000	49 597	60 000
Créditeurs divers	44 744	37 915	50 529
Total	24 381 037	25 418 795	7 665 371

B.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Échéances à moins d'un an sur emprunts	4 605 391	4 291 727	4 448 435
Billets à ordres Amen Bank	5 552 061	-	5 000 000
Banques débitrices	10 495 650	-	-
Total	20 653 102	4 291 727	9 448 435

IV. Notes sur l'Etat de Résultat

R-1 Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Revenus	juin-19	juin-18	déc.-18
Ventes véhicules neufs	171 147 821	145 398 943	332 044 727
Ventes véhicules neufs en hors taxes	4 663 730	4 757 495	4 912 324
Ventes véhicules d'occasion	916 833	253 995	669 820
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	8 410 708	8 221 882	16 446 063
Ventes travaux atelier	1 671 581	1 748 339	3 499 570
Ventes carburants	3 652	2 803	5 630
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	62 653	78 829	156 223
Ventes accessoires véhicules neufs	365 248	99 886	380 361
Total	187 242 226	160 562 172	358 114 718

R-2 Coût des ventes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Coût des ventes	juin-19	juin-18	déc.-18
Achats de Véhicules neufs	118 678 680	112 687 034	245 870 722
Achats de Véhicules d'occasion	430 610	433 700	1 149 688
Achats de pièces de rechange	7 096 184	6 521 655	14 888 622
Achats des accessoires	198 320	212 625	554 223
Charge personnel direct	1 395 703	1 164 170	3 271 659
Frais de transit	53 892	41 929	120 741
Droits de consommation	32 776 632	26 698 794	60 552 588
Assurance maritime	257 126	425 548	376 758
Fret maritime	2 876 726	2 152 964	4 918 893
Frais de gardiennage (STAM)	147 860	125 519	641 789
Frais de magasinage	153 865	168 339	842 324
Achats de lubrifiants	321 630	206 803	669 752
Travaux extérieurs	88 224	73 677	219 231
Achats atelier	51 892	123 908	252 712
Variation de stocks	1 <5 142 406>	<19 077 739>	<29 620 353>
Total	159 384 938	131 958 926	304 709 349

1 Variation de stocks

Variation de stocks	juin-19	juin-18	déc.-18
Variation du stock de véhicules neufs	<5 470 184>	<18 980 467>	<29 037 592>
Variation du stock de véhicules d'occasion	408 150	<209 000>	<604 500>
Variation du stock des travaux encours	<67 358>	180 443	5 256
Variation du stock pièces de rechange	-	<78 931>	-
Variation du stock de carburants et lubrifiants	<13 014>	10 216	16 483
Total	<5 142 406>	<19 077 739>	<29 620 353>

R.3 Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Quote-part dans les charges communes	502 550	524 409	972 638
Ristournes TFP	171 505	157 783	157 783
Location	164 069	132 373	284 213
Frais de gestion et autres services	108 226	36 820	124 948
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	799 656	495 415	1 040 410
Reprise de Provisions sur créances	184 016	60 490	171 759
Total	1 930 022	1 407 290	2 751 751

R.4 Frais de distribution & d'administration

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Charge de personnel	9 096 000	8 129 946	16 283 140
Frais de déplacements (AVA et Billet)	394 202	444 354	985 537
Publicité et insertion	427 932	461 134	263 249
Consommable	86 876	78 248	173 570
Cadeaux et Réception et restaurations	36 184	84 135	155 002
Vêtements de Travail	100 763	62 620	113 119
Formation	226 052	36 645	137 438
Autres Frais sur Vente	823 263	1 075 066	2 499 478
Location diverses	76 010	80 988	187 535
Achat divers par caisses	48 073	28 150	73 206
Abonnement	272 184	206 252	519 371
Assurance	154 415	173 204	341 668
Dons et subvention	14 500	18 000	27 000
Energie	481 916	334 543	837 892
Entretien et réparation	319 565	325 484	718 494
Fournitures de bureaux	110 374	133 428	205 480
Frais bancaire	2 153 794	944 649	1 703 138
Gardiennage	304 429	304 274	618 798
Honoraires	877 596	836 166	1 574 198
Dotation aux amortissements	1 873 556	1 852 531	3 708 820
Impôts & Taxes	749 622	635 074	1 405 962
Total	18 627 306	16 244 891	32 532 095

R.5 Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Dotations aux provisions sur stocks VN et OR	185 874	267 923	1 087 579
Dotations aux Provisions sur créances	65 173	9 875	413 299
Total	251 047	277 798	1 500 878

R.6 Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Charges financières nettes			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Intérêts sur crédit bancaire	1 071 924	840 142	1 858 549
Intérêts sur comptes courants	391 880	85 128	325 627
Total	1 463 804	925 270	2 184 176

R.7 Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Produits des placements			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Produits nets sur placements	37 851	107 707	51 769
Dividendes reçus	8 897 960	8 917 620	8 917 620
Intérêts créditeurs	77 120	80 733	164 889
Total	9 012 931	9 106 060	9 134 278

R.8 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres gains ordinaires			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Produits non récurrents	456 523	460 780	598 134
Profits sur cessions d'immobilisations	51 526	205 950	388 318
Total	508 049	666 730	986 452

R.9 Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres pertes ordinaires			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Autres pertes	854	22 996	38 434
Pertes sur créances irrécouvrables	77 711	3 736	289 501
Dotations aux provisions pour risques et charges	504 673	220 770	627 846
Reprise sur provisions pour risques et charges	<302 250>	<46 220>	<491 950>
Différences de règlement et débours	6 404	958	1 286
Pénalités de retard	26 217	26 554	47 973
Dotations aux provisions sur participations	3 190 035	-	-
Total	3 503 644	228 794	513 090

V. Annexes

A.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30/06/2019												
Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES						AMORTISSEMENTS LINEAIRES					Valeur comptable nette au 30/06/2019
	Cumul des acquisitions au	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Régularisations	Cumul au	Cumul des amortissements au	Dotation aux amortissements	Amortissements des immobilisations cédées	Régularisations	Cumul des amortissements	
	31/12/18	2019	2019			30/06/19	31/12/18	30/06/19	2019	2019	30/06/19	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
Licences & Logiciels informatiques	2 583 222	-	-	-	-	2 583 222	2 366 607	60 875	-	-	2 427 483	155 739
Total immobilisations incorporelles	2 583 222	-	-	-	-	2 583 222	2 366 607	60 875	-	-	2 427 483	155 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
Terrains	16 488 037	-	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	24 662 673	8 046	-	5 643 910	-	30 314 629	9 540 032	488 281	-	-	10 028 313	20 286 316
A A I Générale & installations techniques	13 442 373	82 472	-	19 954	-	13 544 799	6 916 630	567 025	-	-	7 483 655	6 061 144
Matériels de transport	3 386 890	277 411	-286 335	-	25 947	3 403 913	1 833 041	304 703	-178 731	14 271	1 973 284	1 430 629
Équipements de bureau	2 073 387	3 359	-	-	-	2 076 746	1 040 711	88 123	-	-	1 128 834	947 912
Matériels informatiques	1 818 245	16 354	-	-	-	1 834 599	1 465 552	75 480	-	-	1 541 032	293 567
Matériels et outillages	7 258 154	43 805	-	-	-	7 301 959	3 775 425	289 069	-	-	4 064 494	3 237 465
Immobilisations en cours	22 980 678	1 194 574	-	-5 663 864	-52 685	18 458 703	-	-	-	-	0	18 458 703
					-26 738							
Total immobilisations corporelles	92 110 437	1 626 021	-286 335	-	-26 738	93 423 385	24 571 392	1 812 681	-178 731	14 271	26 219 613	67 203 772
Avances et commandes sur immobilisations												
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	94 693 660	1 626 021	-286 335	-	-26 738	96 006 607	26 938 000	1 873 556	-178 731	14 271	28 647 096	67 359 311

A.2 Tableau de variation des immobilisations financières

A2-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30/06/2019

Participations	Participations cumulées fin 2018		Participations 2019				Total	Détenion en %
	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur de cession	Libération participation	Valeur d'acquisition		
CAR GROS	19 999	1 999 900	-	-	-	-	1 999 900	99,99%
A.T.L	1 813 505	4 627 143	-	-	-	-	6 547 329	10,67%
	640 062	1 920 186	-	-	-	-		
	213 354	0*	-	-	-	-		
HEVI	10	100	-	-	-	-	100	2%
ATTIJARI BANK	792 118	10 498 002	-	-	-	-	10 498 002	1,99%
Afcar		3 859 414	-	-	-	-	3 859 414	90,00%
Amen Bank	1 200 000	30 292 541	-	-	-	-	30 292 542	4,90%
S T L V (HERTZ)	49 994	4 999 400	-	-	-	-	4 999 400	
S/TOTAL I		58 196 686					58 196 687	
Placements								
Amen SICAR		14 000 000	-	-	-	-	14 000 000	
Emprut Obl Amen Bank	33 000	1 320 000	-6 600	-660 000	-	-	660 000	
S/TOTAL II		15 320 000		-660 000			14 660 000	
TOTAL GENERAL		73 516 687		-660 000			72 856 687	

* Actions gratuites

A.3 Tableau de variation des capitaux propres

**A3-TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30/06/2019**

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Resultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2018	30 000 000	3 000 000	46 040 463	14 000 000	2 651	689 648	24 063 973	117 796 735
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	24 063 973	-	(24 063 973)	-
Affectation réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation réserves	-	-	5 940 000	-	(5 940 000)	-	-	-
Affectation en fonds social	-	-	-	-	(721 999)	721 999	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	(17 400 000)	-	-	(17 400 000)
Mouvements sur fonds social	-	-	-	-	-	(424 462)	-	(424 462)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	11 860 832	11 860 832
Capitaux propres au 30 Juin 2019	30 000 000	3 000 000	51 980 463	14 000 000	4 626	987 185	11 860 832	111 833 105

VI. Note sur le contrôle fiscal en cours

La société Ennakl Automobiles SA a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

A la date de publication des états financiers, la société n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

VII. Informations sur les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société « Ennakl Automobiles » au 30/06/2019 se présentent comme suit :

1) Location d'un magasin de pièces de rechange à la société Car Gros :

La société « Ennakl Automobiles » a loué à la société « Car Gros » un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1 250 m² affecté à hauteur de 1 200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer au 30/06/2019 suivant l'avenant de 01/01/2009 s'élève à 82 622 DT HT.

2) Charges communes 2019 Ennakl Automobiles / Car Gros :

La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 502 550 DT HT au titre des charges communes fin juin 2019.

3) Achats et ventes Ennakl Automobiles / Car Gros 2019 et opérations diverses :

- La société « Car Gros » a facturé à la société « Ennakl Automobiles » un montant de 9 164 750 DT HT net de remises à titre de vente de pièces de rechanges.
- La société « Car Gros » a facturé à la société « Ennakl Automobiles » un montant de 13 242 DT HT à titre de vente d'outillages.
- La part de la société « Ennakl Automobiles » dans les dividendes à distribuer par « Car Gros » sur le résultat de l'exercice 2018 est de 4 999 750 DT.
- La société « Ennakl Automobiles » a facturé à la société « Car Gros » un montant de 11 781 DT HT au titre de réparations de véhicules.

4) Achats et ventes Ennakl Automobiles / Afcar 2019 :

- La société « Ennakl Automobiles » a facturé à la société « Afcar » un montant de 972 020 DT HT au titre de ventes de véhicules.

5) Opérations réalisées avec la filiale STLV :

- La société « Ennakl Automobiles » a facturé à la société « STLV » un montant de 1 342 036 DT HT net de remises au titre de vente véhicules.
- La société « STLV » a facturé à la société « Ennakl Automobiles » un montant de 2 894 DT HT au titre de location de véhicules.

6) Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations :

Au 30/06/2019, les fonds gérés déposés auprès de « l'Amen SICAR » sont d'un montant de 14 000 000 dinars.

La société « Ennakl Automobiles » a inscrit en charges à payer au 30/06/2019 le montant de 70 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de « l'Amen SICAR ».

7) Frais d'assurance encourus avec Assurances COMAR :

La société « Ennakl Automobiles » a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 30/06/2019 des frais d'assurance s'élevant à 1 191 699 DT HT.

8) Obligations et engagements avec les dirigeants :

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société au 30/06/2019 peuvent être synthétisées comme suit :

Nature de la rémunération brute	M. Ibrahim DEBBACHE		M. Ahmed Maher JALET		M. Mohamed Habib LASREM		M. Laâroussi BEN YEDDER	
	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Directeur Général Adjoint		Secrétaire Général	
	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs
Salaire et primes	160 000	-	95 000	-	83 333	-	77 500	-
Voitures de fonction	660	-	660	-	440	-	660	-
Quotas d'essence	4 860	-	4 860	-	3 272	-	4 860	-
Total	165 520	-	100 520	-	87 045	-	83 020	-

9) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

La société Ennakl automobiles a inscrit en 2019 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non administrateurs) pour un montant de 10 000 DT.

10) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :

La société « Ennakl automobiles » a comptabilisé aux charges à payer pour le compte de la « PGI Holding » le montant de 80 000 DT HTC à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

11) Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank :

La société « Ennakl Automobiles » a souscrit 33 000 obligations en 2015 à l'emprunt obligataire émis par « l'Amen Bank » aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2019, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660 000 DT.

12) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) ao 30/06/2019 :

La société « Ennakl Automobiles » a facturé à titre de vente de véhicules au 30/06/2019 :

- « Assurance Comar » : 108 342 DT TTC,
- « Poulina Group Holding » 174 667 DT TTC,
- « Amen Bank » 189 091 DT TTC,
- « PGI HOLDING » 187 813 DT TTC.

13) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2019 et financées par la société Tunisie Leasing :

La société « Tunisie Leasing » a financé des opérations de vente réalisées par la société « Ennakl Automobiles » au 30/06/2019 pour un montant total de 23 258 160 DT TTC.

14) Opérations diverses avec la société Parenin SA :

La société « Ennakl Automobiles » a refacturé à la société « Parenin SA » 120 000 DT au titre de sa part dans l'indemnité objet de la convention datée du 1^{er} avril 2019.

15) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2019 et financées par la société ATL :

La société « ATL » a financé des opérations de vente réalisées par la société « Ennakl Automobiles » au 30/06/2019 pour un montant total de 12 014 666 DT TTC.

16) Marché conclu avec la société SBF :

En 2019, la société « Ennakl Automobiles » a réalisé avec la société SBF des travaux de construction d'un montant total de 353 126 DT TTC.

VII. Etat des engagements hors bilan au 30/06/2019

1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit :

AMEN BANK	23 058 420 EUR
ATTIJARI BANK	17 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR

2) Engagement en Dinar Tunisien :

BIAT

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution provisoire	19 550 DT
Caution définitive	232 005 DT
Caution de retenue de garantie	146 465 DT
Caution pour admission temporaire	757 000 DT
Caution de douanes	1 000 000 DT
Autres cautions bancaires	26 756 DT
Total	2 181 781 DT

AMEN BANK

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution définitive	719 101 DT
Caution de retenue de garantie	1 01 414 DT
Caution pour admission temporaire	2 617 000 DT
Total	4 357 515 DT

UBCI

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution provisoire	1 500 DT
Caution définitive	3 900 DT
Total	5 400 DT

ZITOUNA

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution définitive	29 208 DT
Caution de retenue de garantie	29 260 DT
Total	58 468 DT

3) Effets remis à l'escompte non échus :

Banque	Montant au 30/06/2019
AMEN BANK	13 327 669 DT
ATTIJARI BANK	12 845 925 DT
Total	26 173 594 DT

Tunis, le 30 août 2019

Messieurs les Actionnaires de la Société
Ennakl Automobiles SA
Z.I Ariana – Aéroport BP 129 – 1080 Tunis

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons effectué l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la société Ennakl Automobiles SA arrêtés conformément au système comptable des entreprises comprenant le bilan établi au 30 juin 2019, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net bilan de **291.645.296 DT** et des capitaux propres s'élevant à **111.833.105 DT** y compris le résultat de la période qui s'élève à **11.860.832 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers individuels intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Ennakl Automobiles SA arrêtée au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note VI aux états financiers se rapportant au contrôle fiscal en cours.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Les commissaires aux comptes

**Les commissaires aux comptes
associés M.T.B.F**

Cabinet Salah Meziou

**Mohamed Lassaad BORJI
Partner**

**Salah MEZIOU
Managing Partner**

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK (International Financial Consulting) et Mr Anis LAADHAR (AMC Ernest & Young).

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Actifs	Notes	30 Juin 2 019	31 Décembre 2018	31 Décembre 2018
Actifs non courants				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	A1	1 704 686	1 704 686	1 704 686
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	(1 465 744)	(1 465 744)	(1 465 744)
Immobilisations incorporelles nettes		238 943	238 943	238 943
Immobilisations corporelles	A3	95 169 971	86 193 204	90 421 815
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	(70 073 486)	(67 878 729)	(69 002 564)
Immobilisations corporelles nettes		25 096 485	18 314 475	21 419 252
Immobilisations financières	A5	30 539 815	30 486 558	30 415 907
Moins : Provisions	A5	(12 695 776)	(12 695 776)	(12 695 776)
Immobilisations financières nettes		17 844 039	17 790 782	17 720 131
Total des actifs immobilisés		43 179 466	36 344 199	39 378 325
Autres actifs non courants				-
Total des actifs non courants		43 179 466	36 344 199	39 378 325
Actifs courants				
Stock	A6	50 392 352	25 693 372	36 001 221
Moins : Provisions sur stock	A7	(1 916 027)	(1 672 604)	(1 786 745)
Stock net		48 476 325	24 020 767	34 214 476
Clients et comptes rattachés	A8	42 839 261	43 142 856	45 387 203
Moins : provisions sur clients	A9	(9 045 294)	(8 658 451)	(8 658 451)
Clients et comptes rattachés nets		33 793 967	34 484 405	36 728 752
Autres actifs courants	A10	18 101 400	12 362 001	11 369 846
Moins : provisions sur autres actifs	A10	(3 000)	(3 000)	(3 000)
Autres actifs courants nets		18 098 400	12 359 001	11 366 846
Placements et autres actifs financiers	A11	162 954	259 465	228 576
Liquidités et équivalents de liquidités	A12	9 078 887	10 030 726	4 210 688
Total des actifs courants		109 610 533	81 154 365	86 749 337
Total des actifs		152 790 000	117 498 564	126 127 662

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2019	2018	2018
Capitaux propres				
Capital Social	C1	19 472 530	19 472 530	19 472 530
Réserves	C1	39 727 253	39 727 253	39 727 253
Résultats reportés	C1	(51 024 194)	(29 187 677)	(29 187 677)
Autres capitaux propres	C1	1 280 255	61 599	30 608
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		9 455 844	30 073 706	30 042 714
Résultat de l'exercice		(13 040 372)	(9 556 511)	(21 836 518)
Total des capitaux propres avant affectation		(3 584 529)	20 517 195	8 206 197
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	P1	7 528 626	4 175 824	3 434 066
Provisions	P2	3 809 952	1 239 481	2 371 949
Total des passifs non courants		11 338 578	5 415 305	5 806 015
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	P3	121 750 731	74 276 163	97 277 510
Autres passifs courants	P4	19 144 847	14 905 586	13 208 094
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	4 140 372	2 384 315	1 629 848
Total des passifs courants		145 035 951	91 566 064	112 115 451
Total des passifs		156 374 528	96 981 369	117 921 465
Total des capitaux propres et passifs		152 790 000	117 498 564	126 127 662

ETAT DE RESULTAT
(Modèle autorisé)
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Période de 6 mois arrêtée au 30 Juin		Période de 12 mois arrêtée au 31 Décembre
		2019	2018	2018
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	58 949 242	49 718 216	116 035 170
Total des produits d'exploitation		58 949 242	49 718 216	116 035 170
Charges d'exploitation				
Variation de stock de produits finis	R3	(15 596 980)	(7 081 245)	(14 413 256)
Achats d'approvisionnements consommés	R4	63 985 381	49 482 579	117 027 790
Charges du personnel	R5	8 117 729	9 157 114	18 121 242
Dotations aux amortissements et aux provisions	R6	3 018 900	1 725 780	4 468 358
Autres charges d'exploitation	R7	7 982 294	7 235 153	15 659 073
Total des charges d'exploitation		67 507 323	60 519 380	140 863 205
Résultat d'exploitation		(8 558 081)	(10 801 164)	(24 828 036)
Charges financières nettes	R8	(4 416 144)	1 314 202	3 746 692
Produits des placements	R9	40 283	18 002	226 755
Autres gains ordinaires	R10	39 514	272 901	660 122
Autres pertes ordinaires	R11	(82 271)	(303 661)	(1 516 543)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(12 976 699)	(9 499 720)	(21 711 009)
Impôt sur les bénéfices	R12	(63 674)	(56 791)	(125 508)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(13 040 372)	(9 556 511)	(21 836 518)
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-	-
Résultat net de l'exercice		(13 040 372)	(9 556 511)	(21 836 518)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Période de 6 mois arrêtée au 30 Juin	2018	Période de 12 mois arrêtée au 31 Décembre 2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		60 348 263	67 249 455	133 362 656
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(53 657 285)	(46 183 197)	(108 963 209)
Intérêts payés		(341 878)	(289 551)	(589 149)
Impôts et taxes payés à l'état		(2 015 592)	(1 946 676)	(3 512 792)
Autres flux d'exploitation		778 025	(3 007 306)	(4 841 051)
Total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	D1	5 111 533	15 822 724	15 456 455
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(6 966 655)	(617 111)	(4 285 437)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		43 875		
Décaissements (Encaissements) affectés à (provenant de) l'acquisition (la cession) d'immobilisations financières		(18 244)	(32 372)	24 159
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D2	(6 941 024)	(649 483)	(4 261 278)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant des emprunts		4 836 318		
Remboursement d'emprunts		(633 729)	(1 055 868)	(2 233 771)
Variation liées à la mobilisation des créances		2 529 241	(6 405 286)	(7 205 256)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	D3	6 731 830	(7 461 155)	(9 439 027)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(34 140)	113 945	249 842
Variation de trésorerie	D4	4 868 199	7 826 031	2 005 992
Trésorerie au début de l'exercice		4 210 688	2 204 695	2 204 695
Trésorerie à la clôture de l'exercice	D5	9 078 887	10 030 726	4 210 688

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30/06/2019

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions:	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général:	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2019:

Les faits saillants du premier semestre 2019 sont :

- La production du premier semestre 2019 a atteint 27 505 tonnes, en légère augmentation de 2,34% par rapport à celle du premier semestre 2018. Ce niveau de production reste cependant en deçà de la Capacité nominale de production de l'Usine en raison du ralentissement des livraisons d'acide phosphorique, durant les quatre dernières années ayant entraîné la déclaration de Force Majeure. Dans ce cadre, certains clients de la Société ont été obligés de s'orienter vers la concurrence et d'autres ont préféré substituer le STPP par d'autres produits. Ceci a entraîné, d'une manière générale, une baisse notable de la demande de STPP et particulièrement pour ALKIMIA, la perte d'importants clients.
- Les ventes ont enregistré une baisse de 10,15% par rapport au premier semestre 2018 passant de 24 668,850 tonnes au 30.06.2018 à 22 163,002 tonnes au 30.06.2019. La Société subit ainsi les retombées de sa sortie du marché du STPP durant les années 2016 à 2018.
- Le Chiffre d'Affaires cumulé au 30.06.2019 a enregistré une augmentation de 13,71% due principalement à la dévaluation du dinar tunisien. Cependant le Chiffre d'affaires du deuxième trimestre a enregistré une baisse par rapport à celui de l'année 2018 en raison de la baisse des ventes.
- Les travaux de réalisation de l'Unité de fabrication de MAP cristallisé avancent conformément au planning. Toutes les commandes et contrats ont été placés. La date de démarrage de la nouvelle Usine reste inchangée comme planifié soit au mois de Décembre 2019/Janvier 2020.
- Compte tenu de la baisse de la demande de STPP, la Société est en train de tout mettre en œuvre pour convertir ses Unités de production pour fabriquer, à très court terme, de nouveaux produits tels que le STPP alimentaire et d'autres dérivés de phosphate.

III – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

1 – Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de ‘logiciels’. Ces derniers sont amortis sur trois ans.

2 – Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique.

Ce coût englobe le prix d’acquisition, les droits de douanes s’il y a lieu, le fret, l’assurance...

b – méthode d’amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d’amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	:	5% l’an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l’an
• Matériel de transport	:	20% l’an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l’an
• Equipements de bureaux	:	10% l’an
• Matériel pool.....	:	10% l’an
• Matériel informatique.....	:	33% l’an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d’acquisition.

4 – Créances libellées en devises :

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2019.

5 – Dettes libellées en devises :

Les dettes sont comptabilisées au coût historique. Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2019.

6- Les stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production réel.

7 – Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent l’expédition.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE
CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A – Les actifs :

A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Logiciels	1 704 686,146	1 704 686,146	1 704 686,146
Logiciels en cours	0,000	0,000	0,000
Amortissements	(1 465 743,646)	(1 465 743,646)	(1 465 743,646)
Immobilisations incorporelles nettes	238 942,500	238 942,500	238 942,500

A₃ – A₄ – Immobilisations Corporelles :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Terrain	2 281 623,567	2 326 623,567	2 281 623,567
Constructions	14 683 774,850	13 836 109,222	14 683 774,850
Matériels de Transport	1 605 308,538	1 605 308,538	1 605 308,538
Equipements, matériels et outillages	67 268 027,430	60 735 413,490	67 078 948,312
Immobilisations en cours	9 331 236,544	7 689 749,360	4 772 160,200
Amortissements	(70 073 486,389)	(67 878 729,051)	(69 002 563,573)
Immobilisations corporelles nettes	25 096 484,540	18 314 475,130	21 419 251,894

Evolution des immobilisations corporelles :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Immobilisations brutes année précédente	90 421 815,467	86 124 808,441	2 281 623,567
Mise en rebut	(38 583,236)	0,000	14 683 774,850
Cession	0,000	0,000	1 605 308,538
Acquisitions	4 786 738,698	68 395,740	67 078 948,312
Reclassements	0,000	0,000	4 772 160,200
Amortissement	(70 073 486,389)	(67 878 729,051)	(69 002 563,573)
Immobilisations corporelles nettes	25 096 484,540	18 314 475,130	21 419 251,894

A₅ – Immobilisations financières :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Participations à la F.I.G	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation à la B.T.S	50 000,000	50 000,000	50 000,000
Participation KIMIAL spa	9 535 868,343	9 535 868,343	9 535 868,343
Participation ALKIMIA Packaging SA	1 999 947,500	1 999 947,500	1 999 947,500
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940,000	16 999 940,000	16 999 940,000
Participation S.E.P.J.	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation S.T.M.C.I	100 000,000	100 000,000	100 000,000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	(50 000,000)	(50 000,000)	(50 000,000)
Action S.A.D.G.	75 000,000	75 000,000	75 000,000
Emprunt National	160 000,000	240 000,000	189 064,500
Prêts au personnel à plus d'un an	222 018,000	182 715,500	1 316 086,198
Cautionnements versés	1 407 041,306	1 313 086,198	160 000,000
Provisions	(12 695 775,693)	(12 695 775,693)	(12 695 775,693)
Immobilisations financières nettes	17 844 039,456	17 790 781,848	17 720 130,848

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Le capital a été libéré en deux tranches, la première tranche portant sur le quart a été libérée en Octobre 2009 et la deuxième a été libérée en Février 2011.

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhate Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective été déclarée le premier Mars 2016.

Après la mise en route de l'Usine de Ksar Aoun, la filiale « les Salines de Tataouine » a, durant ses trois premières années de démarrage rencontré plusieurs problèmes majeurs notamment d'ordre social ayant paralysé l'activité de la Société durant l'exercice 2017 et d'ordre technique qui l'a empêchée d'atteindre la capacité de production prévue. Compte tenu de cette situation les états financiers de cette filiale ont dégagé durant les exercices 2016- 2017 et 2018 des résultats déficitaires s'élevant respectivement à 7 374 147,065 DT, 6 979 050,369 DT et 1 581 861,357 DT. Des provisions ont été constituées à cet effet au niveau des états financiers de la Société mère et s'élèvent à 3000 000 DT.

En 2019 La situation technique et commerciale de cette filiale s'est améliorée. En effet, la production et les ventes ont enregistré des augmentations respectivement de 16,84% et 29% ce qui aurait un impact positif sur la situation financière.

A₆ – A₇ – Stocks :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Stocks matières premières	5 179 393,134	3 349 477,349	6 150 294,600
STPP	34 612 427,924	11 319 269,733	18 596 379,060
Produits semi-finis	1 634 161,574	1 957 368,346	2 030 062,490
matières consommables	2 332 892,469	2 722 720,794	2 981 034,196
fournitures consommables	5 188 459,539	4 974 045,194	4 955 917,601
Emballages	1 444 063,966	1 328 576,654	1 263 412,072
Produits résiduels (Boues)	953,328	41 913,687	24 121,295
Provisions	(1 916 026,503)	(1 672 604,260)	(1 786 745,473)
Total net	48 476 325,431	24 020 767,497	34 214 475,836

A₈ – A₉ – clients et comptes rattachés :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Clients locaux	1 490 261,639	697 603,852	1 789 963,047
Clients étrangers	29 276 747,031	29 404 907,147	31 896 987,834
Clients douteux	19 015 191,342	19 015 191,342	19 015 191,342
Effets à recevoir	665 168,343	1 633 261,649	293 168,589
Provision pour client douteux	(9 045 293,832)	(8 658 451,161)	(8 658 451,161)
Indemnisation Assurance	(7 608 107,795)	(7 608 107,795)	(7 608 107,795)
Solde	33 793 966,728	34 484 405,034	36 728 751,856

A₁₀ – Autres actifs courants :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Diverses avances fournisseurs	4 044 657,106	3 053 224,585	1 387 890,548
Avances au personnel	241 965,794	265 095,596	184 251,314
Etat impôt et taxes	1 014 934,964	1 047 891,765	949 151,308
Produits à recevoir	7 947 209,848	3 468 478,577	4 384 411,171
Compte courant ALKIMIA-Packaging	0,000	135 909,496	0,000
Compte courant Les Salines de Tataouine	3 705 305,099	3 705 305,099	3 705 305,099
Divers	1 147 327,148	686 096,053	758 836,179
Provisions	(3 000,000)	(3 000,000)	(3 000,000)
Solde	18 098 399,959	12 359 001,171	11 366 845,619

A₁₁ – Autres actifs financiers :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Echéances de l'année des prêts accordés au personnel.	75 514,254	167 816,568	141 135,649
Intérêts courus non echus	7 440,000	11 648,000	7 440,000
Echéance -1 an / emprunt obligataire	80 000,000	80 000,000	80 000,000
Solde	162 954,254	259 464,568	228 575,649

A₁₂ – Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Placement (OPCVM)	242 844,414	144 957,582	249 956,790
Dépôts en banque	4 331 598,448	5 382 357,110	2 500 000,000
Caisses	4 444,083	3 411,750	1 456 095,045
Certificat de dépôt	4 500 000,000	4 500 000,000	4 635,723
Solde	9 078 886,945	10 030 726,442	4 210 687,558

B – Les capitaux propres et passifs :

Capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres à la date du 30 Juin 2019 se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat	Total
							de l'exercice	
Solde au 31.12.2018	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	30 607,567	-29 187 676,551	-21 836 517,610	8 206 196,406
Affectation résultat 2018								
Réserves						-21 836 517,610	21 836 517,610	
Dividendes distribués								
Subvention de mise à niveau					1 262 746,000			
Amortissement subvention					-13 098,600			
Résultat au 30.06.2019							-13 040 372,450	-13 040 372,450
Solde au 30.06.2019	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	1 280 254,967	-51 024 194,161	-13 040 372,450	- 3 584 528,644

NB : Le Résultat par action est de -6,696 DT au titre du premier semestre de 2019 contre -4,908 DT au titre du premier semestre de 2018, calculés comme suit :

Exercice	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net	- 13 040 372,450	- 9 556 510,833	- 21 836 517,610
Nombre d'action	1 947 253	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	- 6,696	- 4,908	- 11,214

P₁ – Les Emprunts :

Le solde du compte «Emprunts à + d'un an» se détaille comme suit :

DESIGNATION	Montant du Crédit	Remboursements antérieurs	Echéances à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
CMT – UBCI de 5 000 000 DT	5 000 000,000	4 285 714,284	714 285,716	0,000
CMT – BIAT de 5 000 000 DT	5 000 000,000	1 538 461,540	769 230,770	2 692 307,690
CMT – BT de 2 500 000 DT	2 500 000,000	0,000	0,000	2 500 000,000
CMT – STB de 2 336 318,000 DT	2 336 318,000	0,000	0,000	2 336 318,000

P₂ – Les provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30/06/2019 à 3 809 951,909 DT.

P₃ – Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Groupe Chimique Tunisien	108 976 886,211	55 033 258,766	78 949 298,711
ALKIMIA Packaging	2 759 644,533	9232 008,516	8 303 884,108
STEG	859 487,723	267 032,820	1 811 724,385
Four. Fact. non Parvenues	6 137 920,590	5 832 682,830	5 099 172,638
CLARKE ENERGY	(149 418,693)	(149 418,693)	437 782,257
La CARTE Tunis	75 492,619	682,172	36 850,370
LEMANDOU	0,000	41 452,766	0,000
CMA-CGM	49 201,710	179 178,250	137 015,520
Autres fournisseurs	3 041 516,360	3 839 285,916	2 501 781,589
Solde	121 750 731,053	74 276 163,343	97 277 509,578

P₄ – Autres passifs courants :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Charges à payer	11 200 978,694	6 932 455,910	8 091 276,034
Etat impôts et taxes	582 593,490	496 367,300	1 004 811,797
CNSS	1 316 476,688	1 084 499,430	1 804 862,015
Charges sociales provisionnées	1 236 861,447	1 100 829,824	1 188 149,457
Rémunérations dues au personnel	387 577,146	90 564,920	205 715,992
Produits constatés d'avance	10 962,733	8 163,680	0,000
Avance/clients étrangers	363 330,023	4 770 341,952	0,000
Actionnaires dividendes à payer	7 451,726	7 751,726	0,000
Autres	4 038 615,482	414 611,077	913 278,319
Solde	19 144 847,429	14 905 585,819	13 208 093,614

P₅ – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Echéances CMT à moins d'un an	1 483 516,474	1 483 516,486	1 629 847,559
Mobilisation de créances	2 529 241,000	799 969,464	0,000
Intérêts courus	127 614,902	100 829,326	0,000
Solde	4 140 372,376	2 384 315,276	1 629 847,559

C – L'état de résultat :

R₁ – Revenus :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Ventes de STPP sur le marché local	3 399 216,115	3 553 181,345	6 822 824,665
Vente de STPP à l'export	53 136 200,791	44 488 001,725	105 652 264,075
Vente de boues résiduelles (boues)	2 413 825,528	1 677 032,553	3 548 400,998
Vente de déchets	0,000	0,000	11 680,000
Solde	58 949 242,434	49 718 215,623	116 035 169,738

R₂ – Autres produits d'exploitation

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Vente excédant énergie	0,000	0,000	0,000
Solde	0,000	0,000	0,000

R₃ – Variation des stocks des produits finis :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Stock début de période	(14 413 256,278)	3 146 750,894	3 146 750,894
Stock fin de période	(1 183 723,708)	(10 227 996,100)	(17 560 007,170)
Variation	(15 596 979,986)	(7 081 245,204)	(14 413 256,278)

R₄ – Achats d'approvisionnements consommés :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Achats consommés	63 985 381,291	49 482 578,805	117 027 789,934
Solde	63 985 381,291	49 482 578,805	117 027 789,934

R₅ – Charges de personnel :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Charges de personnel	8 117 728,727	9 157 114,009	18 121 241,707
Solde	8 117 728,727	9 157 114,009	18 121 241,707

R₆ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Dotations aux	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Amort. Immobilisations Incorporelles	0,000	0,000	0,000
Amort. Immobilisations Corporelles	1 070 922,816	1 247 923,238	2 371 757,760
Provision pour risque	347 020,612	41 786,043	753 491,730
Prov / dépréciation stocks	129 281,030	0,000	498 575,613
Transfert de charges d'amortissement	(6 150,224)	0,000	(12 300,448)
Provision pour créance douteuses	386 842,671	406 056,417	406 056,417
Provision pour dépréciation participation	0,000	0,000	0,000
Provision pour Contrat Déficitaires	1 090 982,615	56 226,478	476 988,774
Provision /dépréciation de divers comptes débiteurs	0,000	(2 6212,300)	(26 212,300)
Solde	3 018 899,520	1 725 779,876	4 468 357,546

R₇ – Autres charges d'exploitation :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Frêt et transport sur ventes	2 407 268,071	1 466 170,323	4 145 608,809
Frais d'assurances	1 000 112,311	1 126 108,299	2 629 981,371
Frais sur ventes	792 683,505	1 165 025,305	1 955 472,341
Autres charges	3 782 229,851	3 477 848,578	6 928 010,010
Solde	7 982 293,738	7 235 152,505	15 659 072,531

R₈ – Charges financières nettes :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Intérêts/financement CT et agios	3 266 848,782	(255 238,715)	(2 930 839,719)
Pertes de change	1 951 755,859	(831 295,143)	(2 942 913,835)
Gains de change	(802 460,746)	2 400 736,350	9 620 446,012
Solde	4 416 143,895	1 314 202,492	3 746 692,458

R₉ – Produits financiers et produits des placements :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Produits de participation	35 078,369	0,000	226 755,252
Intérêts des placements et comptes	5 204,750	18 002,405	0,000
Solde	40 283,119	18 002,405	226 755,252

R₁₀ – Autres gains ordinaires :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Produits sur exercices antérieurs	16 178,494	151 324,720	73 532,897
Produits sur éléments non récurrents	1,292	955,378	27 924,727
Reprise sur provisions	0,000	82 080,247	466 514,647
Autres produits accessoires	23 333,777	38 540,603	92 322,313
Solde	39 513,563	272 900,948	660 294,584

R₁₁ – Autres pertes ordinaires :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Charges sur exercices antérieurs	82 270,762	303 661,018	0,000
Mises en rebus d'immobilisations	0,000	0,000	1 516 543,546
Solde	82 270,762	303 661,018	1 516 543,546

R₁₂ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30/06/2019 à 63 673,619 DT.

D – L'état des flux de trésorerie :**Flux provenant de l'exploitation :**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent à 5 111 532,895 DT au 30/06/2019 contre 15 822 724,427 DT au 30/06/2018 et 15 456 455,155 DT au 31/12/2018, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 60 348 262,598 DT et des décaissements d'exploitation de 55 236 729,703 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
- Investissements de renouvellement et de maintenance.	(6 966 655,355)	(617 111,431)	(4 285 437,157)
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation financière	(18 243,500)	(32 372,000)	24 159,000
- Subventions et créances	0,000	0,000	0,000
- Cession d'immobilisation	43 875,000	0,000	0,000
Flux provenant des activités d'investissements	(6 941 023,855)	(649 483,431)	(4 261 278,157)

Flux provenant des activités de financement :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
- Dividendes et autres distributions	0,000	0,000	(0,000)
- Encaissement dividendes filiale	0,000	0,000	0,000
- Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	2 529 241,000	(6 405 286,322)	(7 205 255,786)
- Encaissements provenant des emprunts	4 836 318,000	0,000	0,000
-Remboursement emprunt bancaire	(633 728,974)	(1 055 868,438)	(2 233 771,237)
Les flux provenant des activités de financement	6 731 830,026	(7 461 154,760)	(9 439 027,023)

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
- Gains de change	0,000	113 944,775	249 842,152
- Pertes de change	(34 139,679)	0,000	0,000
Incidence des variations des taux de change	(34 139,679)	113 944,775	249 842,152

Trésorerie au 30 Juin 2019 :

Au 30 Juin 2019, la trésorerie s'élève à 9 078 886,945 DT contre 10 030 726,442 DT au 30.06.2018 et 4 210 687,558 DT au 31/12/2018.

E – Les engagements hors bilan :

Engagements reçus :

Donneur d'ordre	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Cautions reçues de nos fournisseurs	97 770,394	70 565,867	70 565,867
Total	97 770,394	70 565,867	70 565,867

Engagements émis :

Bénéficiaire	30.06.2019	30.06.2018	31.12.2018
Caution en faveur de l'OMMP	6 546,000	179,055	179,055
Caution en faveur de la douane	100 000,000	100 000,000	100 000,000
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Caution en faveur du ANGED	1 000,000	1 000,000	1 000,000
Caution en faveur Extracte d oil Co	0,000	0,000	5 000,000
Caution en faveur Libya oil	5 000,000	5 000,000	
Divers clients export	0,000	0,000	0,000
Total	122 546,000	116 179,055	116 179,055

F - Transactions avec les parties liées :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 37 351 707,936 DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 1 000 112,311 DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 16 513 916,788 DT

- Avances et prestations diverses : 0,000DT

- Charges communes : 123.336,132 DT

4- Les Salines de Tataouine :

- Avances et prestations diverses : 879.427,405 DT

- Charges communes : 300 312,763 DT

G – Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du **03 Septembre 2019**, par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

Messieurs les actionnaires de la société « Alkimia S.A »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « Alkimia S.A », arrêté au 30 juin 2019 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note C1 aux Etats Financiers qui indique, qu'en raison des pertes cumulées enregistrées, les fonds propres de la « Société Chimique ALKIMIA » ont été arrêtés au 30 Juin 2019 à la somme négative de 3 584 529 DT, soit 13 320 794 DT en deçà de la moitié du capital social. Le passif exigible était, au 30 juin 2019, supérieur de 35 425 418 DT à l'actif circulant.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 04 Septembre 2019

Les Co-commissaires aux comptes

**International Financial Consulting
Lotfi REKIK**

**AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

HexaByte

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja

La société HexaByte publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr. Walid BEN AYED.

BILAN ACTIFS
Arrêté au 30 juin 2019
(Unité : Dinars Tunisiens)

Actifs	NOTES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 044 228	1 034 228	1 044 228
Moins : Amortissements Incorporelles		-961 536	- 905 433	-935 277
Immobilisations incorporelles nettes	2-1	82 692	128 794	108 950
Immobilisations corporelles		9 065 956	7 778 212	8 534 796
Moins : Amortissements corpo		-7 094 232	- 6 390 594	-6 772 495
Immobilisations corporelles nettes	2-2	1 971 724	1 387 618	1 762 300
Immobilisations financières		174 664	152 664	142 664
Moins : Provisions Immobilisations Financières		-	-	-
Immobilisations financières nettes	2-3	174 664	152 664	142 664
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		2 229 080	1 669 076	2 013 914
Autres actifs non courants	2-4	-	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		2 229 080	1 669 076	2 013 914
ACTIFS COURANTS				
Stocks		825 641	975 815	815 296
Moins : Provisions Stocks		- 166 630	- 166 630	-166 630
Stocks nets	2-5	659 011	809 185	648 666
Clients et comptes rattachés		3 179 184	2 908 123	3 756 067
Moins : Provisions Clients		- 610 079	- 495 743	-539 226
Clients nets	2-6	2 569 105	2 412 380	3 225 841
Autres actifs courants		1 209 118	1 282 958	1 424 808
Moins : Provisions AAC		-32 027	-32 027	- 32 027
Autres actifs courants nets	2-7	1 177 091	1 250 931	1 392 781
Placements et autres actifs financiers		2 775 215	3 414 093	4 133 217
Liquidités et équivalents de liquidités	2-8	9 451 522	5 355 628	6 790 266
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		16 631 944	13 242 216	16 190 771
TOTAL DES ACTIFS		18 861 024	14 911 292	18 204 686

BILAN PASSIFS
Arrêté au 30 juin 2019
(Unité : Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		2 083 334	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres		2 114 053	2 827 756	2 790 155
Réserves légales		208 333	208 333	208 333
Résultats reportés		4 282 029	2 748 243	2 748 243
		-	-	-
Total des capitaux propres avant résultat		8 687 750	7 867 666	7 830 066
Résultat de l'exercice		880 594	595 441	1 533 786
Total des capitaux propres avant affectation	3-1	9 568 344	8 463 107	9 363 851
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts		-	-	-
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions		365 779	365 779	365 779
Total des passifs non courants	3-2	365 779	365 779	365 779
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	3-3	6 453 563	3 746 808	6 224 051
Autres passifs courants	3-4	2 473 338	2 335 597	2 251 004
Concours bancaires et autres passifs financiers	3-5	-	-	-
Total des passifs courants		8 926 901	6 082 405	8 475 055
Total des passifs		9 292 681	6 448 184	8 840 834
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		18 861 024	14 911 292	18 204 686

ÉTAT DE RÉSULTAT
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2019

(Unité : Dinars Tunisiens)

DÉSIGNATION	NOTES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		5 526 574	4 593 441	9 566 921
Autres produits d'exploitation		-	-	-
Total des produits d'exploitation	4-1	5 526 574	4 593 441	9 566 921
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variations stocks produits finis et encours		10 345	168 165	7 646
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	- 3 572 643	- 2 952 527	-5 610 983
Charges de personnel	4-3	- 663 345	- 658 233	-1 494 711
Dotations aux amortissements et provisions	4-4	- 500 174	- 370 459	-869 830
Autres charges d'exploitation	4-5	- 414 184	- 403 942	-626 596
Total des charges d'exploitation		- 5 140 001	- 4 216 997	-8 594 475
Résultat d'exploitation		386 574	376 445	972 446
Charges financières nettes	4-6	-	- 569	-23 069
Produits de placements	4-7	528 336	269 397	656 345
Autres gains ordinaires		40 520	24 209	56 956
Autres pertes ordinaires		-	-	-4 158
Résultat des activités ordinaires avant impôt		955 430	669 482	1 658 520
Impôt sur les bénéfices		-74 836	- 74 040	-124 734
Résultat des activités ordinaires après impôt		880 594	595 441	1 533 786
Éléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		880 594	595 441	1 533 786
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat après modifications comptables		880 594	595 441	1 533 786

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Période du 1er Janvier au 30 Juin 2019

(Unité : Dinars Tunisiens)

DÉSIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice	880 594	595 441	1533 786
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions	418 848	328 901	784 129
* Reprises sur provisions			
* Variations des :			
- Stocks	- 10 345	- 168 165	-7 646
- Créances	585 883	- 216 486	-1 073 431
- Autres Actifs	215 690	644 539	502 689
- Fournisseurs et autres dettes	451 846	1 245 261	3 637 911
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 542 516	2 429 492	5 377 439
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 531 160	- 534 064	-1 300 647
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.			
Décassements / acquisition d'immobilisations financières	-32 000	10 454	20 454
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 563 160	- 523 609	-1 280 193
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes payés	- 679 102	- 679 678	-679 678
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	- 73 742	-111 343
Décaissement provenant des opérations sur les placements	1 358 001	- 1 301 633	-2 020 757
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	681 900	- 2 055 053	-2 811 777
Variation de trésorerie	2 661 255	- 149 171	1 285 468
Trésorerie au début de l'exercice	6 790 266	5 504 798	5 504 798
Trésorerie à la fin de l'exercice	9 451 522	5 355 628	6 790 266

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 1er Janvier au 30 Juin 2019

(Unité : Dinars Tunisiens)

DÉSIGNATION	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Revenus	5 526 574	4 593 441	9 566 921
Production	5 526 574	4 593 441	9 566 921
Achats consommés	- 3 562 298	- 2 784 362	-5 603 338
Autres charges externes	- 414 184	- 403 942	-631 245
Valeur ajoutée brute	1 550 092	1 405 137	3 332 337
Charges de personnel	- 663 345	- 658 233	-1 490 062
Impôt et taxes	-	-	
EBITDA	886 747	746 904	1 824 275
Charges financières nettes	-	- 569	-23 069
Produits de placement	528 336	269 397	656 345
Dotations aux amortissements	- 429 321	- 297 650	-754 453
Dotations aux Provisions	- 70 853	- 72 809	-115 376
Reprise sur provisions clients	-	-	
Autres pertes ordinaires	-	-	- 4 158
Amortissement subventions d'équipements	-	-	-
Autres gains ordinaires	40 520	24 209	56 956
Impôt sur les sociétés	- 74 836	- 74 040	-124 734
Éléments extraordinaires			-
Résultat de l'exercice	880 594	595 441	1 533 786

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société HEXABYTE est une société anonyme, qui a pour objet social :

- D'assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type Internet ;
- D'assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels matériels et équipements informatiques.

Et elle peut, généralement, effectuer toutes opérations commerciales, financières industrielles, mobilières ou immobilières et de représentation se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1-2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 30 juin 2019, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière.

* Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leurs natures.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* L'état de flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

* Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 30 juin 2019, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-4-1 Référentiel d'élaboration des états financiers

Pour l'élaboration de ses états financiers, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le coût historique.

1-4-2 Méthodes comptables pertinentes

Les principales méthodes comptables utilisées par la société HEXABYTE sont les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable n°05.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans ces coûts, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Rubrique	Taux d'amortissement
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%
AAI	10%
MMB	10%
Construction	5%

Il est à noter que les dépenses d'aménagements et d'agencements couvrent principalement les différents points de ventes directes de la société. Ces points de ventes font généralement l'objet de contrat de location renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vu que notre stratégie est de maintenir notre positionnement géographique, et nous n'avons pas l'intention d'arrêter ses contrats, nous avons opté à un amortissement sur 10 ans.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comportent les frais préliminaires dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs. Les méthodes de classement et de comptabilisation desdits frais sont conformes aux recommandations de la norme comptable n° 10.

METHODE D'ESTIMATION DES PROVISIONS DES COMPTES CLIENTS

Les clients qui font l'objet d'action en justice sont provisionnés à 100%. Pour les clients ordinaires la provision est étudiée au cas par cas.

METHODE D'ESTIMATION DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Sur la base des informations actuellement disponibles, le principe de cut off au niveau des ventes réalisées durant un exercice donné est appliqué sur la base d'une estimation du taux des charges restant à engager sur les contrats en cours rapportées au charges d'exploitation de l'année en cours.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués exclusivement des revenus de la société provenant des activités qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale ou principale. Notamment les ristournes sur redevances reçues de Tunisie Télécom par rapport aux communications des clients.

Par ailleurs, étant donné qu'une grande partie des abonnements ADSL s'étalent sur deux périodes comptables, la société applique le principe de périodicité sur la base des informations disponibles au niveau du système de facturation.

1-5. FAITS MARQUANTS

Redressement fiscal

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 365 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, la société est entrain de défendre son dossier devant le tribunal de première instance de Tunis.

Par ailleurs, la société a provisionné en 2013 le montant en principal de la taxation soit 366 Mille Dinars.

En date du 20/11/2015, la société a fait l'objet d'une deuxième taxation d'office pour les mêmes motifs que la première couvrant la période 2009-2012 totalisant un montant en principal et intérêt de 654 Mille Dinars. Cette taxation a été annulée par décision du tribunal de première instance de Béja en Février 2017.

1-6. EVENEMENTS POSTERIEURS

La société n'a pas relevé des événements significatifs, durant le troisième trimestre 2019, pouvant affecter la lecture et la compréhension des états financiers au titre du premier semestre 2019.

2. NOTES RELATIVES A L'ACTIF

2-1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le solde net des immobilisations incorporelles s'élève au 30/06/2019 à 82 692 Dinars. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Logiciels	1 044 228	1 034 228	1 044 228
Total valeurs Brutes	1 044 228	1 034 228	1 044 228
Amortissements Logiciels	-961 536	-905 433	-935 277
Total Amortissements	-961 536	-905 433	-935 277
Valeur Nette Comptable	82 692	128 794	108 950

2-2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30/06/2019 à 1 971 724 Dinars contre 1 387 618 Dinars au 30/06/2018. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
AAI	404 600	392 754	399 183
Constructions	652 949	443 417	652 949
Équipements de bureaux	201 194	192 006	197 551
Matériels de transport	671 043	742 544	724 967
Matériels industriels	10 343	9 882	10 343
Matériels Informatiques	7 125 826	5 997 608	6 549 802
Total valeurs Brutes	9 065 956	7 778 212	8 534 795
Amortissements AAI	-280 875	-248 714	-263 980
Amortissements constructions	-237 195	-199 471	-221 095
Amortissements Matériels de Transport	-492 602	-487 014	-511 800
Amortissements Matériels Industriels	-9 890	-7 118	-7 935
Amortissements Matériels informatiques	-5 920 511	-5 316 154	-5 625 856
Amortissements équipements de bureaux	-153 159	-132 123	-141 829
Provisions immobilisations	0	0	0
Total Amortissements	-7 094 232	-6 390 594	-6 772 495
Valeur Nette Comptable	1 971 724	1 387 618	1 762 300

2-3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières de la société HEXABYTE s'élèvent à un montant de 174 664 Dinars et sont essentiellement composées, de titre de participation :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Immobilisations financières	174 664	152 664	142 664
Titre de participation	102 638	102 638	102 638
Cautions & dépôts	72 026	50 026	40 026
Total	174 664	152 664	142 664

La société HEXABYTE a créé au cours de l'année 2013 une société de commerce de produit informatique et de télécommunication HEXA TRADE COMPANY d'un capital de cent mille dinars dont elle détient 9 999 titres au nominal de 10 dinars chacun.

En 2014 la société HEXABYTE s'est installée au Cote d'Ivoire à travers sa filiale HEXABYTE AFRICA.

2-4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2019.

2-5. STOCKS

Cette rubrique présente au 30/06/2019, un solde net de 659 011 Dinars contre 809 185 Dinars à l'issue du même période de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Stocks	825 641	975 815	815 296
Stocks	825 641	975 815	815 296
Moins : Provisions Stocks	-166 630	-166 630	-166 630
Provisions stocks	-166 630	-166 630	-166 630
Total	659 011	809 185	648 666

2-6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 30/06/2019, un solde net de 2 569 105 Dinars contre 2 412 380 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	3 179 184	2 908 123	3 765 067
Clients	3 179 184	2 908 123	3 765 067
Moins : Provisions Clients	-610 079	-495 743	-539 226
Provisions des comptes clients	-610 079	-495 743	-539 226
Total	2 569 105	2 412 380	3 225 841

2-7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants de la société HEXABYTE s'élèvent au 30/06/2019, à 1 177 091 Dinars contre 1 250 931 Dinars au 30/06/2018. Ils se présentent comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Autres actifs courants	1 209 118	1 282 958	1 424 808
Charges constatées d'avances	6 283	47 319	9 680
Produit à recevoir	246 008	149 496	382 420
Créditeurs divers (*)	412 153	420 980	418 080
Trésorerie Générale	-	-	-
États impôts et taxes	161 671	65 461	104 270
Fournisseurs avances et acomptes	71 012	439 389	107 112
Personnels rémunérations à payer	79 632	29 666	24 493
TVA	206 762	49 272	294 368
Avance Filiales	768	62 288	62 288
Avance aux personnels	24 829	19 086	22 097
Moins : Provisions AAC	- 32 027	-32 027	- 32 027
Provisions des comptes tiers	- 32 027	- 32 027	-32 027
Total	1 177 091	1 250 931	1 392 781

(*) Ça correspond principalement à des avances payées au titre du redressement fiscal dans l'attente de la décision des instances judiciaires sur l'affaire. Ces avances ont été payées pour profiter en cas d'éventuel jugement contre la société, de l'amnistie des pénalités de retard.

2-8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique comporte, au 30/06/2019, un solde de 9 451 522 Dinars contre 5 355 628 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Liquidités et équivalents de liquidités	9 451 522	5 355 628	6 790 266
Banques	366 144	481 775	486 146
Caisse	33 601	27 745	34 494
CCP	17 291	29 222	12 587
Chèques à encaisser	84 537	113 611	57 030
Placements	8 900 000	4 700 000	6 200 000
Compte de régularisation	49 949	3 274	9
Traites	-	-	-
Total	9 451 522	5 355 628	6 790 266

3. NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET AUX PASSIFS

3-1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société HEXABYTE totalisent au 30/06/2019 un montant de 8 687 750 Dinars. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capitaux Propres	8 687 750	7 867 666	7 830 066
Capital social	2 083 334	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres	2 810 891	3 323 706	3 486 993
Actions Propres	-696 837	-495 950	-696 837
Réserves légales	208 333	208 333	208 333
Résultats reportés	4 282 029	2 748 243	2 748 243
Total	8 687 750	7 867 666	7 830 066

En effet, le résultat net par action au 30 juin 2019 passe à 0,423 dinars contre 0,286 dinars au 30 juin 2018.

Le tableau des variations des capitaux propres ce détaille comme suit :

Soldes au	Capital social	Réserves Légales	Primes d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
31/12/2017	2 083 334	208 333	4 166 670	-585 494	1 549 894	1 198 349	8 621 086
Affectation du Résultat					1 198 349	-1 198 349	-
Résultats de la période						1 533 786	1 533 786
Dividendes			-679 678				-679 678
Actions propres				-111 343			-111 343
Soldes au 31/12/2018	2 083 334	208 333	3 486 992	- 696837	2 748 243	1 533 786	9 363 851
Affectation du Résultat					1 533 786	-1 533 786	-
Résultats de la période						880 594	880 594
Dividendes			- 676 102				- 676 102
Actions propres				-			-
Soldes au 30/06/2019	2 083 334	208 333	2 810 890	- 696837	4 282 029	880 594	9 568 344

L'Assemblée Générale Ordinaire, renouvelle l'autorisation du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier en vue de réguler le cours de l'action HEXABYTE .Cette autorisation est donnée pour une période de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

Le nombre d'actions rachetés au 30/06/2019 par le biais du contrat de régule est de 151 613 actions, représentant 7,28% du capital de la société.

3-2. PROVISION POUR RISQUES

Ce poste totalise au 30/06/2019, un montant de 365 779 Dinars.

Libellés	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Provisions pour risques & charges	365 779	365 779	365 779
Total	365 779	365 779	365 779

Cette provision représente 100% du risque fiscal notifié par l'administration durant le mois de Juin 2012 (avant intérêt et pénalités). En effet, l'AGO du 23/05/2012 a décidé de constituer une provision en couverture du risque fiscal durant les exercices 2012 et 2013.

3-3. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » de la société se composent des dettes locales dont le montant s'élève à 6 453 563 Dinars au 30/06/2019 contre 3 746 808 Dinars au 30/06/2018.

3-4. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 30/06/2019, un solde de 2 473 338 Dinars contre 2 335 597 Dinars à l'issue de la même période de l'exercice précédent. Elle se compose des éléments suivants :

Libellés	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Associés	-	882	733
Avances clients	43 531	153 128	-
Charges à payer	439 435	618 017	417 994
CNSS	63 591	71 280	49 144
États impôts et taxes	-	-	-
Contribution conjoncturelle 7,5%	-	-	-
Personnels congés à payer	59 944	60 860	59 944
Personnels rémunérations à payer	-	4 236	-
Produits constatés d'avances (*)	1 866 838	1 427 194	1 723 189
TVA	-	-	-
Total	2 473 338	2 335 597	2 251 004

(*) Ce solde correspond au chiffre d'affaires facturé mais se rapportant aux exercices ultérieurs estimé suivant le taux des charges restant à engager.

3-5. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste présente au 30/06/2019, un solde nul.

4 - NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

4-1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisent au 30/06/2019 un montant de 5 526 574 Dinars contre 4 593 441 Dinars au 30/06/2018 et se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Produits d'exploitation	5 526 574	4 593 441	9 566 921
ADSL résidentiel	4 315 431	3 279 113	6 829 524
XDSL Entreprises + Domaines	787 485	922 970	1 922 301
Autres services connexes	423 658	391 358	815 096
Total	5 526 574	4 593 441	9 566 921

4- 2. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Le solde du poste « Achats d'approvisionnement consommés » s'élève à 3 572 643 Dinars au 30/06/2019 contre 2 952 527 Dinars au 30/06/2018 et se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Achats d'approvisionnement consommés	3 572 643	2 952 527	5 610 983
Achats d'approvisionnements	2 909 610	2 184 171	4 628 882
Achats de marchandises	573 902	715 442	847 417
Achats d'études	-	3 018	31 043
Fournitures	89 131	49 895	103 641
Autres achats	-	-	-
Total	3 572 643	2 952 527	5 610 983

4- 3. CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce poste s'élève, au 30/06/2019, à 663 345 Dinars contre 658 233 Dinars au 30/06/2018. Il se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Charges de personnel	663 345	658 233	1 494 711
CNSS	1 928	1 248	2 496
Cotisations sociales	79 644	76 101	142 625
Salaires	581 774	580 884	1 345 880
Primes d'Aid	-	-	3 710
Total	663 345	658 233	1 494 711

4- 4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente, au 30/06/2019, un solde de 500 174 Dinars contre 370 459 Dinars au 30/06/2018. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dotations aux amortissements et provisions	500 174	370 459	869 830
Dotations aux amortissements corporelles	379 723	271 070	698 029
Dotations aux amortissements incorporelles	49 598	26 580	56 424
Provisions sur immobilisations	-	-	-
Provisions clients	70 853	28 927	72 410
Provisions sur autres actifs courants	-	5 870	4 954
Provisions sur articles en stocks	-	38 012	38 012
Total	500 174	370 459	869 830

4- 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève, au 30/06/2019, à 414 184 Dinars contre 403 942 Dinars au 30/06/2018. Il se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Autres charges d'exploitation	414 184	403 942	626 596
Assurances	20 852	17 862	17 862
Autres frais	-	843	843
Charges locatives	157 382	137 351	209 725
Entretiens et réparations	14 375	12 472	33 074
États impôts et taxes	37 577	28 295	31 170
Frais de transport & missions	50 880	34 339	54 545
Frais postaux	2 700	1 149	6 578
Honoraires & commissions	29 758	30 777	48 321
Publicités	54 746	92 753	164 860
Services bancaires	6 387	2 909	7 679
Télécommunications	10 672	10 940	27 376
Frais de gestion des placements	5 853	17 377	7 689
Jetons de présence	23 000	16 875	16 875
Total	414 184	403 942	626 596

4-6. CHARGES FINANCIERES NETTES

Ce poste présente au 30/06/2019, un solde nul.

4-7. PRODUITS DE PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève, au 30/06/2019, à 528 336 Dinars contre 269 397 Dinars au 30/06/2018. Il se détaille comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Produits de placements	528 336	269 397	656 345
Produits de placements	528 336	269 397	656 345
Total	528 336	269 397	656 345

5- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIES

DESIGNATION	30/06/2019	OBSERVATION
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	880 594	
Ajustements pour :		
		Total dotations aux amortissements et provisions
* Amortissements et provisions	418 848	
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	- 10 345	Variation du BFR
- Créances	585 883	Variation du BFR
- Autres Actifs	215 690	Variation du BFR ajusté et des frais préliminaires
- Fournisseurs et autres dettes	451 846	Variation du BFR
* Résorption subventions	-	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 542 516	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-531 160	Variation des investissements ajustés des sorties en VB
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	-32 000	
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-563 160	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes payés	-676 102	Dividendes payés
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	
Décaissement provenant des opérations sur les placements	1 358 001	Placements et autres actifs financiers
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	Remboursement leasing en principal
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	681 900	
Variation de trésorerie	2 661 255	
Trésorerie au début de l'exercice	6 790 266	
Trésorerie à la fin de l'exercice	9 451 522	

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

**Messieurs les actionnaires de la
SOCIETE HEXABYTE**

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 08 Avril 2019, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société HEXABYTE» couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan net de 18 861 024 dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 880 594 dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société HEXABYTE, comprenant le bilan au 30 juin 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la Société HEXABYTE arrêtés au 30 juin 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation

financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2019

P/ CONSULTING AND FINANCIAL FIRM - CNF

Walid BEN AYED

Managing Partner

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES (Selon référentiel IFRS)

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019, établis conformément au référentiel IFRS, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lasâad Borji et Mr Salah MEZIOU.

ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>30 juin 2019</i>	<i>31 décembre 2018</i>
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	155 739	216 615
Immobilisations corporelles	A1	62 307 446	62 543 150
Immeubles de placement	A2	7 104 927	7 111 459
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	80 013 623	88 207 376
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 333 732	2 987 104
Titres de participation dans les filiales	A5	7 668 779	10 858 815
Actif d'impôt différé	P4	1 190 476	-
Actifs non courants		160 774 722	171 924 519
Stocks	A6	75 625 584	70 413 890
Créances clients	A7	80 328 611	61 656 445
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A8	1 479 006	1 335 736
Actif d'impôt courant	P4	-	764 882
Autres actifs courants	A9	13 489 993	7 729 382
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	A10	97 451	1 004 541
Liquidités et équivalents de liquidités	A11	5 821 178	8 767 210
Actifs courants		176 841 823	151 672 086
Total des actifs		337 616 545	323 596 605

ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		91 771 127	94 070 620
Résultat de l'exercice		13 154 120	22 676 427
Total des capitaux propres	C1	134 925 247	146 747 047
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	13 061 890	15 408 625
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	583 632	619 212
Provisions pour risques et charges	P3	5 882 376	5 679 954
Passif d'impôt différé	P4	-	159 426
Passifs non courants		19 527 898	21 867 217
Dettes fournisseurs	P5	107 908 446	114 141 055
Autres passifs courants	P6	34 514 562	7 669 373
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	12 188	62 205
Passif d'impôt courant	P4	366 124	-
Emprunts et dettes financières	P1	36 010 193	32 610 101
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	4 351 887	499 607
Passifs courants		183 163 400	154 982 341
Total passifs		202 691 298	176 849 558
Total des capitaux propres et passifs		337 616 545	323 596 605

ENNAKL Automobiles
Etat de résultat net et des autres éléments du résultat global
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>30 juin 2019</i>	<i>30 juin 2018</i>
<u>Activités poursuivies</u>			
Produits issus des contrats avec les clients		187 234 902	160 320 080
Coûts des ventes	R-2	(155 803 923)	(136 217 041)
Marge brute		31 430 979	24 103 039
Autres gains	R-3	1 554 205	1 135 664
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(5 319 664)	(4 672 692)
Charges administratives	R-5	(10 158 596)	(8 988 012)
Autres pertes	R-6	(3 442 113)	(117 109)
Résultat opérationnel		14 064 811	11 460 890
Produits financiers	R-7	9 102 669	9 220 548
Charges financières	R-8	(7 276 536)	(1 137 132)
Résultat financier net		1 826 133	8 083 416
Résultat avant impôt		15 890 944	19 544 306
Charge d'impôt sur le résultat		(2 736 825)	(2 830 091)
Résultat après impôt des activités poursuivies		13 154 120	16 714 214
Résultat net de la période		13 154 120	16 714 214
<i>Résultat de base par action</i>		<i>0,438</i>	<i>0,557</i>
<i>Résultat dilué par action</i>		<i>0,438</i>	<i>0,557</i>
Autres éléments du résultat global			
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	(7 660 888)	17 697 873
Ecart actuariel (OCI)	P-2	84 969	13 753
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		(7 575 920)	17 711 626
Résultat global de la période		5 578 200	34 425 840
<i>Résultat global de base par action</i>		<i>0,186</i>	<i>1,148</i>
<i>Résultat global dilué par action</i>		<i>0,186</i>	<i>1,148</i>

ENNAKL Automobiles
Etat des flux de trésorerie
(Montants exprimés en dinars)

	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôt	15 890 944	19 544 306
Ajustements pour :		
Amortissements	1 720 098	1 793 550
Indemnité de départ à la retraite	(85 598)	32 695
Provisions	3 449 318	174 550
Charge d'impôt	(2 736 825)	(2 830 091)
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(5 268 554)	(19 455 601)
Variation des créances clients	(18 672 166)	(13 441 968)
Variation des autres actifs courants	(5 711 301)	(3 433 864)
Variation des dettes fournisseurs	(6 232 609)	12 663 114
Variation des autres passifs courants	9 445 190	1 944 441
Variation de l'impôt différé	(732 069)	(476 071)
Variation de l'impôt courant	1 131 006	1 106 516
Plus ou moins-value sur cession des actifs financiers par le biais du résultat net	-	3 856 254
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	4 759 370	41 769
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	(3 293)	(72 579)
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>	(3 046 489)	1 447 020
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations	(1 626 022)	(4 513 579)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	158 277	188 950
Décassement provenant d'acquisition d'immobilisations financières	-	(11 787 688)
Encaissements/Décassements provenant des prêts au personnel	(148 527)	222 686
Encaissement sur prêt obligataire	660 000	660 000
Encaissement provenant des opérations de placement	3 373	-
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	(952 899)	(15 229 631)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements provenant des billets à ordre	10 442 042	-
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts	(2 189 778)	(2 040 991)
Décassements affectés aux billets à ordre	(9 889 981)	-
Encaissements sur effets escomptés non échus	25 852 740	-
Décassements sur effets escomptés non échus	(23 161 666)	-
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	1 053 357	(2 040 991)
Variations de la trésorerie	(2 946 031)	(15 823 602)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	8 767 210	19 449 876
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	5 821 178	3 626 274

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (En dinars tunisiens)

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2017		30 000 000	73 494 703	7 890 957	25 287 978	136 673 638
Affectation du résultat de l'exercice 2017		-	5 787 978	-	(5 787 978)	-
Variation des Autres éléments du résultat global		-	-	17 711 626	-	17 711 626
Distribution de dividende		-	-	-	(19 500 000)	(19 500 000)
Résultat de la période		-	-	-	16 714 214	16 714 214
Situation au 30/06/2018		30 000 000	79 282 681	25 602 583	16 714 214	151 599 478
Désignations	Note	Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2018		30 000 000	79 142 306	14 928 314	22 676 427	146 747 047
Affectation du résultat de l'exercice 2018		-	5 276 427	-	(5 276 427)	-
Variation des Autres éléments du résultat global	C1	-	-	(7 575 920)	-	(7 575 920)
Distribution de dividende		-	-	-	(17 400 000)	(17 400 000)
Résultat de la période		-	-	-	13 154 120	13 154 120
Situation au 30/06/2019		30 000 000	84 418 733	7 352 394	13 154 120	134 925 247

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation générale de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société ENNAKL AUTOMOBILES est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la BVMT à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange, le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société ENNAKL AUTOMOBILES est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et SKODA.

A partir de l'exercice 2018, la société Ennakl Automobiles a étendu son activité à l'achat et la revente de véhicules d'occasion sous le label Das Welt Auto.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel internationales ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)

La société a adopté les mêmes principes comptables appliquées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 exception faite de l'impact des nouvelles normes adoptées en 2019 à savoir la norme IFRS 16, contrats de location.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2019.

En préparant les états financiers conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la société et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différents des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers sont exposées au niveau de la note 2.16.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.1.1. Nouvelles normes et amendements

Il s'agit d'un résumé (a) des principaux nouvelles normes et amendements qui entrent en vigueur pour la première fois pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019 (c'est-à-dire les exercices se terminant le 31 décembre 2019) et (b) des principaux futures normes et amendements qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020 ou ultérieurement.

(a) Nouvelles normes et amendements adoptés par la société

- IFRS 16 Contrats de location

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Il en résultera que la quasi-totalité des contrats de location sera comptabilisée au bilan, la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement ayant été supprimée. Selon la nouvelle norme, un actif (le droit d'utiliser l'élément loué) et un passif financier pour payer les loyers sont comptabilisés. Les seules exceptions sont les baux à court terme et les baux de faible valeur. La comptabilisation des bailleurs ne changera pas de manière significative.

Cette modification n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

- Interprétation 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 explique comment reconnaître et évaluer les actifs et les passifs d'impôts différés et courants lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, Il discute:

- Comment déterminer l'unité de compte appropriée, et que chaque traitement fiscal incertain devrait être considéré séparément, au cas par cas, ou plutôt être regroupés, en fonction de l'approche qui prédit la meilleure résolution de l'incertitude.
- Que l'entité devrait présumer qu'une autorité fiscale examinera les traitements fiscaux incertains et aura pleine connaissance de toutes les informations connexes, c'est-à-dire le risque de détection pourrait être ignoré
- Que l'entité doit refléter l'effet de l'incertitude dans la comptabilisation de l'impôt sur le résultat lorsqu'il est improbable le traitement fiscal donné soit accepté par les autorités concernées.
- Que l'impact de l'incertitude devrait être mesuré en utilisant soit la méthode du montant le plus probable, soit la méthode de la valeur attendue, en fonction de la méthode qui prédit la meilleure résolution de l'incertitude, et
- Que les jugements et les estimations effectués doivent être réévalués chaque fois les circonstances ont changé ou il y'a de nouvelles informations qui peuvent affecter les jugements.

Cependant qu'il n'y a pas de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir, les entités sont rappelées qu'elles sont toujours tenues de fournir des informations sur les jugements et estimations établis lors de l'établissement des états financiers.

Les directives figurant dans IFRIC 23 ont été déjà tenues en compte par la société dans l'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés et dans l'estimation de la situation fiscale incertaine. D'où, cette interprétation ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Les caractéristiques du remboursement anticipé prévoyant une compensation négative – Amendements à IFRS 9 (applicable à compter du 1 janvier 2019)

Les modifications à portée restreinte apportées au IFRS 9 Instruments financiers en décembre 2017 permettent aux entités d'évaluer certains actifs financiers remboursés par anticipation

prévoyant une compensation négative au coût amorti. Ces actifs, qui comprennent certains prêts et titres de créance, devraient autrement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Afin de pouvoir bénéficier de la mesure du coût amorti, la compensation négative doit être une "indemnité raisonnable en cas de résiliation anticipée du contrat" et l'actif doit être détenu dans un modèle de business appelé "détenu pour recouvrer".

Cette modification ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise - Amendements à IAS 28 (applicable à compter du 1er janvier 2019)

Les modifications clarifient la comptabilisation des intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise, qui font en substance partie de l'investissement net dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la comptabilisation à la valeur de consolidation n'est pas appliquée. Les entités doivent comptabiliser ces intérêts en vertu de la norme IFRS 9 Instruments financiers avant d'appliquer les exigences en matière de répartition des pertes et de dépréciation de la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Cette modification ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Améliorations annuelles du cycle 2015-2017 des normes IFRS (applicable à compter du 1^{er} janvier 2019)

Les améliorations suivantes ont été finalisées en décembre 2017:

- IFRS 3 a précisé que l'obtention du contrôle d'une entreprise commune est un regroupement d'entreprises réalisé par étapes.
- IFRS 11 a précisé que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise commune, elle n'a pas à réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
- IAS 12 a précisé que les conséquences fiscales des dividendes sur les instruments financiers classés dans les capitaux propres doivent être comptabilisées en fonction du lieu où les transactions ou événements passés qui ont généré un bénéfice distribuable ont été comptabilisés.
- IAS 23 précisait que, si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il devient partie intégrante des emprunts généraux.

Ces modifications ne devraient avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Amendement de la norme IAS 19 (applicable à compter du 1 janvier 2019)

Les modifications apportées à IAS 19 clarifient la comptabilisation des modifications, des réductions et des règlements relatifs aux régimes à prestations définies. Ils confirment que les entités doivent :

- calculer le coût du service actuel et les intérêts nets pour le reste de la période de reporting après une modification, une réduction ou un règlement du plan en utilisant les hypothèses mises à jour à partir de la date du changement
- toute réduction d'un excédent doit être immédiatement comptabilisée en résultat, soit dans le coût des services passés, soit en tant que gain ou perte de règlement. En d'autres termes, une réduction d'un excédent doit être comptabilisée en résultat même si cet excédent n'avait pas été comptabilisé auparavant en raison de l'impact du plafond de l'actif.

- comptabiliser séparément toute variation du plafond de l'actif dans les autres éléments du résultat global.

Ces modifications ne devraient avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Les changements annuels 2014-2016 :

Les changements suivants sont applicables aux exercices à partir du 1er janvier 2018:

- IFRS 1 : Suppression des exemptions à court terme couvrant les dispositions transitoires d'IFRS 7, IAS 19 et IFRS 10 qui ne sont plus pertinentes.
- IAS 28 : précise que le choix effectué par les sociétés de capital - risque, les fonds de placement, les unités de fiducie et les entités similaires pour évaluer les participations dans des entreprises ou des coentreprises à la juste valeur à partir du résultat net, doit être effectué séparément pour chaque entreprise associée ou coentreprise lors de la comptabilisation initiale.

Cette modification n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

- Cessions d'immeubles de placement – modifications au niveau de l'IAS 40 :

Les modifications précisent que les transferts en provenance d'un immeuble de placement ne peuvent être effectués que si un changement d'utilisation est justifié .

Un changement d'utilisation survient lorsque le bien répond ou cesse de satisfaire à la définition d'un immeuble de placement. Un simple changement d'intention n'est pas suffisant pour justifier une cession.

La liste des changements d'utilisation dans la norme a été reformulée en une liste non exhaustive d'exemples pour aider à illustrer le principe.

Cette modification n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

- Interprétation 22 Opérations en devises et les contreparties anticipées :

L'interprétation précise comment déterminer la date de transaction du taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale d'un actif, d'une dépense ou d'un produit lié lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie à l'avance pour des contrats libellés en monnaie étrangère.

Pour qu'un paiement existe qu'une seule fois, la date de transaction doit être la date à laquelle l'entité comptabilise initialement l'actif ou le passif non monétaire découlant de la contrepartie anticipée.

S'il existe plusieurs paiements ou reçus pour un même article, la date de transaction doit être déterminée comme ci-dessus pour chaque paiement ou reçu.

Les entités peuvent choisir d'appliquer l'interprétation:

- Rétrospectivement pour chaque période présentée.
- De manière prospective pour les éléments initialement comptabilisés à compter du début de la période de reporting, au cours de laquelle l'interprétation est appliquée pour la première fois.
- De manière prospective, à partir du début de la période antérieure, présentées à titre d'information comparative.

Cette nouvelle interprétation n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

(b) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Ces modifications ne devraient avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 200 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport de fonction	12,5%
- Matériels de transport de service	20%
- Matériel informatique	33.33%
- Equipements de bureaux	10%
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour:

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

La société classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG»).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû («SPPI»).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que la société compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. La société a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque la société détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, elle tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historique et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

La société considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

La société considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus à la société dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut la société a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité a une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) *les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements particuliers dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. La société n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne font pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent pour la société les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que la société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

Pour les titres de participations dans les filiales, la société a opté pour la méthode du coût conformément à la norme IAS 27, Etats financiers individuels.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers de la société sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si la société change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concernés est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

La société conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette si et seulement si la société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la société acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente

2.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite. L'entité utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecart actuariels »

La société contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

La société comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures ;

2.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquentement évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.10 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.11 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés.

L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.12. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

- a) Impôt exigible
- b) La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif. Elle est également soumise à la contribution sociale de solidarité au taux de 1%.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises

Les actifs et passifs d'impôt: obligatoire si et seulement si :

- Existence d'un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants comptabilisés ; **et**
 - Intention de règlement net ou de règlement
- c) Impôt différé.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. *la comptabilisation initiale du goodwill ; ou*
- b. *la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :*
 - i. n'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. *n'est pas un regroupement d'entreprises ; et*
- b. *au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).*

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société ré-estime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. La société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. *par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou*
- b. *par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).*

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. *la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et*
- b. *les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale :*
 - i. *sur la même entité imposable, ou*
 - ii. *sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.*

2.13. Comptabilisation des revenus

La société a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété à savoir la facturation qui correspond à la date de dépôt du dossier d'immatriculation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.14. Transactions en monnaie étrangère

Les états financiers sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.15. Juste valeur

Certaines méthodes comptables de la société de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

La société a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. La société fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

30/06/2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	65 229 703	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	14 783 920
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	97 451
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	4 351 887
31/12/2018			
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	73 010 856	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	7 434 041	7 762 480
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 004 541
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	499 607

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels il n'y a pas de données de marchés disponibles. La méthode utilisée consiste en la méthode de la valeur mathématique des titres qui constitue la seule information disponible qui pourrait refléter la juste valeur de ces titres ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, la société utilise une technique d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.16. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers sont les suivantes :

- a) Juste valeur des instruments financiers
 - La société dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :
 - ii) les cours boursiers pour les sociétés cotés ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;

- iii) Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, la société conclut des contrats à terme d'achat de devise. La société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, la société a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

i. Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie l'entité tient compte des facteurs suivants

- (a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
- (b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- (c) l'obsolescence technique ou commerciale;
- (d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience de l'entité et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.17. Information sectorielle

La société est considérée comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités de ENNAKL Automobiles l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale de la société.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex: Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif

Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Les instruments financiers de l'entité se détaillent comme suit :

Désignation	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
Créances clients	80 328 611	61 656 445
Autres actifs courants*	10 016 186	7 026 156
Liquidités et équivalents de liquidités	5 821 178	8 767 210
Prêts au personnel	2 374 641	2 207 611
Prêt obligataire	660 000	1 320 000
Dépôts et cautionnements	690 711	679 319
Avances au personnel	136 906	165 431
Total des actifs financiers au coût amorti	100 028 234	81 822 172
Actifs financiers à la JV par les AERG	80 013 623	88 207 376
Actifs financiers à la JV par le résultat net	97 451	1 004 541
Total des actifs financiers à la JV	80 111 075	89 211 917

* les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus

Désignation	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
Emprunts	49 072 083	48 018 726
Fournisseurs et autres créditeurs divers**	142 399 008	121 730 499
Total des passifs financiers au coût amorti	191 471 091	169 749 225

** les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectués en devise (principalement en Eur et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

Par un test de sensibilité, nous avons estimé les risques de change que l'entité risque d'encourir si elle n'opte pas pour la couverture de ses achats en monnaies étrangères.

L'impact d'une variation du cours de change EUR/TND sur le coût des ventes se présente ainsi :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	Variation	En %
Cours spot EUR/TND	3,27301	3,42716	-0,15415	-4%

Désignation	Hypothèse	Variation des achats étrangers
Eur/TND	+ 4% par rapport au 31/12/2018	5 917 692
Eur/TND	- 4% par rapport au 31/12/2018	(5 917 692)

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limité le fait que la société conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement de l'emprunt à long terme Cet emprunt a été négocié avec un taux variable de TMM+1,85%. Cet emprunt expose l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 30 Juin 2019, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 46 468 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients de l'entité. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière de l'entité.

L'entité traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, l'entité analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

30 Juin 2019	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Total
Clients et comptes rattachés	80 241 683	86 928	1 616 272	81 944 883
Total	80 241 683	86 928	1 616 272	81 944 883

Au 30 Juin 2019, les créances clients qui sont échues et non provisionnées s'élèvent à 86 928 DT. Elles sont échues depuis plus de 6 mois. Elles sont toutes liées à des clients existants et sans défaut de paiement dans le passé.

Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation	30 Juin 2019	31 décembre 2018
A2	215	275
B	1 143 653	828 539
B-	53 148	1 217
B2	2 099 774	5 805 063
Ba2	357 682	326 094
BB+	920 488	1 951 607
Non notées	(495 369)	(159 796)
Total	4 079 591	8 752 999

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que l'entité dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes de l'entité.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement de l'entité, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés de l'entité à la fin de la période :

30 Juin 2019	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans
Emprunts *	1 438 864	4 316 591	14 388 635
Billets à ordre	5 552 061	-	-
Crédits de gestion	25 852 740	-	-
Total	32 843 665	4 316 591	14 388 635

31 Décembre 2018	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans
Emprunts *	1 438 864	4 316 591	17 266 362
Billets à ordre	5 000 000	-	-
Crédits de gestion	23 161 666	-	-
Total	29 600 530	4 316 591	17 266 362

* Echéances y compris les intérêts.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs de l'entité en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, l'entité peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

L'entité surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement au 30 Juin 2019 et au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
Emprunts	49 072 083	48 018 726
Créditeurs et autres créditeurs divers	142 423 009	121 730 499
Liquidités et équivalents de liquidités	(5 821 178)	(8 767 210)
Dettes nettes	185 673 914	160 982 015
Total capitaux propres	134 925 247	146 747 047
Total capital	320 599 160	307 729 062
Gearing ratio	58%	52%

3. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel et outillages	Agencements et installations	En cours	Total
VALEURS BRUTES										
01/01/2018	2 478 490	9 648 736	24 198 579	1 673 026	3 390 137	1 861 366	6 664 021	13 659 627	14 336 236	77 910 218
Acquisitions	147 434	-	52 305	94 072	689 157	229 047	615 070	271 265	8 645 587	10 743 937
Cessions	-	-	-	-	(692 404)	-	-	(95 987)	-	(788 392)
Reclassifications	-	-	58 604	-	-	-	-	12 354	(70 958)	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(42 702)	-	-	51 147	-	(17 025)	(20 937)	(404 885)	69 812	(364 591)
31/12/2018	2 583 222	9 648 736	24 309 488	1 818 245	3 386 889	2 073 387	7 258 154	13 442 373	22 980 677	87 501 173
01/01/2019	2 583 222	9 648 736	24 309 488	1 818 245	3 386 889	2 073 387	7 258 154	13 442 373	22 980 677	87 501 173
Acquisitions	-	-	8 046	16 354	277 411	3 359	43 805	82 472	1 194 574	1 626 021
Cessions	-	-	-	-	(286 335)	-	-	-	-	(286 335)
Reclassifications	-	-	5 643 910	-	-	-	-	19 954	(5 663 864)	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	25 947	-	-	-	(52 685)	(26 738)
30/06/2019	2 583 222	9 648 736	29 961 444	1 834 599	3 403 912	2 076 746	7 301 959	13 544 799	18 458 702	88 814 121

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel et outillages	Agencements et installations	En cours	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES										
01/01/2018	(2 268 008)	-	(6 900 438)	(1 194 100)	(1 299 146)	(830 114)	(3 264 635)	(5 921 213)	-	(21 677 654)
Dotation de l'exercice	(137 945)	-	(970 878)	(178 697)	(471 278)	(163 765)	(538 402)	(1 124 046)	-	(3 585 011)
Cession	-	-	-	-	463 253	-	-	67 991	-	531 244
Autres mouvements	39 345	-	2 008	(92 755)	-	(46 832)	27 611	60 637	-	(9 986)
31/12/2018	(2 366 608)	-	(7 869 309)	(1 465 552)	(1 307 172)	(1 040 711)	(3 775 425)	(6 916 631)	-	(24 741 407)
01/01/2019	(2 366 608)	-	(7 869 309)	(1 465 552)	(1 307 172)	(1 040 711)	(3 775 425)	(6 916 631)	-	(24 741 407)
Dotation de l'exercice	(60 875)	-	(476 309)	(75 480)	(165 246)	(88 124)	(289 069)	(567 023)	-	(1 722 126)
Cession	-	-	-	-	138 515	-	-	-	-	138 515
Autres mouvements	-	-	(11 644)	-	(14 271)	-	-	-	-	(25 915)
30/06/2019	(2 427 483)	-	(8 357 262)	(1 541 032)	(1 348 174)	(1 128 835)	(4 064 494)	(7 483 654)	-	(26 350 933)
VALEURS NETTES COMPTABLES										
31/12/2018	216 614	9 648 736	16 440 180	352 693	2 079 718	1 032 677	3 482 729	6 525 743	22 980 677	62 759 765
30/06/2019	155 739	9 648 736	21 604 183	293 567	2 055 738	947 912	3 237 465	6 061 146	18 458 702	62 463 185

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 30 Juin 2019 à 7 104 927 DT contre 7 111 459 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(87 559)	(81 027)
Immeubles de placement nets	7 104 927	7 111 459

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Revenus de l'immeuble bâti	36 000	36 000
Total	36 000	36 000

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 30 juin 2019 à 80 013 623 DT contre 88 207 376 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Amen Bank	32 280 000	33 360 000
Attijari Bank	27 882 554	32 476 838
Fonds gérés SICAR	14 783 920	15 196 521
ATL	5 067 149	7 174 018
Total	80 013 623	88 207 376

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 30 juin 2019 à 2 333 732 DT contre 2 987 104 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Prêts au personnel (LT)	1 643 021	1 647 785
Dépôt et cautionnements	690 711	679 319
Emprunt obligataire Amen Bank (LT)	-	660 000
Total	2 333 732	2 987 104

A.5. Titres de participation dans les filiales

Les titres de participation dans les filiales s'élèvent au 30 juin 2019 à 7 668 779 DT contre 10 858 815 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
STLV	4 999 400	4 999 400
AF CAR	3 859 415	3 859 415
CAR GROS	1 999 900	1 999 900
HEVI	100	100
Sous-total	10 858 815	10 858 815
Provisions sur les participations	(3 190 036)	-
Total	7 668 779	10 858 815

A.6. Stocks

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2019 à 75 625 584 DT contre 70 413 890 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
SEAT	16 364 549	12 960 582
Volkswagen	15 773 758	5 317 335
Audi	15 212 230	10 269 902
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	12 305 477	31 115 501
Porsche	7 004 561	5 576 532
Volkswagen Utilitaires	5 888 570	2 474 148
SKODA	3 474 624	3 154 710
MAN	214 281	447 281
Stock VO	196 350	604 500
Stock de carburants et lubrifiants	20 334	7 320
Sous-total	76 454 734	71 927 812
Provision pour dépréciation stocks	(829 150)	(1 513 922)
Total	75 625 584	70 413 890

Les mouvements de la provision pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Début de période	1 513 922	1 650 152
Provision constituée au cours de la période	89 688	1 927 061
Reprise sur provision	(774 459)	(2 063 291)
Fin de période	829 150	1 513 922

A.7. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 30 juin 2019 à 80 328 611 DT contre 61 656 445 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Effets à recevoir	24 656 913	20 193 674

Clients leasing	14 478 013	9 172 413
Clients comptes courants	10 130 759	6 461 666
Chèques à l'encaissement	5 199 861	2 245 563
Clients douteux	875 305	862 191
Effets et chèques impayés	178 324	202 137
Clients travaux en cours	572 968	580 292
Effets escomptés non échus	25 852 740	23 161 666
Sous-total	81 944 883	62 879 602
Provisions sur les clients	(1 616 272)	(1 223 157)
Total	80 328 611	61 656 445

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillaient comme suit :

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Début de période	1 223 157	1 289 851
Provision constituée au cours de la période	559 239	20 711
Reprise sur provision	(166 124)	(87 404)
Fin de période	1 616 272	1 223 157

A8. Actifs financiers au coût amorti (CT)

Les actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 30 juin 2019 à 1 479 006 DT contre 1 335 736 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Prêts au personnel (CT)	731 621	559 826
Emprunt obligataire Amen Bank (CT)	660 000	660 000
Avances au personnel	136 906	165 431
Sous-total	1 528 527	1 385 257
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	1 479 006	1 335 736

A9. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 juin 2019 à 13 489 993 DT contre 7 729 382 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Produits à recevoir	9 110 547	6 668 183
Fournisseurs, avances et acomptes	2 272 472	302 289
Charges constatées d'avance	1 489 905	865 210
Débiteurs divers	905 639	357 973
Sous-total	13 778 563	8 193 655
Provisions sur les autres actifs courants	(288 570)	(464 273)
Total	13 489 993	7 729 382

A.10. Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2019 à 97 451 DT contre 1 004 541 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Instruments de couverture actif	97 451	1 004 541
Total	97 451	1 004 541

A.11. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2019 à 5 821 178 DT contre 8 767 210 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Banques créditrices	4 079 591	8 752 999
Intermédiaires en bourse	1 619 801	-
Effets à l'encaissement	110 336	2 761
Caisses	11 450	11 450
Total	5 821 178	8 767 210

C – Capitaux propres

C.1 Variation des autres éléments du résultat global (AERG)

En DT	2019
Solde au 31 décembre 2018	14 928 314
Gain actuariel : changement des hypothèses	3 777
Gain actuariel : Ecart d'expérience	81 192
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(8 193 753)
Impôts différés sur les AERG	532 864
Total variation des AERG	(7 575 920)
Solde au 30 juin 2019	7 352 394

B – PASSIFS :**P.1 Emprunts**

Les emprunts s'élèvent au 30 juin 2019 à 49 072 083 DT contre 48 018 726 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

	31/12/2018	Remboursements	Reclassement	Nouveaux crédits	30/06/2019
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	15 408 625	-	(2 346 734)	-	13 061 890
Courant	4 448 435	(2 189 778)	2 346 734	-	4 605 392
Billets à ordre					
Courant	5 000 000	(9 889 981)	-	10 442 042	5 552 061
Effets escomptés et non échus					
Courant	23 161 666	(23 161 666)	-	25 852 740	25 852 740
Total courant	32 610 101	(35 241 425)	2 346 734	36 294 782	36 010 193
Total Non-courant	15 408 625	-	(2 346 734)	-	13 061 890

Les emprunts par banque se détaillent comme suit:

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*
Emprunt Attijari Bank	5 ans	24 000 000	TMM +1,85%
Billets à ordre Amen Bank	90 jours	5 000 000	TMM +1,5%

*Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les Provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 30 juin 2019 à 595 820 DT contre 681 418 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	30/06/2019	31/12/2018
Début de l'exercice	681 418	605 935
Coût des services rendus	25 383	57 201
Charges financières	21 783	51 326
Gain/perte actuarielle hors impôts	(5 902)	(9 984)
Ecart d'expérience hors impôts (*)	(126 862)	(23 060)
Fin de l'exercice	595 820	681 418

Le jeu d'hypothèses retenu au 30 juin 2019 est comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018
Evolution des salaires	6,00%	6,00%
Taux d'actualisation	9,19%	9,06%
Taux de rotation	5,92%	3,67%

P.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30 juin 2019 à 5 882 376 DT contre 5 679 954 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Provisions pour risques et charges	5 882 376	5 679 954
Total	5 882 376	5 679 954

Les mouvements de la provision pour risques et charges se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018
Début de période	5 679 954	5 544 058
Provision constituée au cours de la période	766 319	381 957
Reprise sur provision	(563 897)	(246 061)
Fin de période	5 882 376	5 679 954

P.4. Impôts différés

Les impôts différés non courants s'élèvent au 30 juin 2019 à 1 190 476 DT et se détaillent comme suit :

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période s'élève au 30 juin 2019 à 2 736 825 DT et se détaille comme suit :

En DT	2019
Impôt exigible	3 601 658
Impôt différé	(864 833)
Charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période	2 736 825

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et effective se présente comme suit :

En DT	2019
--------------	-------------

Résultat avant impôt	15 890 944
Taux d'IS applicable à la société	36%
Charge d'impôt théorique	5 720 740
Charge d'impôt exigible	3 601 658
Impôt différé	(864 833)
Charge d'impôt comptabilisée	2 736 825
Différence	(2 983 915)
Différence expliquée par:	
Provisions non déductibles	(497 846)
Produits non imposables	3 489 006
Autres charges et pertes non déductibles	(7 245)
Total	2 983 915

Incertitudes liées au calcul de l'impôt exigible

Dans la détermination de la charge d'impôt exigible, la direction effectue des jugements en faisant appel à l'avis des spécialistes et consultants fiscaux. L'administration fiscale pourrait prendre des positions parfois différentes des positions arrêtées par la direction. A cet effet, la société estime la probabilité d'occurrence et les montants éventuels sujets à ces différends probables avec l'administration fiscale et constate éventuellement des provisions pour risques et charges selon la méthode du scénario le plus attendu.

La variation de l'actif d'impôt courant au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Actif d'impôt courant au 31 décembre 2018	764 882
Charge d'impôt exigible de 2019	3 601 657
Paiements d'impôts en 2019	(4 732 663)
Passif d'impôt courant au 30 juin 2019	(366 124)

Le tableau des mouvements des impôts différés non courants au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

Mouvements 2019	Provisions pour départ à la retraite	Provisions pour litiges	Moins-value sur titres	Pertes de change latentes	Gains de change latents	Produits à recevoir	Instruments de couverture	Amortissements différés	Total
Solde au 31 décembre 2018	245 310	466 467	49 573	469 354	(414 105)	(32 646)	(181 776)	(761 604)	(159 426)
- En résultat de la période	16 980	43 989	1 148 413	197 325	(2 223 083)	1 329	1 713 373	(33 493)	864 833
- En résultat global par les AERG	(47 795)	-	532 864	-	-	-	-	-	485 070
- En résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30 juin 2019	214 495	510 456	1 730 850	666 679	(2 637 188)	(31 316)	1 531 598	(795 097)	1 190 476

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 30 juin 2019 à 107 908 446 DT contre 114 141 055 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Fournisseurs étrangers	98 589 949	75 330 792
Fournisseurs groupe	3 465 304	999 417
Fournisseurs locaux	2 778 306	2 661 807
Fournisseurs, retenues de garantie	2 549 074	2 486 815
Fournisseurs d'immobilisations	281 635	1 533 295
Fournisseurs, effets à payer	244 178	13 428
Fournisseurs, factures non parvenues	-	31 115 501
Total	107 908 446	114 141 055

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2019 à 34 514 563 DT contre 7 669 373 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Actionnaires dividendes à payer	17 400 000	-
Banques Débitrices	10 495 650	-
Charges à payer	2 220 811	2 710 524
Etats impôts et taxes	1 803 416	2 539 563
CNSS	1 521 665	1 383 733
Provisions pour congés payés	656 288	565 472
Assurance groupe	224 740	266 723
Débours sur cartes grises	139 442	64 277
Débours sur douanes	24 550	24 550
Produits constatés d'avances	24 000	60 000
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Créditeurs divers	-	50 531
Total	34 514 562	7 669 373

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2019 à 4 351 887 DT contre 499 607 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Instruments de couverture passif	4 351 887	499 607
Total	4 351 887	499 607

D – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 30 juin 2019 à 187 234 902 DT contre 160 320 080 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Ventes de véhicules neufs	175 811 552	150 156 438
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	8 403 384	7 979 790
Ventes de travaux atelier	1 671 580	1 748 340
Ventes de véhicules utilisés	916 833	253 995
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	365 248	99 885
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	62 653	78 829
Ventes de carburants	3 652	2 803
Total	187 234 902	160 320 080

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 30 juin 2019 à 155 803 924 DT contre 136 217 040 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Achats de véhicules neufs	106 656 261	90 395 320
Droits de Douanes	32 776 632	26 698 794
Achats de pièces de rechanges	7 096 184	6 442 724
Fret maritime	2 876 726	2 152 964
Charges de personnel	3 814 707	4 308 870
Achats de véhicules utilisés	838 760	224 700
Pertes de changes sur achats étrangers	555 847	4 654 536
Achats de lubrifiants	321 630	206 803
Assurance maritime	257 126	425 548
Achats des accessoires	198 320	193 614
Frais de magasinage	153 865	168 339
Frais de gardiennage	147 860	125 519
Travaux extérieurs	88 224	73 677
Frais de transit	53 893	41 929
Achats de carburant	(13 013)	10 216
Achats pour les ateliers	(19 099)	93 488
Total	155 803 923	136 217 041

R.3. Autres gains

Les autres gains s'élèvent au 30 juin 2019 à 1 554 205 DT contre 1 135 664 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Reprise sur stock VN	613 782	227 492
Produits non récurrents	456 517	460 780
Ristournes TFP	171 505	157 783
Location	164 069	132 373
Autres services	108 226	36 820
Profits sur cessions d'immobilisations	40 106	120 416
Total	1 554 205	1 135 664

R.4. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 30 juin 2019 à 5 319 664 DT contre 4 672 692 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Charge de personnel	3 415 498	2 345 207
Autres frais sur ventes	823 263	1 074 361
Publicité et insertion	427 932	461 134
Frais de déplacements	394 203	444 354
Consommable	86 876	78 248
Location diverses	76 010	80 988
Honoraires	50 502	94 933
Cadeaux, réceptions et restaurations	36 185	84 134
Impôts et taxes	9 195	9 333
Total	5 319 664	4 672 692

R.5. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 30 juin 2019 à 10 158 596 DT contre 8 988 012 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Charge de personnel	3 633 170	2 969 341
Dotation aux amortissements	1 720 098	1 793 550
Frais bancaires	1 122 215	800 230
Impôts et taxes	740 427	625 740
Honoraires	714 991	664 515
Energie	465 793	327 882
Gardiennage	304 429	304 274
Abonnement	254 676	192 037
Entretien et réparation	251 131	270 435
Frais de formation	226 052	36 645
Dotations aux provisions pour risques et charges	202 423	174 550
Reprise sur provisions créances	160 551	464 408
Assurance	154 415	173 204
Vêtements de travail	100 763	62 620
Fournitures de bureaux	92 962	109 877
Dons et subventions	14 500	18 000
Autres frais sur ventes	-	704
Total	10 158 596	8 988 012

R.6. Autres pertes

Les autres pertes s'élèvent au 30 juin 2019 à 3 442 113 DT contre 117 109 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Dotations aux provisions sur titres de participations	3 190 035	-
Autres pertes	91 290	76 944

Pertes sur créances irrécouvrables	77 711	3 736
Dotations aux provisions sur stocks VR	56 860	9 875
Pénalités de retard	26 217	26 554
Total	3 442 113	117 109

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 30 juin 2019 à 9 102 669 DT contre 9 220 548 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Dividendes reçus	8 897 960	8 917 620
Intérêts sur prêts au personnel	89 738	114 488
Intérêts créditeurs	77 120	80 733
Produits nets sur placements	37 851	107 707
Total	9 102 669	9 220 548

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2019 à 7 276 536 DT contre 1 137 132 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Pertes sur instruments de couverture	4 759 370	41 769
Intérêts sur crédit bancaire	1 463 804	925 270
Agios sur les effets escomptés	1 031 579	144 420
Charge financière - IDR	21 783	25 673
Total	7 276 536	1 137 132

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Achats consommés	151 837 052	131 644 760
Salaires, traitements et avantages du personnel	11 257 578	10 067 771
Autres charges d'exploitation	7 243 096	4 049 909
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 196 591	3 230 684
Impôts, taxes et versements assimilés	714 991	664 515
Honoraires	474 988	337 215
Total	174 724 296	149 994 854

D. Etat des engagements hors bilan au 31-12-2018 :**1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit :**

AMEN BANK	23 058 420 EUR
ATTIJARI BANK	17 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR

2) Engagement en Dinar Tunisien :

BIAT

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution provisoire	19 550 DT
Caution définitive	232 005 DT
Caution de retenue de garantie	146 465 DT
Caution pour admission temporaire	757 000 DT
Caution de douanes	1 000 000 DT
Autres cautions bancaires	26 756 DT
Total	2 181 781 DT

AMEN BANK

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution définitive	719 101 DT
Caution de retenue de garantie	1 01 414 DT
Caution pour admission temporaire	2 617 000 DT
Total	4 357 515 DT

UBCI

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution provisoire	1 500 DT
Caution définitive	3 900 DT
Total	5 400 DT

ZITOUNA

Nature	Montant au 30/06/2019
Caution définitive	29 208 DT
Caution de retenue de garantie	29 260 DT
Total	58 468 DT

Salaire et primes	160 000	-	95 000	-	83 333	-	77 500	-
Voitures de fonction	660	-	660	-	440	-	660	-
Quotas d'essence	4 860	-	4 860	-	3 272	-	4 860	-
Total	165 520	-	100 520	-	87 045	-	83 020	-

9) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

La société Ennakl automobiles a inscrit en 2019 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non administrateurs) pour un montant de 10 000 DT.

10) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :

La société « Ennakl automobiles » a comptabilisé aux charges à payer pour le compte de la « PGI Holding » le montant de 80 000 DT HTC à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

11) Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank :

La société « Ennakl Automobiles » a souscrits 33 000 obligations en 2015 à l'emprunt obligataire émis par « l'Amen Bank » aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2019, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660 000 DT.

12) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30/06/2019 :

La société « Ennakl Automobiles » a facturé à titre de vente de véhicules au 30/06/2019 :

- « Assurance Comar » : 108 342 DT TTC,
- « Poulina Group Holding » 174 667 DT TTC,
- « Amen Bank » 189 091 DT TTC,
- « PGI HOLDING » 187 813 DT TTC.

13) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2019 et financées par la société Tunisie Leasing :

La société « Tunisie Leasing » a financé des opérations de vente réalisées par la société « Ennakl Automobiles » au 30/06/2018 pour un montant total de 23 258 160 DT TTC.

14) Opérations diverses avec la société Parenin SA :

La société « Ennakl Automobiles » a refacturé à la société « Parenin SA » 120 000 DT au titre de sa part dans l'indemnité objet de la convention datée du 1^{er} avril 2019.

15) Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2019 et financées par la société ATL :

La société « ATL » a financé des opérations de vente réalisées par la société « Ennakl Automobiles » au 30/06/2018 pour un montant total de 12 014 666 DT TTC.

16) Marché conclu avec la société SBF :

En 2019, la société « Ennakl Automobiles » a réalisé avec la société SBF des travaux de construction d'un montant total de 353 126 DT TTC.

F. Note sur le contrôle fiscal en cours

La société Ennakl Automobiles SA a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

A la date de publication des états financiers, la société n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

Tunis, le 30 août 2019

Messieurs les Actionnaires de la Société
Ennakl Automobiles SA
Z.I Ariana – Aéroport BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS ARRETES AU 30 JUIN 2019 ET ETABLIS
CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué un examen limité des états financiers individuels intermédiaires, ci-joints, de la société «ENNAKL automobiles SA», arrêtés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, comprenant l'état de la situation financière au 30 juin 2019, l'état de résultat global, le tableau des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers individuels font apparaître, au 30 juin 2019, un total net bilan de **337 616 545 TND**, un total des capitaux propres de **134 925 247 TND** y compris un résultat bénéficiaire de **13 154 120 TND**.

Responsabilité de la direction pour l'établissement et la présentation des états financiers individuels

L'ensemble des informations présentées dans les états financiers individuels relève de l'unique responsabilité des dirigeants de la société. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application des principes comptables appropriés, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers individuels intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de

l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A.** arrêtés au 30 Juin 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note « F » aux états financiers se rapportant au contrôle fiscal en cours. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Les commissaires aux comptes

Cabinet Salah Meziou

***Les commissaires aux comptes
associés M.T.B.F.***

Salah MEZIOU
Managing Partner

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2019 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Lasâad Borji et Mr Salah MEZIOU.

Groupe Ennakl Automobiles
BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Actifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 30/06/2019</u>	<u>Au 30/06/2018</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés :				
Immobilisations incorporelles		2 841 094	2 896 013	2 767 216
Moins : Amortissements		(2 583 992)	(2 528 468)	(2 513 694)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	A-1	257 102	367 545	253 522
Immobilisations corporelles		100 282 819	82 305 378	96 424 165
Moins : Amortissements		(27 210 160)	(23 413 620)	(25 240 933)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	A-1	73 072 659	58 891 758	71 183 232
Titres de participation non consolidés		61 997 973	62 657 973	62 657 973
Autres immobilisations financières		3 334 576	3 223 466	3 192 052
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	A-2	65 332 549	65 881 439	65 850 025
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		138 662 310	125 140 742	137 286 779
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		138 662 310	125 140 742	137 286 779
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		103 374 343	85 082 710	100 836 406
Moins : Provisions		(3 178 894)	(3 451 364)	(4 168 035)
TOTAL STOCKS :	A-3	100 195 449	81 631 346	96 668 371
Clients et comptes rattachés		64 668 136	57 126 063	50 337 099
Moins : Provisions		(1 845 213)	(1 368 951)	(1 841 993)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	A-4	62 822 923	55 757 112	48 495 106
Autres actifs courants		11 889 530	14 130 021	8 613 279
Moins : Provisions		(1 193 287)	(47 995)	(513 794)
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANT :	A-5	10 696 243	14 082 026	8 099 485
Actif d'impôts différé	A-6	2 843 820	7 119 253	1 135 194
Liquidités et équivalents de liquidités	A-7	15 458 310	14 068 754	18 716 204
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		192 016 745	172 658 491	173 114 360
TOTAL DES ACTIFS :		330 679 055	297 799 233	310 401 139

Groupe Ennakl Automobiles
BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 30/06/2019</u>	<u>Au 30/06/2018</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		87 912 299	84 266 900	82 553 264
Résultat consolidé		12 908 855	17 031 489	23 473 757
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :	A-8	130 821 154	131 298 389	136 027 021
Intérêts minoritaires dans les capitaux		1 371	1 348	1 329
Intérêts minoritaires dans le résultat		161	186	302
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES AFFECTATION (I) :		1 532	1 534	1 631
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts		14 125 681	18 137 157	15 914 407
Autres passifs non courants		639 821	129 138	681 418
Provision pour risques et charges		5 984 500	5 819 537	5 782 077
Dépôts & cautionnements		4 000	4 000	4 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	A-9	20 754 002	24 089 832	22 381 902
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	A-10	129 135 395	101 137 887	132 549 663
Passif d'impôts différé	A-6	1 497 577	3 968 594	216 393
Autres passifs courants	A-11	27 775 139	33 034 182	9 464 744
Concours bancaires et autres passifs financiers	A-12	20 694 256	4 268 815	9 759 785
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		179 102 367	142 409 478	151 990 585
TOTAL DES PASSIFS (II) :		199 856 369	166 499 310	174 372 487
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		330 679 055	297 799 233	310 401 139

Groupe Ennakl Automobiles
ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30/06/2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>au 30/06/2019</u>	<u>Du 01/01/2018</u> <u>au 30/06/2018</u>	<u>Du 01/01/2018</u> <u>au 31/12/2018</u>
Revenus	B-1	213 814 592	183 101 538	404 119 655
Coût des ventes	B-2	(176 772 725)	(146 828 880)	(334 366 577)
MARGE BRUTE		37 041 867	36 272 658	69 753 078
Autres produits d'exploitation	B-4	1 821 603	850 612	1 684 474
Frais d'administration	B-3	(9 162 420)	(6 844 107)	(13 848 904)
Frais de distribution	B-3	(13 702 245)	(12 367 288)	(24 654 237)
Autres charges d'exploitation	B-5	(277 021)	(495 776)	(2 750 123)
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 721 784	17 416 099	30 184 288
Charges financières nettes	B-6	(1 563 775)	(925 739)	(2 230 211)
Produits des placements	B-7	4 073 026	3 135 572	3 220 885
Autres gains ordinaires	B-8	583 694	717 908	959 442
Autres pertes ordinaires	B-9	(1 197 297)	(239 220)	(551 288)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		17 617 432	20 104 620	31 583 116
Impôt courant et différé		(4 708 416)	(3 072 945)	(8 109 057)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		12 909 016	17 031 675	23 474 059

Groupe Ennakl Automobiles
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 30/06/2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION			
RÉSULTAT CONSOLIDÉ NET	12 908 855	17 031 489	23 473 757
Ajustements pour :			
- Amortissement	2 304 337	1 845 925	4 036 575
- Provisions nettes de reprises de provisions	(104 005)	244 489	1 733 401
Variations Des :			
- Stocks	(2 537 937)	(20 184 831)	(35 938 527)
- Créances	(14 331 037)	(18 091 362)	(11 302 397)
- Autres actifs	(3 276 251)	(3 282 015)	2 234 727
- Fournisseurs et autres dettes	(3 414 268)	15 801 785	47 213 559
- Autres passifs	910 145	2 976 642	(942 036)
Plus ou moins values de cession	(66 560)	(184 224)	(387 874)
Impôt différé	(427 442)	(1 433 588)	(37 380)
Parts des minoritaires dans le résultat	161	186	302
Régularisations	(11 590)	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	(8 045 592)	(5 275 504)	30 084 289
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 442 586)	(6 059 042)	(19 514 472)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	248 401	212 220	483 451
Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(3 762 938)	(3 762 938)
Encaissement provenant des remboursements de l'emprunt obligataire	660 000	660 000	660 000
Encaissements (Décaissements) sur prêts du personnel et cautions	(142 524)	(2 051 517)	(2 020 103)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(3 676 709)	(11 001 277)	(24 154 062)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes	-	-	(19 500 000)
Décaissement net fond social	(601 625)	(589 758)	(1 366 336)
Encaissements provenant d'emprunts et des billets à ordre	10 442 042	-	9 974 899
Décaissements affectés aux remboursements emprunt et billet à ordre	(11 166 869)	(1 594 029)	(9 281 139)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(1 326 452)	(2 183 787)	(20 172 576)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR L'INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE ETRANGERE CONSOLIDÉE	(79 710)	-	429 230
VARIATION S DE TRÉSORERIE	(13 128 463)	(18 460 568)	(13 813 119)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	18 716 203	32 529 322	32 529 322
TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	5 587 740	14 068 754	18 716 203

1. Présentation générale du Groupe Ennakl Automobiles

Le Groupe « **Ennakl Automobiles** » est constitué d'une société mère « **Ennakl Automobiles** », et d'une société sous contrôle exclusif « **Car Gros** » avec une participation directe de 99.995 % du capital.

En outre, en 2016, le Groupe « **Ennakl Automobiles** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en côte d'ivoire. Les participations directes de la société « **Ennakl Automobiles** » et de la société « **Car Gros** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital.

Enfin, en 2018, le Groupe « **Ennakl Automobiles** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **STLV** » spécialisée dans la location d'automobiles. La participation directe de la société « **Ennakl Automobiles** » représente 99 % du capital.

C'est un Groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

Présentation de la société mère « Ennakl Automobiles »

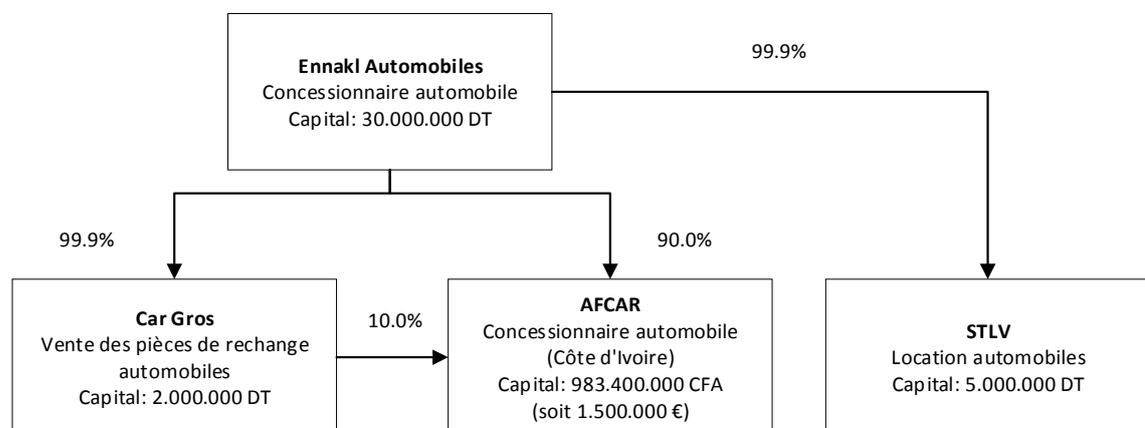
Structure du Capital au 30/06/2019

- Capital social: 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaire.

Activité du Groupe

Le Groupe « **Ennakl Automobiles** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **Volkswagen, Audi, Porsche, SEAT et ŠKODA** et des pièces de rechange desdits marques ainsi que le service après-vente.

Organigramme du Groupe « Ennakl Automobiles »



2. Notes aux états financiers consolidés

2.1. Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

Référentiel

Les états financiers consolidés du Groupe « **Ennakl Automobiles** » ont été arrêtés au 30/06/2019 conformément à la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, en absence de norme comptable nationale.

L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence prévu par la norme comptable tunisienne générale NCT 01.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé la norme comptable tunisienne générale NCT 01.

Les états financiers consolidés du Groupe « **Ennakl Automobiles** » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 30 juin 2019.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

Principales méthodes comptables

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.

Les immobilisations financières sont initialement comptabilisées au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « **Ennakl Automobiles** »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les stocks sont évalués initialement à leur coût d'acquisition. Les sociétés du Groupe « **Ennaki Automobiles** » utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks. Le coût d'acquisition est déterminé suivant la nature des stocks comme suit :

- Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leurs prix d'achat unitaires par VIN (Vehicle Identification Number, appelé également numéro de châssis) majorés des droits de consommation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
- Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode du dernier coût d'achat.
- Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% à partir de la 3^{ème} année par année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du Groupe « **Ennaki Automobiles** » comprend :

- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
- La société filiale : « CAR GROS » ;
- La société filiale : « AF CAR ».
- La société filiale : « STLV ».

Méthode de consolidation :

L'intégration globale, cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « **Ennaki Automobiles** ». Elle consiste :

- **Au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des comptes en normes NCT, et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;
- **Au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT, puis à répartir le résultat entre résultat consolidé et ce qui revient aux minoritaires.

- **Traitement des écarts de première consolidation**, les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.
- **Elimination des opérations internes**, les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « **Ennaki Automobiles** » sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.
- **Impôt sur le résultat**, les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

2.2. Présentation des postes du bilan consolidé

A-1) Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du Groupe **Ennaki Automobiles** au 30 juin 2019 pour une valeur brute de 2 841 094 DT. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33 %.

A-1) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe **Ennaki Automobiles** ont totalisé au 30 juin 2019 un montant brut de 100 282 819 DT.

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements est présenté dans le tableau des immobilisations et des amortissements au 30 juin 2019.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux fiscaux suivants :

Intitulé	Taux
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements, installations générales et techniques	10%
Matériel informatique	33%
Matériel d'équipement technique et bureautique	10%

Tableau des immobilisations et des amortissements consolidés au 30/06/2019

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30/06/2019

Designations	VALEURS BRUTES COMPTABLES							AMORTISSEMENTS LINEAIRES						Valeur comptable nette au 30/06/2019
	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Reclass.	Incidence taux de change	Régl.	30/06/2019	31/12/2017	Dotation aux amort.	Amort. des cessions	Incidence taux de change	Régl.	Cumul des amort. au 30/06/2019	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES														
Franchise	44 853	-	-	-	-	-	44 853	7 946	7 414	-	-	-	15 360	29 493
Licences & Logiciels informatiques	2 722 363	-	-	73 878	-	-	2 796 241	2 505 748	62 884	-	-	-	2 568 632	227 609
Total immobilisations incorporelles	2 767 216	-	-	73 877	-	-	2 841 094	2 513 694	70 298	-	-	-	2 583 992	257 102
IMMOBILISATIONS CORPORELLES														
Terrains	16 488 037	-	-	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	24 687 369	8 046	-	5 643 910	-	-	30 339 325	9 544 038	488 970	-	-	-	10 033 008	20 306 317
A A I Techniques & Générales	14 750 207	106 954	-	19 953	(19 022)	-	14 858 092	7 130 888	623 136	-	(3 829)	760	7 750 955	7 107 137
Matériels de transport	6 109 414	3 013 445	(463 325)	81 960	-	25 947	8 767 441	2 262 731	651 240	(281 484)	15 224	14 271	2 661 982	6 105 459
Matériels de localisation	21 815	26 723	-	-	-	-	48 538	2 597	4 649	-	-	(760)	6 486	42 052
Equipements de bureau	2 146 541	8 459	-	-	(90)	-	2 154 910	1 072 622	111 138	-	(343)	-	1 183 417	971 493
Matériels informatiques	2 036 187	33 816	-	-	(878)	-	2 069 125	1 622 369	102 174	-	(8 652)	-	1 715 891	353 234
Matériels et outillages	7 058 079	40 569	-	-	-	-	7 098 648	3 605 688	252 733	-	-	-	3 858 421	3 240 227
Immobilisations en cours	23 126 516	1 204 574	-	(5 819 702)	-	(52 685)	18 458 703	-	-	-	-	-	-	18 458 703
Total immobilisations corporelles	96 424 165	4 442 586	(463 325)	(73 879)	(19 990)	(26 738)	100 282 819	25 240 933	2 234 040	(281 484)	2 400	14 271	27 210 160	73 072 659

A-2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe **Ennaki Automobiles** ont totalisé au 30/06/2019 un montant net de 65 332 549 DT.

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières	juin-19	juin-18	déc.-18
Titres de participations	47 997 973	48 657 973	48 657 973
Titres immobilisés SICAR	14 000 000	14 000 000	14 000 000
Dépôt et cautionnement	972 947	800 764	986 276
Prêts au personnel LT	2 361 629	2 422 701	2 205 776
Total	65 332 549	65 881 438	65 850 025

A-3) Stocks

Les stocks du Groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant brut de 103 374 343 DT au 30 Juin 2019. Ils sont provisionnés à hauteur de 3% et se composent principalement des véhicules neufs, des pièces de rechange, des lubrifiants, des carburants et des travaux en cours.

Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour comptabiliser leurs stocks.

Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles endommagés ou non utilisables.
- Calculs analytiques : ces calculs sont principalement basés sur les taux de rotation (stock moyen / consommation de la période).
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans.

Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.

Le stock est réparti comme suit :

Stocks	juin-19	juin-18	déc.-18
Stock véhicules neufs	79 644 772	66 307 166	74 354 020
Volkswagen	16 334 563	15 216 654	5 511 094
Volkswagen Utilitaires	6 126 368	2 580 550	2 561 634
Audi	15 649 364	7 396 633	10 559 767
Porsche	7 068 743	6 286 083	5 695 397
MAN	214 281	680 281	447 281
SEAT	18 229 815	14 088 128	15 227 205
Škoda	3 532 471	2 755 423	3 236 141
Stock véhicules neufs en transit et encours de déd	12 489 168	17 303 414	31 115 501
Autres stocks	23 729 571	18 775 544	26 482 386
Stock pièces de rechanges	21 911 979	17 940 987	23 475 605
Stock pièces de rechanges en transit	783 306	-	1 626 226
Stock véhicules d'occasions	196 350	209 000	604 500
Stock travaux en cours	817 602	611 970	768 735
Stock carburants et lubrifiants	20 334	13 587	7 320
Total brut	103 374 343	85 082 710	100 836 406
Provision	(3 178 894)	(3 451 364)	(4 168 035)
Total	100 195 449	81 631 346	96 668 371

A-4) Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés présente au 30/06/2019 un solde net de 62 822 923 DT. Ce poste se détaille comme suit :

Clients et comptes rattachés			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Clients compte courant	29 685 931	26 720 364	18 163 337
Effets à recevoir	33 928 577	29 319 939	31 109 434
Clients douteux	875 305	857 691	862 191
Effets et chèques impayés	178 323	228 069	202 137
Sous-total	64 668 136	57 126 063	50 337 099
Provision	(1 845 213)	(1 368 951)	(1 841 993)
Total	62 822 923	55 757 112	48 495 106

A-5) Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants présente au 30/06/2019 un solde net de 10 696 243 DT. Ce poste se détaille comme suit :

Autres actifs courants			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Avances et prêts au personnel CT	1 304 019	1 229 040	1 102 857
Autres comptes débiteurs	6 435	243 715	6 437
Autres impôts et taxes	1 042 814	-	1 126 648
Crédit d'impôt	105 380	-	320 871
Fournisseurs avances et acomptes	3 558 798	3 648 081	302 289
Charges constatées d'avance	1 167 438	323 087	669 979
Produits à recevoir	4 704 646	8 686 098	5 084 198
Sous-total	11 889 530	14 130 021	8 613 279
Provision	(1 193 287)	(47 995)	(513 794)
Total	10 696 243	14 082 026	8 099 485

A-6) Impôt différé

L'actif d'impôt différé du groupe présente au 30/06/2019 un solde net de 1 346 243 DT.

Impôt différé			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Actif net d'impôts différé	1 346 243	3 150 659	918 801
Total	1 346 243	3 150 659	918 801

A-7) Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe présente au 30/06/2019 un solde de 15 458 310 DT et se détaillent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Placements SICAV	-	422 050	-
Placements à court terme	-	295 047	-
Effets à l'encaissement	2 883 762	2 956 242	2 635 683
Chèques à l'encaissement	3 526 862	1 568 332	2 366 940
Banques créditrices	7 402 922	8 813 633	13 699 352
Intermédiaires en bourse, trésorerie disponible	1 619 801	-	-
Caisses	24 963	13 450	14 229
Total	15 458 310	14 068 754	18 716 204

A-8) Capitaux propres et intérêts des minoritaires

Le total des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires au 30/06/2019 est de 130 822 686 DT contre un solde de 136 028 652 DT au 31/12/2018.

Capitaux propres et intérêts des minoritaires				
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Intérêts minoritaires
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	30 000 000	82 553 264	23 473 757	1 631
Affectation en résultat reportés	-	23 473 757	(23 473 757)	-
Distribution de dividendes	-	(17 400 000)	-	(250)
Dépenses nettes du fonds social	-	(601 625)	-	-
Indemnité de départ à la retraite	-	41 596	-	-
Incidence des variations des taux de change	-	(102 103)	-	-
Autres mouvements	-	(52 590)	-	(9)
Résultat de la période	-	-	12 908 855	161
Capitaux propres consolidés au 30/06/2019	30 000 000	87 912 299	12 908 855	1 532

A-9) Passifs non courants

Le poste passifs non courants présente au 30/06/2019 un solde de 20 754 002 DT. Ce poste se détaille comme suit :

Passifs non courants			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Emprunt Attijari Bank	13 061 890	18 137 157	15 408 625
Emprunt Leasing	1 063 791	-	505 782
Provision pour risques et charges	5 984 500	5 819 537	5 782 077
Dépôts & cautionnements	4 000	4 000	4 000
Indemnité pour départ à la retraite	639 821	129 138	681 418
Total	20 754 002	24 089 832	22 381 902

A-10) Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs présente au 30/06/2019 un solde de 129 135 395 DT. Ce poste se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Fournisseurs locaux	5 119 939	2 928 247	4 901 071
Fournisseurs d'immobilisations	281 635	1 199 849	1 658 953
Fournisseurs étrangers	119 897 861	77 580 295	90 758 902
Fournisseurs effets à payer	478 312	55 824	13 428
Fournisseurs retenue de garantie	2 549 074	1 983 026	2 486 815
Fournisseurs factures non parvenues	808 574	17 390 646	32 730 494
Total	129 135 395	101 137 887	132 549 663

A-11) Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants présente au 30/06/2019 un solde de 27 775 139 DT. Ce poste se détaille comme suit :

Autres passifs courants	juin-19	juin-18	déc.-18
Etat, impôts et taxes	4 227 114	2 348 560	3 479 827
Provision pour congés payés	741 376	841 007	643 802
Débours douanes	163 993	135 300	88 827
Actionnaires dividendes à payer	17 400 250	25 500 000	300
Caisse de sécurité sociale	1 784 479	1 180 086	1 611 620
Assurance groupe	364 451	312 321	389 237
Charges à payer	2 981 248	2 569 962	3 127 320
Produits constatés d'avances	67 183	102 097	73 282
Créditeurs divers	45 045	44 849	50 529
Total	27 775 139	33 034 182	9 464 744

A-12) Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe présente au 30/06/2019 un solde de 20 694 256 DT :

Concours bancaires et autres passifs financiers	juin-19	juin-18	déc.-18
Échéances à moins d'un an sur emprunts	4 605 391	4 268 815	4 448 435
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	666 234	-	311 350
Billets à ordres Amen Bank	5 552 061	-	5 000 000
Banques débitrices	9 870 570	-	-
Total	20 694 256	4 268 815	9 759 785

2.3. Présentation des postes de l'état de résultat

B-1) Revenus

Le chiffre d'affaires du Groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 213 814 592 DT au 30/06/2019 contre 183 101 538 DT au 30/06/2018, et se détaille comme suit :

Revenus	juin-19	juin-18	déc.-18
Ventes véhicules neufs	176 372 508	149 573 175	336 465 587
Ventes véhicules d'occasion	916 833	253 995	669 820
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	33 793 304	31 364 968	62 667 807
Ventes travaux atelier	1 677 139	1 728 121	3 490 523
Ventes carburants	3 652	2 804	119 393
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	62 248	78 829	156 223
Ventes accessoires véhicules neufs	358 906	99 646	380 361
Ventes prestation de service de location	630 002	-	169 941
Total	213 814 592	183 101 538	404 119 655

B-2) Coût des ventes

Le poste coût des ventes du Groupe **Ennaki Automobiles** totalise un montant de 176 772 725 DT au 30/06/2019 contre un solde de 146 828 880 au 30/06/2018, et se détaille comme suit :

Coût des ventes	juin-19	juin-18	déc.-18
Achats de Véhicules neufs	117 958 660	112 779 848	245 903 548
Achats de Véhicules d'occasion	430 610	433 700	1 149 688
Achats de pièces de rechange, accessoires et consommables	19 622 424	17 960 383	44 751 921
Autres frais sur achats	39 900 500	34 356 097	74 777 226
Travaux extérieurs	88 225	311 998	219 231
Charge personnel direct	1 411 815	1 171 685	3 289 964
Variation de stocks	1 (2 639 509)	(20 184 831)	(35 725 001)
Total	176 772 725	146 828 880	334 366 577

1 Variation de stocks

Variation de stocks	juin-19	juin-18	déc.-18
Variation du stock de véhicules neufs	5 252 200	(19 199 332)	(29 841 295)
Variation du stock de véhicules d'occasion	(408 150)	(209 000)	(604 500)
Variation du stock de pièces de rechange	(2 266 421)	(855 347)	(5 207 556)
Variation du stock des travaux encours	48 867	68 633	(88 133)
Variation du stock de carburants et lubrifiants	13 013	10 215	16 483
Total	2 639 509	(20 184 831)	(35 725 001)

B-3) Frais de distribution & d'administration

Les frais de distribution & d'administration du Groupe présentent au 30/06/2019 un solde de 22 864 665 DT contre un solde de 19 211 395 DT au 30/06/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Charge de personnel	11 213 570	9 237 596	19 125 158
Frais déplacements (AVA et Billet)	494 315	579 384	1 177 871
Publicité et insertions	500 432	836 555	801 870
Consommable	89 983	80 521	176 331
Cadeaux, réceptions et restaurations	48 414	92 661	190 714
Vêtements de travail	106 924	62 620	116 670
Formation	243 987	252 147	175 928
Autres frais sur ventes	943 272	1 347 686	2 693 476
Locations diverses	434 365	314 717	664 123
Achats divers par caisse	91 696	31 299	93 840
Abonnement	277 450	2 272	527 141
Assurance	327 898	236 601	493 281
Dons et subventions	16 348	18 000	27 024
Energie	503 442	347 771	868 718
Entretien et réparation	381 967	462 309	843 698
Fournitures de bureaux	143 284	150 573	357 464
Frais bancaires	2 321 940	1 076 156	1 878 295
Gardiennage	436 430	317 094	644 931
Honoraires	1 053 198	1 060 164	1 848 596
Dotation aux amortissements	2 294 727	1 925 872	4 036 757
Impôts & Taxes	941 023	779 397	1 761 255
Total	22 864 665	19 211 395	38 503 141

B-4) Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation du Groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 1 821 603 DT au 30/06/2019 contre un solde de 850 612 DT au 30/06/2018, et se détaillent comme suit :

Autres produits d'exploitation			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Ristournes TFP	192 014	177 721	177 721
Location	81 446	66 251	151 968
Frais de gestion et autres services	108 538	50 735	132 089
Produits divers	1 638	-	10 527
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	799 656	495 415	1 040 410
Reprise de provisions sur créances	262 952	60 490	171 759
Reprise de provisions sur stocks PR	375 359	-	-
Total	1 821 603	850 612	1 684 474

B-5) Autres charges d'exploitation

Le poste des autres charges d'exploitation du Groupe présente au 30/06/2019 un solde de 277 021 DT contre un solde de 495 776 DT au 30/06/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Dotations aux provisions sur stocks	185 874	485 901	1 747 565
Dotations aux Provisions sur créances	91 147	9 875	1 002 558
Total	277 021	495 776	2 750 123

B-6) Charges financières nettes

Les charges financières nettes du Groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 1 563 775 DT au 30/06/2019 contre un solde de 925 739 DT au 30/06/2018, et se détaillent comme suit :

Charges financières nettes			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Intérêts sur crédit bancaire	1 071 924	840 143	1 858 549
Intérêts sur crédit-bail	74 610	-	44 244
Intérêts sur comptes courants	417 241	85 596	327 418
Total	1 563 775	925 739	2 230 211

B-7) Produits des placements

Les produits des placements du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 4 073 026 DT au 30/06/2019 contre un solde de 3 135 572 DT au 30/06/2018, et se détaillent comme suit :

Produits des placements			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Produits nets sur placements	83 375	113 046	107 672
Dividendes reçus	3 898 210	2 917 920	2 917 920
Intérêts créditeurs	91 441	104 606	195 293
Total	4 073 026	3 135 572	3 220 885

B-8) Autres gains ordinaires

Le poste autres gains ordinaires du Groupe présente au 30/06/2019 un solde de 583 694 DT :

Autres gains ordinaires			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Produits non récurrents	494 909	488 688	547 854
Profits sur cessions d'immobilisations	88 785	229 220	411 588
Total	583 694	717 908	959 442

B-9) Autres pertes ordinaires

Le poste autres pertes ordinaires du Groupe présente au 30/06/2019 un solde de 1 197 297 DT :

Autres pertes ordinaires			
	juin-19	juin-18	déc.-18
Autres pertes	24 748	22 996	65 200
Pertes sur créances irrécouvrables	77 711	3 736	289 501
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 359 870	220 770	629 361
Reprise sur provisions pour risques et charges	(302 250)	(46 220)	(491 950)
Différences de règlement et débours	6 651	1 116	1 803
Pénalités de retard	30 567	36 822	57 373
Total	1 197 297	239 220	551 288

3. Etat des engagements hors bilan consolidés au 30/06/2019

1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit:

Société	Banque	Lettre de crédit
Ennabl Automobiles	AMEN BANK	23 058 420 EUR
Ennabl Automobiles	ATTIJARI BANK	17 000 000 EUR
Ennabl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	7 700 399 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	100 033 USD
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR

2) Engagement en Dinar Tunisien :

BIAT

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennabl Automobiles	Caution provisoire	19 550 DT
Ennabl Automobiles	Caution définitive	232 005 DT
Ennabl Automobiles	Caution de retenue de garantie	146 465 DT
Ennabl Automobiles	Caution pour admission temporaire	757 000 DT
Ennabl Automobiles	Caution de douanes	1 000 000 DT
Ennabl Automobiles	Autres cautions bancaires	26 756 DT
Total		2 181 781 DT

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennabl Automobiles	Caution définitive	719 101 DT
Ennabl Automobiles	Caution de retenue de garantie	1 01 414 DT
Ennabl Automobiles	Caution pour admission temporaire	2 617 000 DT
Total		4 357 515 DT

UBCI

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennabl Automobiles	Caution provisoire	1 500 DT
Ennabl Automobiles	Caution définitive	3 900 DT
Total		5 400 DT

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennabl Automobiles	Caution définitive	29 208 DT
Ennabl Automobiles	Caution de retenue de garantie	29 260 DT
Car Gros	Caution définitive	35 000 DT
Total		93 468 DT

ATTIJARI BANK

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Car Gros	Caution de douanes	900 000 DT
Total		900 000 DT

3) Effets remis à l'escompte non échus :

Société	Banque	Montant au 30/06/2019
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	13 327 669 DT
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	12 845 925 DT
Car Gros	ATTIJARI BANK	272 571 DT
Total		26 446 165 DT

4. Informations sur les parties liées consolidés

- Au cours de l'exercice 2019, Ennakl Automobiles a souscrit et encaissé des billets à ordre au bénéfice de l'Amen Bank pour un montant de 10.442.042 DT aux modalités suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5%
 - Echéance : 90 joursAu 30 juin 2019, les billets à ordre non échus présentent un solde de 5.552.061 DT.
- Au 30 Juin 2019, Les fonds gérés de la société Ennakl Automobiles déposés auprès de l'Amen SICAR au cours des exercices antérieurs, présentent un solde de 14.000.000 DT, se détaillant comme suit:

Montant en DT	Année de souscription	Date d'échéance
3 000 000	2014	2020
5 000 000	2015	2021
6 000 000	2016	2022

La société « Ennakl Automobiles » a inscrit en charges à payer au 30/06/2019 le montant de 70 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de « l'Amen SICAR ».

- Ennakl Automobiles a acquis au cours de l'exercice 2017 un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26.529.604 DT dont 24.000.000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2019 à hauteur de 2 189 779 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 818 158 DT.
- Ennakl Automobiles a encourus auprès de l'Assurances COMAR au 30/06/2019 des frais d'assurance s'élevant à 1 191 699 DT HT. Aussi, Car Gros a encourus auprès de l'Assurances COMAR des frais d'assurance s'élevant à 153 361 DT relatifs à la même période.
- La société Ennakl Automobiles a refacturé à la société Parenin SA 120 000 DT au titre de sa part dans l'indemnité objet de la convention datée du 1^{er} avril 2019.
- La société Tunisie Leasing a financé des opérations de ventes réalisées par la société Ennakl Automobiles au 30/06/2019 pour un montant total de 23 258 160 DT TTC.
- La société « ATL » a financé des opérations de ventes réalisées par la société Ennakl Automobiles au 30/06/2019 pour un montant total de 12 014 666 DT TTC.

- En 2019, la société Ennakl Automobiles a réalisé avec la société SBF des travaux de construction d'un montant total de 353 126 DT TTC.
- La société Ennakl automobiles a comptabilisé en charges à payer pour le compte de la PGI Holding un montant de 80 000 DT HTC à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank :

En 2015, la société « Ennakl Automobiles » a souscrit 33 000 obligations à l'emprunt obligataire émis par « l'Amen Bank » aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2019, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660 000 DT.

Rémunérations des représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

La société Ennakl automobiles a inscrit en 2019 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non administrateurs) pour un montant de 10 000 DT.

Rémunérations des représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

La société Ennakl automobiles a inscrit en 2019 en charges à payer les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration pour un total de 31 000 DT non encore réglée au 30/06/2019.

Rémunérations servies aux dirigeants Ennakl Automobiles:

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société mère au 30/06/2019 peuvent être synthétisées comme suit :

Nature de la rémunération brute	M. Ibrahim DEBBACHE		M. Ahmed Maher JALET		M. Mohamed Habib LASREM		M. Laâroussi BEN YEDDER	
	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Directeur Général Adjoint		Secrétaire Général	
	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs
Salaire et primes	160 000	-	95 000	-	83 333	-	77 500	-
Voitures de fonction	660	-	660	-	440	-	660	-
Quotas d'essence	4 860	-	4 860	-	3 272	-	4 860	-
Total	165 520	-	100 520	-	87 045	-	83 020	-

Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30/06/2019 :

La société Ennakl Automobiles a facturé à titre de ventes de véhicules au 30/06/2019 :

- Assurance Comar : 108 342 DT TTC,
- Poulina Group Holding : 174 667 DT TTC,
- Amen Bank : 189 091 DT TTC,
- PGI HOLDING : 187 813 DT TTC.

5. Contrôle fiscal en cours de la société Ennakl Automobiles SA

La société Ennakel Automobiles SA a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

A la date de publication des états financiers consolidés arrêtés au 30 juin 2019, la société n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ETABLIS CONFORMEMENT AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES
ARRETES AU 30 JUIN 2019**

Tunis, le 30 août 2019

Messieurs les Actionnaires du Groupe

Ennaki Automobiles

Z.I Ariana – Aéroport

BP 129 – 1080 Tunis

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons effectué l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du groupe Ennaki Automobiles SA, arrêtés conformément au système comptable des entreprises, comprenant le bilan consolidé établi au 30 juin 2019, l'état de résultat consolidés ainsi que l'état de flux de trésorerie consolidé pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés intermédiaires font apparaître un total bilan consolidé de **330 679 055 DT**, des capitaux propres consolidés – part du groupe s'élevant à **130 821 154 DT** y compris le résultat consolidé de la période – part du groupe qui s'élève à **12 908 855 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *"Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité"*. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédés d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Ennakl Automobiles SA arrêtée au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 5 aux états financiers consolidés se rapportant au contrôle fiscal en cours de la société mère « Ennakl Automobiles SA ».

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Les commissaires aux comptes

**Les commissaires aux comptes
associés M.T.B.F**

Cabinet Salah Meziou

**Mohamed Lassaad BORJI
Partner**

**Salah MEZIOU
Managing Partner**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES (Selon référentiel IFRS)

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2019 établis conformément au référentiel IFRS. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mr Moncef Mohamed Lasâad Borji et Mr Salah MEZIOU.

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière consolidée au 30-06-2019
(Montants exprimés en dinars)

Actifs	Notes	30 Juin 2019	31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles	A1	257 102	253 521
Immobilisations corporelles	A1	68 141 078	66 187 337
Immeubles de placement	A2	7 104 927	7 111 459
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	80 013 724	88 207 478
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 962 109	3 718 167
Actifs d'impôt différé	P4	489 596	323 865
Actifs non courants		158 968 536	165 801 827
Stocks	A5	96 569 668	94 379 132
Créances clients	A6	92 736 460	74 628 652
Actif d'impôt courant	P4	-	308 833
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A7	1 744 652	1 437 057
Autres actifs courants	A8	9 980 724	6 957 065
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	A9	97 451	1 004 541
Liquidités et équivalents de liquidités	A10	11 932 341	16 349 263
Actifs courants		213 061 296	195 064 543
Total des actifs		372 029 832	360 866 370

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière consolidée au 30-06-2019
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>30 Juin 2019</i>	<i>31 décembre 2018</i>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		108 803 285	112 926 666
Résultat consolidé		13 137 243	20 985 049
Total des capitaux propres consolidés	C1	151 940 528	163 911 715
Part des minoritaires dans les capitaux		1 351	1 353
Part des minoritaires dans le résultat		169	249
Total des intérêts minoritaires	C1	1 520	1 603
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	14 125 681	15 914 406
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	627 635	681 418
Provisions	P3	5 984 500	5 782 075
Passifs d'impôt différé	P4	18 292	156 116
Passifs non courants		20 756 108	22 534 015
Dettes fournisseurs	P5	120 468 196	132 348 491
Passif d'impôt courant	P4	2 275 425	-
Autres passifs courants	P6	25 403 519	8 582 271
Emprunts et dettes financières	P1	46 820 461	32 921 451
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	12 188	67 217
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	4 351 887	499 607
Passifs courants		199 331 676	174 419 037
Total passifs		220 087 784	196 953 052
Total des capitaux propres et passifs		372 029 832	360 866 370

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat des autres éléments du résultat global consolidé
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	213 807 268	182 859 445
Coûts des ventes	R-2	(171 845 267)	(152 886 183)
Marge brute		41 962 001	29 973 263
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(6 674 125)	(5 618 204)
Charges administratives	R-4	(14 224 208)	(11 539 654)
Autres produits	R-5	1 074 258	963 440
Autres charges	R-6	(175 636)	(89 510)
Résultat opérationnel		21 962 290	13 689 335
Produits financiers	R-7	4 178 715	3 248 111
Charges financières	R-8	(7 378 301)	(1 139 667)
Résultat financier net		(3 199 586)	2 108 443
Résultat avant impôt		18 762 704	15 797 778
Charge d'impôt sur le résultat		(5 625 292)	(2 131 597)
Résultat après impôt des activités poursuivies		13 137 412	13 666 181
Résultat net de l'exercice		13 137 412	13 666 181
Résultat consolidé de la période		13 137 243	13 665 995
Part des minoritaires dans le résultat de la période		169	186
<i>Résultat consolidé de base par action</i>		<i>0,438</i>	<i>0,456</i>
<i>Résultat consolidé dilué par action</i>		<i>0,438</i>	<i>0,456</i>
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	R-9	(8 193 753)	17 833 636
Ecart actuariel (OCI)	P-2	159 880	31 764
Impôts sur les AERG		478 020	(140 828)
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		(7 555 853)	17 724 573
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		(7 555 853)	17 724 573
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	-
Résultat global de la période		5 581 559	31 390 754
Résultat global de la période consolidé		5 581 390	31 390 568
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		169	186
<i>Résultat global consolidé de base par action</i>		<i>0,186</i>	<i>1,046</i>
<i>Résultat global consolidé dilué par action</i>		<i>0,186</i>	<i>1,046</i>

ENNAKL Automobiles
Etat des flux de trésorerie consolidé
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>30 juin 2019</i>	<i>30 juin 2018</i>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat consolidé avant impôt	18 762 704	15 797 778
Ajustements pour :		
Amortissements	2 143 298	1 866 890
Indemnité de départ à la retraite	(108 813)	48 379
Provisions	232 928	639 319
Charge d'impôt	(5 625 292)	(2 131 597)
Variation du BFR:		
Variation des stocks	(1 130 405)	(19 217 119)
Variation des créances clients	(18 447 282)	(16 094 997)
Variation des autres actifs courants	(3 703 152)	(7 150 811)
Variation des dettes fournisseurs	(11 880 295)	15 231 982
Variation des autres passifs courants	(578 750)	3 362 722
Variation de l'impôt différé	(303 555)	(3 892 069)
Variation de l'impôt courant	2 584 258	4 116 726
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	4 759 370	5 092 020
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	1 015 925	741 346
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	(42 021)	(245 534)
<i>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>	(12 321 081)	(1 834 964)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décasements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(4 300 468)	(5 954 866)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	248 401	212 220
Décasements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(3 762 938)
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	660 000	660 000
Encaissements/Décasements provenant des prêts au personnel	(211 537)	1 546 386
<i>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>	(3 603 604)	(7 299 198)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Décasements provenant des mouvements sur fonds sociaux	(601 625)	(589 758)
Encaissement sur emprunt	10 442 042	-
Décasement sur emprunt	(11 166 869)	(1 594 029)
Encaissements au titre des effets escomptés et non échus	26 125 312	-
Décasements au titre des effets escomptés et non échus	(23 161 666)	-
<i>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>	1 637 194	(2 183 787)
Variations de la trésorerie	(14 287 491)	(11 317 949)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	16 349 263	23 475 752
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	2 061 771	12 157 803

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31/12/2018		30 000 000	97 410 049	580 802	14 935 815	20 985 049	1 603	163 913 318
Affectation du résultat de l'exercice 2018		-	20 985 049	-	-	(20 985 049)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	(7 555 854)	-	-	(7 555 854)
Variation de l'écart de conversion		-	-	(102 102)	-	-	-	(102 102)
Distribution de dividende		-	(17 400 000)	-	-	-	(250)	(17 400 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	13 137 243	169	13 137 412
Autres mouvements		-	(50 475)	-	-	-	(2)	(50 477)
30/06/2019		30 000 000	100 944 623	478 700	7 379 961	13 137 243	1 520	151 942 048

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et des filiales « **CAR GROS** », « **AFCAR** » et « **STLV** ».

Il s'agit d'un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018. ;

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

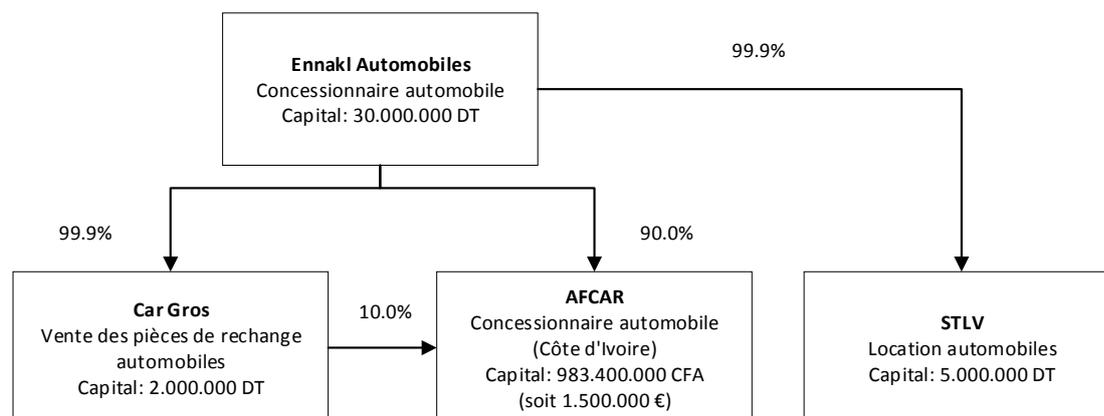
La société ENNAKL AUTOMOBILIES est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et à partir de l'année 2015 SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT et SKODA et des pièces de rechange desdites marques ainsi que le service après-vente.

Organigramme du Groupe



1.2. Faits marquants de l'exercice

Les faits les plus marquants en 2018 sont :

- Lancement d'une nouvelle marque Das Welt Auto vente et achat des véhicules d'occasion.
- Le démarrage de l'activité de location à courte durée avec l'entrée en exploitation de la filiale STLV avec la franchise « HERTZ ».

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel internationale ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)

Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliquées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 exception faite de l'impact des nouvelles normes adoptées en 2019 à savoir la norme IFRS 16, contrats de location.

Les états financiers consolidés couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la note 2.17.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.1.1. Nouvelles normes et amendements

Il s'agit d'un résumé (a) des principales nouvelles normes et amendements qui entrent en vigueur pour la première fois pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 (c'est-à-dire les exercices se terminant le 31 décembre 2018) et (b) des principales futures normes et amendements qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019 ou ultérieurement.

(a) Nouvelles normes et amendements adoptés par le Groupe

- IFRS 16 Contrats de location

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Il en résultera que la quasi-totalité des contrats de location sera comptabilisée au bilan, la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement ayant été supprimée. Selon la nouvelle norme, un actif (le droit d'utiliser l'élément loué) et un passif financier pour payer les loyers sont comptabilisés. Les seules exceptions sont les baux à court terme et les baux de faible valeur. La comptabilisation des bailleurs ne changera pas de manière significative.

L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'adoption anticipée n'est permise que si l'IFRS 15 est adoptée en même temps. L'entité évalue actuellement l'impact de la norme IFRS 16 et prévoit d'adopter la nouvelle norme à la date d'entrée en vigueur requise.

Cette modification n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

- Interprétation 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 explique comment reconnaître et évaluer les actifs et les passifs d'impôts différés et courants lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, Il discute:

- Comment déterminer l'unité de compte appropriée, et que chaque traitement fiscal incertain devrait être considéré séparément, au cas par cas, ou plutôt être regroupés, en fonction de l'approche qui prédit la meilleure résolution de l'incertitude.
- Que l'entité devrait présumer qu'une autorité fiscale examinera les traitements fiscaux incertains et aura pleine connaissance de toutes les informations connexes, c'est-à-dire le risque de détection pourrait être ignoré
- Que l'entité doit refléter l'effet de l'incertitude dans la comptabilisation de l'impôt sur le résultat lorsqu'il est improbable le traitement fiscal donné soit accepté par les autorités concernées.
- Que l'impact de l'incertitude devrait être mesuré en utilisant soit la méthode du montant le plus probable, soit la méthode de la valeur attendue, en fonction de la méthode qui prédit la meilleure résolution de l'incertitude, et
- Que les jugements et les estimations effectués doivent être réévalués chaque fois les circonstances ont changé ou il y'a de nouvelles informations qui peuvent affecter les jugements.

Cependant qu'il n'y a pas de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir, les entités sont rappelées qu'elles sont toujours tenues de fournir des informations sur les jugements et estimations établis lors de l'établissement des états financiers.

Les directives figurant dans IFRIC 23 ont été déjà tenues en compte par la société dans l'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés et dans l'estimation de la situation fiscale incertaine. D'où, cette interprétation ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Les caractéristiques du remboursement anticipé prévoyant une compensation négative – Amendements à IFRS 9 (applicable à compter du 1 janvier 2019)

Les modifications à portée restreinte apportées au IFRS 9 Instruments financiers en décembre 2017 permettent aux entités d'évaluer certains actifs financiers remboursés par anticipation prévoyant une compensation négative au coût amorti. Ces actifs, qui comprennent certains prêts et titres de créance, devraient autrement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Afin de pouvoir bénéficier de la mesure du coût amorti, la compensation négative doit être une "indemnité raisonnable en cas de résiliation anticipée du contrat" et l'actif doit être détenu dans un modèle de business appelé "détenu pour recouvrer".

Cette modification ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise - Amendements à IAS 28 (applicable à compter du 1er janvier 2019)

Les modifications clarifient la comptabilisation des intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise, qui font en substance partie de l'investissement net dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la comptabilisation à la valeur de consolidation n'est pas appliquée. Les entités doivent comptabiliser ces intérêts en vertu de la norme IFRS 9 Instruments financiers avant d'appliquer les exigences en matière de répartition des pertes et de dépréciation de la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Cette modification ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Améliorations annuelles du cycle 2015-2017 des normes IFRS (applicable à compter du 1^{er} janvier 2019)

Les améliorations suivantes ont été finalisées en décembre 2017:

- IFRS 3 a précisé que l'obtention du contrôle d'une entreprise commune est un regroupement d'entreprises réalisé par étapes.
- IFRS 11 a précisé que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise commune, elle n'a pas à réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
- IAS 12 a précisé que les conséquences fiscales des dividendes sur les instruments financiers classés dans les capitaux propres doivent être comptabilisées en fonction du lieu où les transactions ou événements passés qui ont généré un bénéfice distribuable ont été comptabilisés.
- IAS 23 précisait que, si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il devient partie intégrante des emprunts généraux.

Ces modifications ne devraient avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Amendement de la norme IAS 19 (applicable à compter du 1 janvier 2019)

Les modifications apportées à IAS 19 clarifient la comptabilisation des modifications, des réductions et des règlements relatifs aux régimes à prestations définies. Ils confirment que les entités doivent:

- calculer le coût du service actuel et les intérêts nets pour le reste de la période de reporting après une modification, une réduction ou un règlement du plan en utilisant les hypothèses mises à jour à partir de la date du changement
- toute réduction d'un excédent doit être immédiatement comptabilisée en résultat, soit dans le coût des services passés, soit en tant que gain ou perte de règlement. En d'autres

termes, une réduction d'un excédent doit être comptabilisée en résultat même si cet excédent n'avait pas été comptabilisé auparavant en raison de l'impact du plafond de l'actif.

- comptabiliser séparément toute variation du plafond de l'actif dans les autres éléments du résultat global.

Ces modifications ne devraient avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

- Les changements annuels 2014-2016 :

Les changements suivants sont applicables aux exercices à partir du 1er janvier 2018:

- IFRS 1 : Suppression des exemptions à court terme couvrant les dispositions transitoires d'IFRS 7, IAS 19 et IFRS 10 qui ne sont plus pertinentes.
- IAS 28 : précise que le choix effectué par les sociétés de capital - risque, les fonds de placement, les unités de fiducie et les entités similaires pour évaluer les participations dans des entreprises ou des coentreprises à la juste valeur à partir du résultat net, doit être effectué séparément pour chaque entreprise associée ou coentreprise lors de la comptabilisation initiale.

Cette modification n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

- Cessions d'immeubles de placement – modifications au niveau de l'IAS 40 :

Les modifications précisent que les transferts en provenance d'un immeuble de placement ne peuvent être effectués que si un changement d'utilisation est justifié .

Un changement d'utilisation survient lorsque le bien répond ou cesse de satisfaire à la définition d'un immeuble de placement. Un simple changement d'intention n'est pas suffisant pour justifier une cession.

La liste des changements d'utilisation dans la norme a été reformulée en une liste non exhaustive d'exemples pour aider à illustrer le principe.

Cette modification n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

- Interprétation 22 Opérations en devises et les contreparties anticipées :

L'interprétation précise comment déterminer la date de transaction du taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale d'un actif, d'une dépense ou d'un produit lié lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie à l'avance pour des contrats libellés en monnaie étrangère.

Pour qu'un paiement existe qu'une seule fois, la date de transaction doit être la date à laquelle l'entité comptabilise initialement l'actif ou le passif non monétaire découlant de la contrepartie anticipée.

S'il existe plusieurs paiements ou reçus pour un même article, la date de transaction doit être déterminée comme ci-dessus pour chaque paiement ou reçu.

Les entités peuvent choisir d'appliquer l'interprétation:

- Rétrospectivement pour chaque période présentée.
- De manière prospective pour les éléments initialement comptabilisés à compter du début de la période de reporting, au cours de laquelle l'interprétation est appliquée pour la première fois.
- De manière prospective, à partir du début de la période antérieure, présentées à titre d'information comparative.

Cette nouvelle interprétation n'a aucun impact sur les états financiers de la société.

(b) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Ces modifications ne devraient avoir aucune incidence sur les états financiers de la société.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 200 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport de fonction	12,5%
- Matériels de transport de service	20%
- Matériel informatique	33.33%
- Equipements de bureaux	10%
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment – ou partie d'un bâtiment – ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû («SPPI»).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) *les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.*

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité a une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) *les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux (détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne font pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivé de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente

2.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecart actuariels »

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures ;

2.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquentement évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.10 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.11 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés.

L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.12. L'impôt courants et différés

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises

Les actifs et passifs d'impôt: obligatoire si et seulement si :

- Existence d'un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants comptabilisés ; **et**
- Intention de règlement net ou de règlement

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. *la comptabilisation initiale du goodwill ; ou*
- b. *la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :*
 - i. n'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. *n'est pas un regroupement d'entreprises ; et*
- b. *au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).*

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe ré-estime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. *par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou*
- b. *par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).*

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. *le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et*
- b. *les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale :*
 - i. sur la même entité imposable, ou
 - ii. sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.

2.13. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété à savoir la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.14. Transactions en monnaie étrangère

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.15. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états

financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession. Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.16. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

30/06/2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	65 229 703	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	14 783 920
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	97 451
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	4 351 887

31/12/2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	73 010 855	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	7 434 041	7 762 480
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 004 541
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	499 607

Les données du niveau 3 sont relative à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels il n'y a pas de données de marchés disponibles. La méthode utilisée consiste en la méthode de la valeur mathématique des titres qui constitue la seule information disponible qui pourrait refléter la juste valeur de ces titres ; et

- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.17. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

- Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille le Groupe a utilisé principalement des données de marché à savoir les cours boursiers ou les prix observés dans des transactions récentes portés sur ces titres ou des titres similaires.
- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.16).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants

(a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.

(b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;

(c) l'obsolescence technique ou commerciale;

(d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.18. Information sectorielle

La principale activité du Groupe et la vente des voitures et les services connexes.

La direction suit notamment les ventes des voitures par marque et par région.

Les revenus par pays se présentent ainsi :

En DT	30/06/2019
Tunisie	175 073 626
Côte d'ivoire	1 298 882

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensitivité	Instruments de couverture (Ex: Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensitivité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
Créances clients	92 736 460	74 628 652
Autres actifs courants*	4 716 149	4 879 573
Liquidités et équivalents de liquidités	11 932 341	16 349 263
Prêts au personnel	2 904 358	2 720 349
Prêt obligataire	660 000	1 320 000
Dépôts et cautionnements	972 947	986 276
Avances au personnel	218 976	178 120
Total des actifs financiers au coût amorti	114 141 231	101 062 233
Actifs financiers à la JV par les AERG	80 013 724	88 207 478
Actifs financiers à la JV par le résultat net	97 451	1 004 541
Total des actifs financiers à la juste valeur	80 111 175	89 212 019

* les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus

Désignation	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
Emprunts	60 946 142	48 835 857
Créditeurs et autres créditeurs divers**	148 074 890	140 857 480
Total des passifs financiers au coût amorti	209 021 032	189 693 337

** les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus

3.1.1. Risques du marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Eur et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée le fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement de l'emprunt à long terme. Cet emprunt a été négocié avec un taux variable de TMM+1,85%. Cet emprunt expose l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 30 Juin 2019, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 46 468 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
A2	215	275
B	1 143 653	828 539
B-	53 148	1 217
B2	2 099 774	9 553 297
Ba2	1 625 652	1 292 472
BB+	1 385 065	2 220 388
Non notées	2 716 109	-196 837
Total	9 023 616	13 699 351

* Selon les dernières données disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

30 Juin 2019	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans
Emprunts *	1 438 864	4 316 591	14 388 635
Billets à ordre	5 552 061	-	-
Crédits de gestion	35 996 775	-	-
Crédit leasing	159 520	506 714	1 063 791
Total	43 147 220	4 823 305	15 452 426

31 Décembre 2018	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans
Emprunts *	1 438 864	4 316 591	17 266 362
Billets à ordre	5 000 000	-	-
Crédits de gestion	23 161 666	-	-
Crédit leasing	-	311 349	505 782
Total	29 600 530	4 627 940	17 772 144

* Echéances y compris les intérêts.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
Emprunts	60 946 142	48 835 857
Créditeurs et autres créditeurs divers	148 074 890	140 857 480
Liquidités et équivalents de liquidités	-11 932 341	-16 349 263
Dettes nettes	197 088 691	173 344 074
Total capitaux propres	153 390 013	163 913 317
Total capital	350 478 704	337 257 391
Gearing ratio	56%	51%

4. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers consolidés

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 68 398 180 DT au 30 juin 2019 contre 66 440 858 au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

(En dinar tunisien)	Franchise	Droits au bail	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	En cours	Total
VALEURS BRUTES													
01/01/2018	-	157 233	2 617 631	9 648 736	24 223 275	1 845 927	3 682 981	1 939 684	6 246 422	-	14 372 444	14 450 456	79 184 189
Acquisitions	44 853	-	147 434	-	52 305	137 193	3 146 316	252 386	832 594	21 815	808 729	8 791 425	14 235 050
Cessions	-	-	-	-	-	-	(719 884)	-	-	-	(95 987)	-	(815 872)
Reclassifications	-	-	-	-	58 604	-	-	-	-	-	12 354	(70 958)	-
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	1 919	-	281	-	-	28 770	-	30 970
Autres mouvements	-	(157 233)	(42 702)	-	-	51 147	-	(17 025)	(20 937)	-	(404 885)	(44 407)	(636 043)
31/12/2018	44 853	-	2 722 363	9 648 736	24 334 184	2 036 186	6 109 413	2 175 326	7 058 079	21 815	14 721 423	23 126 516	91 998 195
01/01/2019	44 853	-	2 722 363	9 648 736	24 334 184	2 036 186	6 109 413	2 175 326	7 058 079	21 815	14 721 423	23 126 516	91 998 195
Acquisitions	-	-	-	-	8 046	33 816	2 978 189	8 459	40 569	26 723	106 954	1 204 574	4 407 330
Cessions	-	-	-	-	-	-	(463 324)	-	-	-	-	-	(463 324)
Reclassifications	-	-	73 877	-	5 643 910	-	81 960	-	-	-	19 954	(5 819 701)	-
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	(878)	-	(90)	-	-	(19 022)	-	(19 991)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	25 947	-	-	-	-	-	(52 685)	(26 738)
30/06/2019	44 853	-	2 796 241	9 648 736	29 986 140	2 095 070	8 706 238	2 183 695	7 098 648	48 538	14 829 309	18 458 703	95 896 172

En dinar (unisien)	Franchise	Droits au bail	Licences & Logiciels	Terrains	Constructio ns	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel et outillages	Matériel de localisati on	Agencement s et installations	En cours	Total
MORTISSEMENTS CUMULES													
01/01/2018	-	(42 802)	(2 404 113)	-	(6 903 065)	(1 317 967)	(1 517 717)	(848 215)	(3 153 881)	-	(6 041 676)	-	(22 229 436)
Dotation de l'exercice	(7 946)	-	(140 957)	-	(972 256)	(212 503)	(709 879)	(177 525)	(479 366)	(2 597)	(1 212 184)	-	(3 915 212)
Cession	-	-	-	-	-	-	490 733	-	67 991	-	-	-	558 724
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	(45)	-	(91)	-	-	(3 398)	-	(3 534)
Autres mouvements	-	42 802	39 320	-	2 008	(92 755)	-	(46 832)	26 240	-	60 637	-	31 420
31/12/2018	(7 946)	-	(2 505 750)	-	(7 873 314)	(1 623 271)	(1 736 863)	(1 072 663)	(3 539 015)	(2 597)	(7 196 620)	-	(25 558 038)
01/01/2019	(7 946)	-	(2 505 750)	-	(7 873 314)	(1 623 271)	(1 736 863)	(1 072 663)	(3 539 015)	(2 597)	(7 196 620)	-	(25 558 038)
Dotation de l'exercice	(7 414)	-	(62 883)	-	(476 998)	(102 174)	(511 783)	(111 138)	(252 733)	(4 649)	(623 136)	-	(2 152 908)
Cession	-	-	-	-	-	-	241 268	-	-	-	-	-	241 268
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	8 652	(15 225)	342	-	-	3 828	-	(2 402)
Autres mouvements	-	-	-	-	(11 644)	-	(14 271)	-	-	761	(761)	-	(25 915)
30/06/2019	(15 360)	-	(2 568 633)	-	(8 361 956)	(1 716 792)	(2 036 874)	(1 183 458)	(3 791 748)	(6 485)	(7 816 688)	-	(27 497 995)
VALEURS NETTES COMPTABLES													
31/12/2018	36 907	-	216 613	9 648 736	16 460 871	412 915	4 372 550	1 102 664	3 519 064	19 218	7 524 803	23 126 516	66 440 858
30/06/2019	29 493	-	227 608	9 648 736	21 624 185	378 278	6 669 364	1 000 237	3 306 900	42 053	7 012 621	18 458 703	68 398 180

A2. Immeubles de placement

Les Immeubles de placement s'élèvent au 30 juin 2019 à 7 104 927 DT contre 7 111 459 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissements de l'immeuble bâti	(87 559)	(81 027)
Immeubles de placement nets	7 104 927	7 111 459

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

Les revenus des immeubles de placements se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Revenus des terrains	-	-
Revenus de l'immeuble bâti	36 000	36 000
Total	36 000	36 000

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 30 juin 2019 à 80 013 724 DT contre 88 207 478 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Amen Bank	32 280 000	33 360 000
Attijari Bank	27 882 553	32 476 838
Fonds gérés SICAR	14 783 920	15 196 521
ATL	5 067 150	7 174 018
Autres	101	101
Total	80 013 724	88 207 478

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 30 juin 2019 à 2 962 109 DT contre 3 718 167 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Prêts au personnel (LT)	1 989 162	2 071 891
Emprunt obligataire Amen Bank (LT)	-	660 000
Dépôt et cautionnements	972 947	986 276
Total	2 962 109	3 718 167

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2019 à 96 569 668 DT contre 94 379 132 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Volkswagen	15 773 759	5 317 335
Volkswagen Utilitaires	5 888 571	2 474 148
Audi	15 212 230	10 269 902
Porsche	7 004 561	5 576 532
SEAT	17 405 039	14 487 342
SKODA	3 474 624	3 154 710
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	12 489 168	31 115 501
Stock de pièces de rechange	20 737 927	23 102 473
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	783 306	1 512 699
Stock VO	196 350	604 500
MAN	214 281	447 281
Stock de carburants et lubrifiants	20 333	7 320
Sous-total	99 200 149	98 069 743
Provision pour dépréciation stocks	(2 630 481)	(3 690 611)
Total	96 569 668	94 379 132

A.6. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 30 juin 2019 à 92 736 460 DT contre 74 628 652 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Clients leasing	14 478 013	9 090 093
Effets escomptés non échus	26 125 312	23 161 666
Effets à recevoir	33 928 577	31 109 434
Clients comptes courants	15 256 146	9 120 854
Chèques à l'encaissement	3 478 635	2 319 330
Clients travaux en cours	572 968	580 292
Clients douteux	875 305	862 191
Effets et chèques impayés	178 322	202 136
Sous-total	94 893 278	76 445 996
Provisions sur les clients	(2 156 818)	(1 817 344)
Total	92 736 460	74 628 652

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillaient comme suit :

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Début de période	1 817 344	1 289 851
Provision constituée au cours de la période	427 410	594 187
Reprise sur provision	(78 936)	(66 694)
Fin de période	2 165 818	1 817 344

A7. Actifs financiers au coût amorti (CT)

Les Actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 30 juin 2019 à 1 744 652 DT contre 1 437 057 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Emprunt obligataire Amen Bank (CT)	660 000	660 000
Avances au personnel	218 976	178 120
Prêts au personnel (CT)	915 197	648 458
Sous-total	1 794 173	1 486 578
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	1 744 652	1 437 057

A8. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 juin 2019 à 9 980 724 DT contre 6 957 065 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Fournisseurs, avances et acomptes	3 558 798	897 190
Reports d'impôts et taxes	1 042 933	248 143
Produits à recevoir	4 704 646	5 084 198
Débiteurs divers	11 503	11 505
Charges constatées d'avance	1 806 610	1 180 302
Sous-total	11 124 490	7 421 338
Provisions sur les autres actifs courants	(1 143 766)	(464 273)
Total	9 980 724	6 957 065

A.9. Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2019 à 97 451 DT contre 1 004 541 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Instruments de couverture actif	97 451	1 004 541
Total	97 451	1 004 541

A.10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2019 à 11 932 341 DT contre 16 349 263 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Banques créditrices	9 023 616	13 699 351
Effets à l'encaissement	2 883 762	2 635 683
Caisses	24 963	14 229
Total	11 932 341	16 349 263

C – Capitaux propres :

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

En DT	30-juin-19
Solde au 31 décembre 2018	14 935 815
Gain actuariel: Changement des hypothèses	(6 344)
Gain actuariel: Ecart d'expérience	166 224
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(8 193 753)
Impôts différés sur les AERG	478 019
Solde au 30 juin 2019	7 379 961

B – PASSIFS :

P.1 Emprunts

Les emprunts s'élèvent au 30 juin 2019 à 60 946 142 DT contre 48 835 857 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

En Dinar Tunisien	31/12/2018	Nouveaux crédits	Remboursements	Reclassements	Régularisations	30/06/2019
Emprunt Attijari Bank						
Non-courant	15 408 625	-	-	(2 346 734)	-	13 061 890
Courant	4 448 435	-	(2 189 778)	2 346 734	-	4 605 391
Billets à ordre						
Courant	5 000 000	10 442 042	(9 889 981)	-	-	5 552 061
Crédits Leasing						
Non-courant	505 782	1 199 102	-	(627 618)	(13 474)	1 063 792
Courant	311 349	-	(259 613)	627 618	(13 121)	666 233
Crédits de Gestion						
Courant	23 161 666	35 996 775	(23 161 666)	-	-	35 996 775
Total courant	32 921 450	46 438 817	(35 501 038)	2 974 352	(13 121)	46 820 460
Total Non-courant	15 914 407	1 199 102	-	(2 974 352)	(13 474)	14 125 681

Les emprunts par banque se détaillent comme suit:

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	30/06/2019
Attijari Bank	5 ans	24 000	TMM +1,85%	17 667 282
Billets à ordre Amen Bank	90 jours	5 000 000	TMM +1,5%	5 552 061
Crédits Leasing	36 mois	980 432	9,03% - 11,58%	1 730 024
Total				24 949 367

*Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 30 juin 2019 à 639 823 DT contre à 748 635 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignation	30/06/2019	31/12/2018
Début de l'exercice	748 635	675 612
Coût des services rendus	27 650	62 467
Charge financière	23 418	56 543
Gain/perte actuarielle (OCI)	(159 880)	(45 987)
Fin de l'exercice	639 823	748 635

Le jeu d'hypothèses retenu au 30 juin 2019 est comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018
Evolution des salaires	6,00%	6,00%
Taux d'actualisation	9,19%	9,06%
Taux de rotation	3,67%	3,67%

P.3. Provisions pour risques et charges

Les Provisions s'élèvent au 30 juin 2019 à 5 984 500 DT contre 5 782 075 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Provisions pour risques et charges	5 984 500	5 782 075
Total	5 984 500	5 782 075

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés et les passifs des impôts différés du Groupe s'élèvent au 30 juin 2019 à 489 596 DT et 18 292 DT respectivement.

Le détail des actifs et passifs d'impôts différés au 30 juin 2019 se présente comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	ENNAKL	CARGROS	AF CAR	Actifs d'impôt différé	STLV	Passifs d'impôt différé	Total
Provision pour départ à la retraite	214 495	11 441	-	225 936	-	-	225 936
Provision pour litiges	510 455	-	-	510 455	-	-	510 455
Moins-value sur titres	582 438	-	-	582 438	-	-	582 438
Pertes de change latentes	666 679	42 387	-	709 066	-	-	709 066
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	160 263	-	-	160 263	-	-	160 263
Instruments de couverture	1 531 597	-	-	1 531 597	-	-	1 531 597
Dépréciation des actifs	-	-	307 871	307 871	-	-	307 871
Marge sur stocks finaux ICO	-	13 745	24 058	37 804	-	-	37 804
Total des actifs d'impôts différés	3 665 927	67 573	331 929	4 065 428	-	-	4 065 428
Gains de change latents	(2 637 187)	-	-	(2 637 187)	-	-	(2 637 187)
Produits à recevoir	(31 316)	-	-	(31 316)	-	-	(31 316)
Moins-value de cession d'immobilisation ICO	-	-	(2 380)	(2 380)	-	-	(2 380)
Amortissements différés	(875 025)	(29 924)	-	(904 948)	(18 292)	(18 292)	(923 241)
Total des passifs d'impôts différés	(3 543 528)	(29 924)	(2 380)	(3 575 832)	(18 292)	(18 292)	(3 594 124)
Solde net	122 399	37 649	329 549	489 596	(18 292)	(18 292)	471 304

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2019	Solde au 31 décembre 2018	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 30 juin 2019
Provision pour départ à la retraite	262 787	17 994	(54 845)	225 936
Provision pour litiges	466 466	43 989	-	510 455
Moins-value sur titres	49 573	-	532 864	582 437
Pertes de change latentes	645 921	63 145	-	709 066
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	173 902	(13 640)	-	160 262
Marge sur stocks finaux ICO	110 902	(73 098)	-	37 804
Gains de change latents	(414 105)	(2 223 083)	-	(2 637 188)
Produits à recevoir	(32 646)	1 329	-	(31 317)
Instruments de couverture	(181 776)	1 713 373	-	1 531 597
Actualisation des titres	(52 069)	52 069	-	(0)
Dépréciation des actifs	-	307 871	-	307 871
Moins-value de cession d'immobilisation ICO	(5 755)	3 375	-	(2 380)
Amortissements différés	(855 452)	(67 789)	-	(923 241)
Total	167 748	(174 464)	478 019	471 304

La variation de l'actif d'impôt courant au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Actif d'impôt courant au 31 décembre 2018	308 833
Charge d'impôt exigible de 2019	(5 450 827)
Paiement d'impôts en 2019	2 866 569
Actif d'impôt courant au 30 juin 2019	(2 275 425)

P.5. Dettes fournisseurs

Les Dettes fournisseurs s'élèvent au 30 juin 2019 à 120 468 196 DT contre 132 348 491 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Fournisseurs étrangers	111 037 659	89 962 830
Fournisseurs locaux	5 312 942	5 495 972
Fournisseurs, factures non parvenues	808 574	32 730 493
Fournisseurs d'immobilisations	281 635	1 658 953
Fournisseurs, retenues de garantie	2 549 074	2 486 815
Fournisseurs, effets à payer	478 312	13 428
Total	120 468 196	132 348 491

P.6. Autres passifs courants

Les Autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2019 à 25 403 519 DT contre 8 582 271 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Actionnaires, dividendes à payer	17 400 250	-
Charges à payer	2 981 248	3 127 320
CNSS	1 784 479	1 611 621
Provisions pour congés payés	741 376	643 801
Etats impôts et taxes	1 846 427	2 589 286
Créditeurs divers	45 045	54 898
Assurance groupe	364 451	389 237
Produits constatés d'avances	67 183	73 282
Débours sur douanes	163 993	88 827
Avances reçues des clients	5 067	-
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	25 403 519	8 582 271

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 30 juin 2019 à 4 351 887 DT contre 499 607 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	31/12/2018
Instruments de couverture passif	4 351 887	499 607
Total	4 351 887	499 607

C – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les Produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 30 juin 2019 à 213 807 268 DT contre 182 859 445 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Ventes de véhicules neufs	176 372 508	149 573 175
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	33 785 953	31 122 876
Ventes de travaux atelier	1 739 414	1 745 680
Ventes de véhicules utilisés	916 833	253 995
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	358 906	99 646
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	-	78 829
Ventes de carburants	3 652	(14 756)
Locations de véhicules	630 002	-
Total	213 807 268	182 859 445

R.2. Coûts des ventes

Les Coûts des ventes s'élèvent au 30 juin 2019 à 171 845 267 DT contre 152 886 183 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Achats de véhicules neufs	107 085 413	95 009 214
Droits de Douanes	36 170 677	30 586 967
Achats de pièces de rechanges	20 019 847	18 556 528
Fret maritime	3 858 561	2 862 630
Charges de personnel.	3 718 717	4 239 666
Frais de magasinage	153 865	168 339
Frais de gardiennage	147 860	125 519
Achats des accessoires	187 573	181 802
Dotations aux provisions sur stocks VN	185 874	485 901
Reprise de provisions sur stocks VN	(799 656)	(495 415)
Reprise de provisions sur stocks PR	(375 359)	-
Assurance maritime	273 054	450 422
Travaux extérieurs	248 298	151 960
Frais de transit	121 024	135 454
Achats de véhicules utilisés	838 760	224 700
Achats pour les ateliers	10 759	202 496
Total	171 845 267	152 886 183

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les Frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 30 juin 2019 à 6 674 125 DT contre 5 618 204 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Autres frais sur ventes	649 986	786 749
Frais de déplacements	484 355	577 934
Charge de personnel	4 163 285	2 551 867
Publicité et insertion	595 315	1 092 311
Consommables	185 036	133 882
Location diverses	396 675	278 533
Cadeaux, réceptions et restaurations	48 114	92 661
Honoraires	50 502	94 933
Impôts et taxes	9 195	9 334
Redevances et royalties	91 662	-
Total	6 674 125	5 618 204

R.4. Charges administratives

Les Charges administratives s'élèvent au 30 juin 2019 à 14 224 208 DT contre 11 539 654 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Charge de personnel	5 536 198	4 712 885
Dotation aux amortissements	2 143 298	1 866 890
Impôts et taxes	926 421	832 379
Honoraires	796 792	848 201
Energie	298 076	245 869
Frais bancaire	1 290 362	931 736
Entretien et réparation	405 230	341 917
Assurance	327 898	231 810
Gardiennage	317 249	317 094
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 359 870	220 770
Dotations aux provisions sur créances	82 834	534 772
Dotations aux provisions sur autres actifs	344 568	-
Reprises de provisions pour risques et charges	(302 250)	(46 220)
Reprises de provisions sur créances	(78 936)	(60 490)
Reprises de provisions sur autres actifs	(184 016)	-
Abonnement	440 042	193 767
Fournitures de bureaux	136 371	137 498
Frais de formation	59 351	43 495
Dons et subventions	16 348	18 000
Frais de télécommunications	194 362	98 281
Autres frais administratifs	114 140	71 000
Total	14 224 208	11 539 654

R.5. Autres gains

Les autres gains s'élèvent au 30 juin 2019 à 1 074 258 DT contre 963 440 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Produits non récurrents	196 156	204 794
Profits sur cessions d'immobilisations	122 215	409 736
Location	81 446	66 251
Ristournes TFP	192 014	177 721
Remboursements d'assurance	287 642	37 032
Autres services	194 785	67 906
Total	1 074 258	963 440

R.6. Autres pertes

Les autres pertes s'élèvent au 30 juin 2019 à 175 636 DT contre 89 510 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Pertes sur cessions d'immobilisations	36 812	47 837
Pénalités de retard	30 567	36 822
Autres pertes	30 546	1 115
Pertes sur créances irrécouvrables	77 711	3 736
Total	175 636	89 510

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 30 juin 2019 à 4 178 715 DT contre 3 248 11 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Dividendes reçus	3 898 210	2 917 920
Intérêts créditeurs	91 441	104 606
Gains sur instruments de couverture	105 689	112 539
Produits nets sur placements	83 375	113 046
Total	4 178 715	3 248 111

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2019 à 7 378 301 DT contre 1 139 667 DT au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit:

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Pertes sur instruments de couverture	4 759 370	41 769
Intérêts sur comptes courants	417 241	85 596
Intérêts sur escomptes d'effets	1 031 578	144 420
Intérêts sur emprunts	1 146 534	840 143
Charge financière - IDR	23 578	27 739
Total	7 378 301	1 139 667

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	30/06/2019	30/06/2018
Achats consommés	169 862 300	144 386 081
Salaires, traitements et avantages du personnel	12 823 161	10 980 010
Autres charges d'exploitation	4 942 334	3 983 737
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 376 226	2 506 209
Impôts, taxes et versements assimilés	935 616	841 712
Honoraires	847 294	943 134
Total	191 786 931	163 640 884

D – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES CONSOLIDEES :

- Au cours de l'exercice 2019, Ennakl Automobiles a souscrit et encaissé des billets à ordre au bénéfice de l'Amen Bank pour un montant de 10.442.042 DT aux modalités suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5%
 - Echéance : 90 joursAu 30 juin 2019, les billets à ordre non échus présentent un solde de 5.552.061 DT.

- Au 30 Juin 2019, Les fonds gérés de la société Ennakl Automobiles déposés auprès de l'Amen SICAR au cours des exercices antérieurs, présentent un solde de 14.000.000 DT, se détaillant comme suit :

Montant en DT	Année de souscription	Date d'échéance
3 000 000	2014	2020
5 000 000	2015	2021
6 000 000	2016	2022

La société « Ennakl Automobiles » a inscrit en charges à payer au 30/06/2019 le montant de 70 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de « l'Amen SICAR ».

- Ennakl Automobiles a acquis au cours de l'exercice 2017 un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26.529.604 DT dont 24.000.000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2019 à hauteur de 2 189 779 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 818 158 DT.
- Ennakl Automobiles a encourus auprès de l'Assurances COMAR au 30/06/2019 des frais d'assurance s'élevant à 1 191 699 DT HT. Aussi, Car Gros a encourus auprès de l'Assurances COMAR des frais d'assurance s'élevant à 153 361 DT relatifs à la même période.
- La société Ennakl Automobiles a refacturé à la société Parenin SA 120 000 DT au titre de sa part dans l'indemnité objet de la convention datée du 1^{er} avril 2019.
- La société Tunisie Leasing a financé des opérations de ventes réalisées par la société Ennakl Automobiles au 30/06/2019 pour un montant total de 23 258 160 DT TTC.
- La société « ATL » a financé des opérations de ventes réalisées par la société Ennakl Automobiles au 30/06/2019 pour un montant total de 12 014 666 DT TTC.
- En 2019, la société Ennakl Automobiles a réalisé avec la société SBF des travaux de construction d'un montant total de 353 126 DT TTC.

- La société Ennakl automobiles a comptabilisé en charges à payer pour le compte de la PGI Holding un montant de 80 000 DT HTC à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank :

En 2015, la société « Ennakl Automobiles » a souscrit 33 000 obligations à l'emprunt obligataire émis par « l'Amen Bank » aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2019, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660 000 DT.

Rémunérations des représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

La société Ennakl automobiles a inscrit en 2019 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non administrateurs) pour un montant de 10 000 DT.

Rémunérations des représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

La société Ennakl automobiles a inscrit en 2019 en charges à payer les jetons de présence revenant aux membres du conseil d'administration pour un total de 31 000 DT non encore réglée au 30/06/2019.

Rémunérations servies aux dirigeants Ennakl Automobiles :

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société mère au 30/06/2019 peuvent être synthétisées comme suit :

Nature de la rémunération brute	M. Ibrahim DEBBACHE		M. Ahmed Maher JALET		M. Mohamed Habib LASREM		M. Laâroussi BEN YEDDER	
	Président Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Directeur Général Adjoint		Secrétaire Général	
	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs
Salaire et primes	160 000	-	95 000	-	83 333	-	77 500	-
Voitures de fonction	660	-	660	-	440	-	660	-
Quotas d'essence	4 860	-	4 860	-	3 272	-	4 860	-
Total	165 520	-	100 520	-	87 045	-	83 020	-

Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30/06/2019 :

La société Ennakl Automobiles a facturé à titre de ventes de véhicules au 30/06/2019 :

- Assurance Comar : 108 342 DT TTC,
- Poulina Group Holding : 174 667 DT TTC,
- Amen Bank : 189 091 DT TTC,
- PGI HOLDING : 187 813 DT TTC.

E – ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30/06/2019 :

1) Engagements en Euros au titre des lettres de crédit :

Société	Banque	Lettre de crédit
Ennaki Automobiles	AMEN BANK	23 058 420 EUR
Ennaki Automobiles	ATTIJARI BANK	17 000 000 EUR
Ennaki Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	7 700 399 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	100 033 USD
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR

2) Engagement en Dinar Tunisien :

BIAT

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennaki Automobiles	Cautiun provisoire	19 550 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun définitive	232 005 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun de retenue de garantie	146 465 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun pour admission temporaire	757 000 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun de douanes	1 000 000 DT
Ennaki Automobiles	Autres cautiuns bancaires	26 756 DT
Total		2 181 781 DT

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennaki Automobiles	Cautiun définitive	719 101 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun de retenue de garantie	1 01 414 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun pour admission temporaire	2 617 000 DT
Total		4 357 515 DT

UBCI

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennaki Automobiles	Cautiun provisoire	1 500 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun définitive	3 900 DT
Total		5 400 DT

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Ennaki Automobiles	Cautiun définitive	29 208 DT
Ennaki Automobiles	Cautiun de retenue de garantie	29 260 DT
Car Gros	Cautiun définitive	35 000 DT
Total		93 468 DT

ATTIJARI BANK

Société	Nature	Montant au 30/06/2019
Car Gros	Cautiun de douanes	900 000 DT
Total		900 000 DT

F– NOTE SUR LE CONTROLE FISCAL EN COURS :

La société Ennakl Automobiles SA a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

A la date de publication des états financiers consolidés arrêtés au 30 juin 2019, la société n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

Tunis, le 30 août 2019

Messieurs les Actionnaires de la Société
Ennakl Automobiles SA
Z.I Ariana – Aéroport BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2019 ET ETABLIS
CONFORMEMENT AU REFERENTIEL IFRS

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires, ci-joints, de la société «ENNAKL automobiles SA», arrêtés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, comprenant l'état de la situation financière au 30 juin 2019, l'état de résultat global, le tableau des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font apparaître, au 30 juin 2019, un total bilan consolidé de **372.029.832 TND** et des capitaux propres consolidés – part du groupe de **151.940.528 TND** y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à **13.137.243 TND**.

Responsabilité de la direction pour l'établissement et la présentation des états financiers individuels

L'ensemble des informations présentées dans les états financiers consolidés relève de l'unique responsabilité des dirigeants de la société. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application des principes comptables appropriés, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers individuels consolidés intermédiaires arrêtés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du **Groupe Ennakl Automobiles** arrêtés au 30 Juin 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note « F » aux états financiers consolidés se rapportant au contrôle fiscal en cours de la société mère Ennakl Automobiles SA.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Les commissaires aux comptes

Cabinet Salah Meziou

***Les commissaires aux comptes
associés M.T.B.F.***

Salah MEZIOU
Managing Partner

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total du bilan de 103.925.645 Dinars , un actif net de 103.137.091 Dinars et un bénéfice de la période de 1.510.905 Dinars.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAVBH OBLIGATAIRE », comprenant le bilan au 30 Juin 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Juin 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Autres obligations légales et réglementaires

- ✓ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie.

- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie :
 - 12,06% de son actif en titres émis ou titres garantis par « AMEN BANK »,
 - 13,16% de son actif en titres émis ou titres garantis par « BNA »,
 - 10,87% de son actif en titres émis ou titres garantis par « ATL »,

Ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 31 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 30/06/2019
(Unité : En Dinars)

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	80 515 484	87 389 606	84 203 762
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		5 119 588	1 888 400	1 936 480
b - Obligations et Valeurs assimilées		75 395 896	85 501 205	82 267 282
c - Autres Valeurs		0	0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		22 133 313	46 802 562	22 406 638
a - Placements monétaires	3-3	7 870 496	12 401 612	4 920 303
b - Disponibilités		14 262 817	34 400 950	17 486 335
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	1 276 848	1 338 977	6 073
TOTAL ACTIF		103 925 645	135 531 145	106 616 473
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	123 354	145 904	132 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	665 200	742 595	439 928
TOTAL PASSIF		788 554	888 499	572 880
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-6	100 187 755	131 125 894	100 413 272
CP 2 - Sommes distribuables		2 949 336	3 516 751	5 630 321
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		962	335	256
b - Sommes distribuables de la période		2 948 375	3 516 416	5 630 065
ACTIF NET		103 137 091	134 642 645	106 043 593
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		103 925 645	135 531 145	106 616 473

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 Avril au 30 Juin 2019

(Unité : en Dinars)

Notes	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	1 185 255	2 447 770	1 198 936	2 228 087	4 775 349
a - Dividendes		0	0	78 123	78 123	78 123
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		1 185 255	2 447 770	1 120 813	2 149 960	4 697 222
c - Revenus des autres valeurs		0	0	0	4	4
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	470 808	929 931	717 388	1 609 306	2 896 176
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 656 063	3 377 701	1 916 324	3 837 393	7 671 525
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	121 887	245 609	145 613	301 427	583 002
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 534 176	3 132 092	1 770 711	3 535 966	7 088 523
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0	0	0	0	0
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	42 467	82 494	52 825	102 805	183 553
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 491 709	3 049 598	1 717 886	3 433 161	6 904 970
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-51 496	-101 223	133 098	83 256	-1 274 905
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 440 213	2 948 375	1 850 984	3 516 417	5 630 065
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		51 496	101 223	-133 098	-83 256	1 274 905
* Variation des +/- values potentielles sur titres		19 196	37 201	-56 887	-36 102	11 977
* +/- values réalisées sur cession des titres		0	57 142	0	0	0
* Frais de négociation des titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 510 905	3 143 941	1 660 999	3 397 059	6 916 947

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 Avril au 30 Juin 2019
(Unité : en Dinars)

	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	1 491 709	3 049 598	1 717 886	3 433 161	6 904 970
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	19 196	37 201	-56 887	-36 102	11 977
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	0	57 142	0	0	0
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	5 351 668	5 351 668	4 971 483	4 971 483	4 971 483
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	34 112 859	50 673 196	48 249 842	76 149 801	105 130 279
* Capital	33 108 300	48 948 200	47 206 500	74 155 500	102 490 700
* Régularisation des sommes non distrib.	-483 209	-723 562	-738 664	-1 153 429	-1 595 332
* Régularisation des sommes distrib.	1 487 768	2 448 558	1 782 006	3 147 730	4 234 911
b - Rachats	35 491 128	51 371 972	47 179 175	83 005 425	144 104 844
* Capital	34 129 300	49 265 100	45 303 000	79 904 300	139 483 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-494 001	-720 602	-705 442	-1 240 124	-2 164 826
* Régularisation des sommes distrib.	1 855 829	2 827 474	2 581 617	4 341 249	6 786 669
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 219 032	-2 906 503	-2 239 817	-8 430 049	-37 029 101
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	108 356 122	106 043 593	136 882 462	143 072 694	143 072 694
b - En fin de période	103 137 091	103 137 091	134 642 645	134 642 645	106 043 593
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	1 026 852	1 019 811	1 313 211	1 389 734	1 389 734
b - En fin de période	1 016 642	1 016 642	1 332 246	1 332 246	1 019 811
VALEUR LIQUIDATIVE	101,449	101,449	101,064	101,064	103,984
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,50%	5,79%	5,10%	5,11%	5,37%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SICAV BH OBLIGATAIRE :

SICAV BH OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 juin 1997, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 14 avril 1997.

1- Référentiel d'élaboration des états financiers:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2019, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués:

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres valeurs du portefeuille titres et des placements monétaires.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à **80 515 484** Dinars, contre un solde de **87 389 606** Dinars au 30/06/2018. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Juin 2019 se détaillent ainsi:

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.06.19	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
<i>Obligations de sociétés</i>		73 338 791,550	75 395 895,464	72,55%	73,10%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	20 000	799 460,000	825 637,999	0,79%	0,80%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	15 000	599 608,846	629 194,314	0,61%	0,61%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	5 000	199 405,186	209 267,008	0,20%	0,20%	-
AMEN BANK SUB 2010	40 000	1 866 337,143	1 968 506,398	1,89%	1,91%	-
AMEN BANK SUB 2011-1	40 000	1 200 000,000	1 244 601,863	1,20%	1,21%	-
AMEN BANK SUB 2010	35 000	1 633 240,000	1 722 638,098	1,66%	1,67%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	40 000	2 400 000,000	2 486 415,781	2,39%	2,41%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 109 479,452	2,99%	3,01%	-
ATB SUB 2017	37 500	3 750 000,000	3 833 574,246	3,69%	3,72%	-
ATL 2015-1	20 000	1 600 000,000	1 697 176,548	1,63%	1,65%	BBB
ATL 2013/1	10 000	200 000,000	202 086,575	0,19%	0,20%	BBB
ATL 2013-2	5 000	200 000,000	207 196,055	0,20%	0,20%	BBB
ATL 2014-3	5 000	100 000,000	102 365,369	0,10%	0,10%	BBB
ATL 2016-1	30 000	2 400 000,000	2 401 626,230	2,31%	2,33%	BBB
ATL 2017-1	50 000	5 000 000,000	5 092 317,808	4,90%	4,94%	BBB
ATL 2018-1 (B) TV	10 000	1 000 000,000	1 073 165,698	1,03%	1,04%	BB
ATL SUB 2017	5 000	500 000,000	522 336,438	0,50%	0,51%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	400 000,000	415 829,917	0,40%	0,40%	-
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	200 000,000	202 332,055	0,19%	0,20%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	160 000,000	165 076,515	0,16%	0,16%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-1	20 000	2 000 000,000	2 116 186,302	2,04%	2,05%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 5 ANS	5 000	300 000,000	306 036,165	0,29%	0,30%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	5 000	500 000,000	510 323,288	0,49%	0,49%	BB+
BH 2009	75 000	3 457 550,000	3 530 648,181	3,40%	3,42%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	426 000,000	426 190,474	0,41%	0,41%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	284 000,000	284 171,147	0,27%	0,28%	-
BH SUB 2015	5 000	100 000,000	100 533,770	0,10%	0,10%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	50 000	4 000 000,000	4 058 953,442	3,91%	3,94%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	700	56 000,000	56 825,348	0,05%	0,06%	-
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	6 000	600 000,000	612 040,722	0,59%	0,59%	-
BNA SUB 2009	25 000	832 800,000	841 152,295	0,81%	0,82%	-
BNA SUB 2017-1	40 000	4 000 000,000	4 023 829,041	3,87%	3,90%	-
BNA SUB 2017-1	24 000	2 400 000,000	2 414 297,425	2,32%	2,34%	-
BNA SUB 2018-1 TV	10 000	1 000 000,000	1 066 709,589	1,03%	1,03%	-
BNA SUB 2018-1 TV	50 000	5 000 000,000	5 333 547,946	5,13%	5,17%	-
BTE 2009	30 000	300 000,000	309 976,438	0,30%	0,30%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	140 000,000	147 102,503	0,14%	0,14%	-
BTK 2009 (C)	15 000	599 550,000	612 961,851	0,59%	0,59%	-
CHO2009	7 000	87 500,000	91 093,512	0,09%	0,09%	BIAT
CHO-2009	2 000	25 000,000	25 834,208	0,02%	0,03%	BIAT
CIL 2014-2	3 000	60 000,000	61 519,167	0,06%	0,06%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	100 000,000	100 267,541	0,10%	0,10%	BBB-
CIL 2015-2	3 000	120 000,000	124 909,414	0,12%	0,12%	BBB-
CIL-2016-2	5 000	300 000,000	306 706,850	0,30%	0,30%	BBB-
CIL 2017-1	3 000	180 000,000	180 119,934	0,17%	0,17%	BBB-

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.06.19	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
CIL-2016-1	5 000	200 000,000	201 508,197	0,19%	0,20%	BBB-
AMEN BANK SUB 2008	7 500	337 500,000	339 587,630	0,33%	0,33%	-
ATTIJARI LEASING SUB 2014	5 000	300 000,000	309 529,315	0,30%	0,30%	B+
HL 2013/2	5 000	200 000,000	203 962,959	0,20%	0,20%	BB
HL 2014-1	6 000	360 000,000	375 017,030	0,36%	0,36%	BB-
HL 2015-1	10 000	200 000,000	202 092,712	0,19%	0,20%	BB
HL SUB 2015-1 (A)	5 000	200 000,000	207 377,359	0,20%	0,20%	B
HL 2015-2	5 000	200 000,000	203 177,050	0,20%	0,20%	BB
HL 2016-1	20 000	800 000,000	800 402,411	0,77%	0,78%	BB
HL 2016-2	20 000	2 000 000,000	2 073 983,562	2,00%	2,01%	BB
HL 2017-1 (A)	5 000	300 000,000	307 092,493	0,30%	0,30%	BB
HL 2017-1 (B)	5 000	500 000,000	512 129,863	0,49%	0,50%	BB
HL 2017-3	15 000	1 500 000,000	1 542 312,329	1,48%	1,50%	BB
HL SUB 2018-1 (A) TV	7 500	600 000,000	604 232,021	0,58%	0,59%	B+
HL SUB 2018-1 (A) TV	10 000	800 000,000	805 642,696	0,78%	0,78%	B+
ML SUB 2018-1 (A) TV	4 500	360 000,000	364 715,253	0,35%	0,35%	BB
ML SUB 2018-1 (A) TV	20 000	1 600 000,000	1 620 956,678	1,56%	1,57%	BB
MODERN LEASING 2012	25 000	500 000,000	509 473,973	0,49%	0,49%	A-
SERVICOM 2016 *	5 000	450 000,000	450 000,137	0,43%	0,44%	CCC+
STB 2008/1	5 000	156 250,375	157 620,009	0,15%	0,15%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	799 400,000	808 660,809	0,78%	0,78%	-
TL 2014-2	10 000	600 000,000	620 309,917	0,60%	0,60%	BBB+
TL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 004 103,014	0,97%	0,97%	BBB+
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 025 700,821	0,99%	0,99%	BBB+
TL SUB 2016 (A)	10 000	600 000,000	612 193,315	0,59%	0,59%	BB+
TLF 2019-1 (B) TF	7 500	750 000,000	750 576,986	0,72%	0,73%	BBB
TLF2019-1 (A) TV	7 500	750 000,000	750 496,356	0,72%	0,73%	BBB
UIB 2009 TRANCHE (A)	20 000	200 000,000	208 031,781	0,20%	0,20%	-
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	1 199 190,000	1 249 671,693	1,20%	1,21%	-
UIB SUB 2016 (A)	10 000	600 000,000	617 127,452	0,59%	0,60%	-
UNIFACTOR 2015	5 000	200 000,000	205 448,723	0,20%	0,20%	BB
<i>Titres des OPCVM</i>		5 000 154,408	5 119 588,044	4,93%	4,96%	
TUNISIE SICAV	27 879	5 000 154,408	5 119 588,044	4,93%	4,96%	-
Total Général		78 338 945,958	80 515 483,508	77,47%	78,07%	

Les entrées au portefeuille titres ont enregistré au cours du deuxième trimestre 2019, **1 500 000** Dinars sous forme d'obligations de sociétés.

Les sorties du portefeuille titres au cours du deuxième trimestre 2019 concernent le remboursement des obligations des sociétés échus pour un montant de **5 564 500** Dinars, et le reclassement des créances échues se rapportant à la cinquième échéance de l'emprunt obligataire « **SERVICOM 2016** » parmi les créances d'exploitation pour un montant de **66 400** Dinars.

(*)Emprunt Obligataire « **SERVICOM 2016 »**

La cinquième échéance de l'emprunt obligataire « **SERVICOM 2016** » prévue initialement pour le 12 Février 2019 et reportée ensuite au 15 Avril 2019 suite au communiqué de la société en date du 11 Février 2019, n'a pas été réglé à la date convenu.

La SICAV BH Obligataire a procédé au reclassement de cette créance au niveau de la rubrique « Créances d'exploitations », et a procédé à la suspension de la comptabilisation des produits d'intérêts sur cet Emprunt Obligataire.

Le montant de la créance se rapportant à la cinquième échéance s'élève à la date de reclassement à **50.000** Dinars en principal, **16.400** Dinars en Intérêts conventionnels, et **970** Dinars d'intérêts de retard.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 185 255** Dinars pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 contre **1 198 936** Dinars pour la période allant du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des obligations	1 185 255	2 443 671	1 115 328	2 139 111	4 675 282
Revenus des titres de l'Etat	0	4 099	5 485	10 849	21 940
Revenus des titres des FCC (*)	0	0	0	4	4
Dividendes	0	0	78 123	78 123	78 123
Total	1 185 255	2 447 770	1 198 936	2 228 087	4 775 349

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à **7 870 496** Dinars et se détaille comme suit:

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/06/2019	% Actif	Emetteur	Note
Certificats de Dépôts				1 968 988,951	1 975 485,763	1,90%		
CD210619/210719MEGRINE	1	30	9,83	496 749,957	497 833,305	0,48%	BH	
CD280519/170719KALAA SOGHRA	1	50	9,86	494 596,224	498 270,792	0,48%	BH	
CD240619/220919 CIL	2	90	11,50	977 642,770	979 381,666	0,94%	CIL	F3
Billets de Trésorerie				5 870 147,977	5 895 009,889	5,67%		
BDT100619/080919LIG*	90	90	10,83	4 405 099,433	4 427 242,899	4,26%	LIG	
BDT240619/220919 ENDA TAMWEEL	30	90	12,00	1 465 048,544	1 467 766,990	1,41%	ENDA TAMWEEL	
Total				7 839 136,928	7 870 495,652	7,57%		

*Les billets de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group (LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE font l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 4,5 MDT en garantie de remboursement des billets.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **470 808** Dinars pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 contre **717 388** Dinars pour la période allant du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Période Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Période Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Période Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Intérêts des comptes à terme	342 573	674 815	445 212	971 962	1 843 833
Intérêts des billets de trésorerie	96 488	200 774	79 385	151 268	348 868
Intérêts des certificats de dépôt	31 747	54 342	192 791	486 076	703 475
Total	470 808	929 931	717 388	1 609 306	2 896 176

3-5 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à **1 276 848** Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Titres de créance échus*	1 276 848	1 333 008	104
Retenues à la source sur titres de créances	0	5 968	5 968
Total	1 276 848	1 338 977	6 073

(*) Les sommes se rapportant à la cinquième échéance échu de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » et qui s'élèvent à 67 370 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus. Une moins-value potentielle de 50.000 Dinars a été constatée sur la fraction (principal) de la créance. Les fractions intérêts conventionnels et Intérêts de retard ont fait l'objet de réservation d'intérêt pour un montant de 17 370 Dinars.

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 juin 2019, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	100 413 272	136 824 100
Nombre de titres	1 019 811	1 389 734
Nombre d'actionnaires	1 073	1 160
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	48 948 200	74 155 500
Régul. des sommes non distribuables	-723 562	-1 153 429
Nombre de titres émis	489 482	741 555
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	49 265 100	79 904 300
Régul. des sommes non distribuables	-720 602	-1 240 124
Nombre de titres rachetés	492 651	799 043
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	37 201	-36 102
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	57 142	0
Frais de négociation des titres	0	0
Capital au 30 Juin		
Montant	100 187 755	131 125 894
Nombre de titres	1 016 642	1 332 246
Nombre d'actionnaires	1 011	1 124

3-7 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à **123 354** Dinars contre **145 904** Dinars au 30/06/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Rémunération du gestionnaire à payer	121 597	145 319	131 772
Rémunération du dépositaire à payer	1 757	585	1 180
Total	123 354	145 904	132 952

3-8 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à **665 200** Dinars contre **742 595** Dinars au 30/06/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Jetons de présence	7 431	7 438	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 131	381 931	383 116
Etat retenues à la source	248 868	312 024	53
Honoraires commissaire aux comptes	14 673	26 412	26 054
Redevances CMF à payer	9 176	10 441	9 865
TCL à payer	1 744	4 172	5 663
Autres rémunérations	177	176	176
Total	665 200	742 595	439 928

3-9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à **1 180** DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôts avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculé conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien. La charge de gestion pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 s'élève à **121887** Dinars contre **145 613** Dinars pour la période allant du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	121 597	245 032	145 319	300 842	581 822
Rémunération du dépositaire	290	577	294	585	1 180
Total	121 887	245 609	145 613	301 427	583 002

3-10 Autres charges

Ce poste enregistre principalement la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L et la rémunération mensuelle du Directeur Général. Les autres charges s'élèvent à **42 467** Dinars pour la période allant du 01/04/2019 au 30/06/2019 contre **52 825** Dinars pour la période allant du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Redevances CMF	27 022	54 452	32 295	66 856	129 294
Honoraires commissaire aux comptes	6 496	12 920	7 594	15 104	14 746
Jetons de présence	3 736	7 431	3 740	7 438	15 000
Rémunération du Directeur Général	535	1 059	529	1 059	2 118
TCL	4 677	4 677	8 637	12 250	21 779
Autres Impôts et taxes	0	200	0	0	0
Autres charges	1	1 755	30	98	616
Total	42 467	82 494	52 825	102 805	183 553